



Lumière d'encre

Crane lab

La chambre

La rue

Treignac Projet

Ergastule

Mains d'œuvres

La fourmi-e

L'atelier blanc

Parc
culturel
de
Rentilly

Villa
Arso

223

RÉSIDENCES D'ARTS VISUELS EN FRANCE

creal-

La maison
populaire

La pommier

Mode
d'emploi

Fructose

Ast

Savoir
au
présent

Glassbox

L'unique

Synesthésie

Le point du jour

Atelier expérimental

Terra Foundation for American Art

Maisons
Daura

Pollen

Les bains-douches

Le cap

Sextant
et plus

Surface sensible

Triangle
France

Maison des arts de Malakoff

La kounsthalle

des lauzes

Les ateliers Vortex

Le grand café



223
RÉSIDENCES
D'ARTS
VISUELS
EN FRANCE

5	Éditorial
7	Les résidences dans le domaine des arts visuels en France
15	Contrat d'accueil en résidence d'artiste-auteur dans le cadre d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation
31	Répertoire de sites Internet ressources
39	Répertoire de résidences
41	Avertissements
42	Mode d'emploi
43	Auvergne – Rhône-Alpes
49	Bourgogne – Franche-Comté
52	Bretagne
56	Centre-Val de Loire
60	Corse
61	Grand Est
66	Hauts-de-France
72	Île-de-France
84	Normandie
89	Nouvelle Aquitaine
98	Occitanie
104	Pays de la Loire
108	Provence-Alpes-Côte d'Azur
116	Réunion
117	Index
119	Résidences d'arts visuels en France
124	Résidences d'écriture et résidences de commissariat
125	Résidences croisées
127	Entretiens
129	Arts en résidence – Réseau national Entretien avec Ann Stouvenel
134	Résidences fondées et portées par des artistes Entretien avec Xavier Gonzalez et Marie-Blanche Pron d'Usine Utopik (Tessy-sur-Vire), et avec Annelise Ragno et Thomas Fontaine des Ateliers Vortex (Dijon)
144	Résidences croisées Entretien avec Mathilde Guyon d'Astérides (Marseille), et avec Élise Jouvancy de la malterie (Lille)
154	Réseau documents d'artistes Entretien avec les responsables des quatre structures du réseau
157	Bibliographie

Ce guide, consacré aux résidences proposées aux artistes, aux commissaires d'expositions, aux critiques, aux théoriciens ou aux historiens de l'art, est destiné à l'ensemble des professionnels des arts visuels. Il a été conçu en réponse aux nombreuses demandes de renseignements au sujet des dispositifs de résidence.

La multiplicité des résidences dans le domaine des arts visuels en France ouvre des possibilités d'échanges et d'expérimentations pour le développement d'une démarche artistique, critique, théorique, historique ou de commissariat. Cette diversité rend d'autant plus nécessaire d'apporter des éclaircissements quant aux enjeux et aux conditions de réussite d'une résidence.

L'objectif de ce guide est donc double : fournir des informations, tant aux organisateurs de résidence dans toutes les étapes de l'élaboration d'un programme, qu'aux futurs résidents pour sélectionner des dispositifs d'accueil en fonction de leurs pratiques et de leurs attentes, et, également, proposer un répertoire permettant de se repérer dans cette offre complexe.

Ayant pour ambition de constituer un outil de travail le plus complet possible, facile d'accès et d'utilisation, il nous a semblé indispensable d'associer à la conception de cet ouvrage les parties prenantes investies dans l'information professionnelle.

Cette publication a ainsi bénéficié du concours de l'Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels), de la Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens), du Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain), dont Arts en résidence – Réseau national, déjà engagés dans une réflexion sur les contrats de résidence, et du Réseau documents d'artistes. La Direction générale de la création artistique (département des artistes et professions) et les conseillers aux arts plastiques des Directions régionales des affaires culturelles du ministère de la Culture et de la Communication ont naturellement participé activement à la rédaction de cet ouvrage.

L'édition papier de ce guide est diffusée gratuitement dans tout le réseau de l'art contemporain en France et deux versions téléchargeables, en français et en anglais, sont disponibles sur le site Internet www.cnap.fr. J'espère que cette publication apportera les éléments de connaissance qui participeront à une amélioration des conditions de travail et d'accueil en résidence dans le domaine des arts visuels.

Yves Robert
Directeur du Centre national
des arts plastiques

Les résidences dans le domaine des arts visuels en France

Qu'est-ce qu'une résidence dans le domaine des arts visuels ?

Une résidence peut être définie comme un séjour en un lieu dédié, en relation avec une activité dans un contexte particulier. Dans le domaine de la création littéraire et artistique, et plus particulièrement dans celui des arts visuels, le terme est employé pour désigner un programme visant à donner un cadre et des moyens humains, techniques et financiers à une recherche, à une création, associée ou non à des actions de sensibilisation à l'art.

L'initiative de la résidence revient à une structure publique ou privée (institution, collectivité, association, fondation, etc.) poursuivant des objectifs d'intérêt général, dans la durée, qui impliquent des orientations et une programmation. Pour le résident accueilli, la résidence s'inscrit dans un parcours professionnel dont elle constitue une expérience, voire une étape.

Il importe de préciser les modalités d'organisation d'une résidence (publicité et procédures de sélection) ainsi que les conditions matérielles de son déroulement, qui doivent figurer dans le contrat qui lie le résident et la structure d'accueil : hébergement et/ou espace de travail, accompagnement humain, logistique, moyens de création et de réalisation, moyens financiers et assurances.

Les programmes de résidence sont à distinguer des dispositifs d'actions culturelles sur un territoire et des prêts d'espace de travail ou de l'accès à des équipements, si durables soient-ils. La simple exposition d'œuvres et les temps d'installation et de montage afférents ne peuvent pas davantage être considérés comme relevant d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation.

L'organisation et le déroulement d'une résidence : bonnes pratiques, cadre normatif

La résidence s'inscrit dans un contexte de législations et de réglementations (fiscale, sociale, du travail, de la propriété littéraire et artistique) s'imposant à tous, mais aussi d'obligations résultant d'engagements contractuels.

Au-delà de ce socle normatif et des obligations liées à un financement public, les bonnes pratiques en matière de conditions d'accueil et de rémunération des résidents, de diffusion d'informations, de retours d'expérience et d'évaluation peuvent s'inspirer des chartes déontologiques auxquelles adhèrent les organisateurs de résidences. La qualité et la réussite d'un programme de résidence reposent ainsi sur un ensemble de conditions.

La procédure de sélection

Un grand nombre de responsables de résidence procèdent à des appels à candidatures. Dans ce cas, les dossiers sont composés d'un *curriculum vitæ* (CV), d'une lettre de motivation et de documents imprimés ou numériques présentant la démarche et les réalisations ou les publications du candidat. Il convient en effet de ne pas confondre appel à candidatures et appel à projets : le travail de conception d'un projet spécifique doit être rémunéré en tant que tel. Le cadre d'une résidence n'est pas celui d'une commande artistique. Les dossiers doivent en outre être reçus durant une période définie et les dates de réception strictement respectées.

Les candidatures peuvent aussi être spontanées. Certaines structures d'accueil en résidence les examinent tout au long de l'année et doivent alors veiller à y répondre dans un délai raisonnable. Il existe des résidences dont les responsables prennent eux-mêmes l'initiative de solliciter de futurs résidents. Le cadre de la résidence d'un commissaire d'expositions peut prévoir que ce dernier choisisse à son tour d'inviter un ou plusieurs artistes. Les candidatures électroniques, qui impliquent moins de frais à la charge du candidat, doivent être privilégiées, tout en lui laissant la possibilité d'envoyer un dossier papier par courrier.

Au regard des objectifs publics de parité, de diversité et de lutte contre l'exclusion, les responsables d'une résidence doivent s'efforcer d'assurer, dans la sélection des résidents, une représentation équitable entre hommes et femmes, ainsi qu'entre les générations.

Publicité des appels à candidatures

Leur diffusion peut se faire à la fois par des publications papier et numériques, idéalement sur des durées suffisamment longues entre la publication et la date limite de dépôt des dossiers (voir « Répertoire de sites Internet ressources », p. 31).

Les conditions d'accueil

Les conditions matérielles de déroulement de la résidence doivent être décrites le plus précisément possible : lieux dont dispose le résident (hébergement et/ou espace de travail) et leur situation, moyens de communication et de déplacement, matériel et moyens techniques et logistiques fournis. L'accompagnement du résident par un référent est essentiel pour faciliter l'accès aux ressources locales, pour organiser des rencontres avec d'autres acteurs du milieu professionnel et pour le suivre dans le développement de son travail en cours.

Le programme de résidence

Ses caractéristiques doivent être clairement formulées (dans l'appel à candidatures comme dans toute communication de la structure) et orientées vers le travail de recherche et/ou de création. Sur ces bases, le programme d'accueil propre à chaque édition d'une résidence peut être co-construit par le résident et les organisateurs.

Les pratiques observées distinguent notamment trois types de programme :

- les résidences de recherche et d'expérimentation, qui mettent à disposition un lieu avec des moyens techniques et financiers dédiés à la recherche permettant au résident de bénéficier d'un temps privilégié ;
- les résidences de création d'œuvre(s), qui offrent les moyens de la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres et éventuellement d'une exposition, d'un catalogue ou autre édition, etc. Dans les arts visuels, le terme création vise la conception et la réalisation d'une œuvre, dont l'artiste est et demeure propriétaire (tant de son support matériel que des droits d'auteur qui lui sont attachés). En revanche, il convient d'éviter l'usage du terme production, qui prête à confusion en ce qu'il concerne indifféremment la création d'une œuvre et le financement ou co-financement de celle-ci ;
- les résidences de création d'œuvre(s) et d'intervention, qui donnent les moyens de la réalisation d'œuvre(s), en interaction avec des publics, voire avec la participation de ceux-ci.

Les moyens financiers

Il est nécessaire de prévoir un budget dédié à la résidence et la plus grande précision est requise pour désigner les sommes engagées et leurs destinations respectives. Il convient en particulier de veiller à assurer au résident un revenu suffisant lui permettant de s'acquitter, durant la période de résidence, de ses charges habituelles.

La qualification des rémunérations revêt une importance particulière au regard des différentes législations et réglementations applicables. On peut à cet égard se référer à la circulaire interministérielle n° DSS/5B/2011/63 du 16 février 2011, relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L. 382-3 du code de la sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques.

Les rémunérations artistiques ou d'auteur :

L'allocation de résidence ou « bourse » rémunère un travail de recherche et/ou de création, sans contrepartie. Cette allocation, comme la rémunération

de présentations orales en public, ainsi que les cessions de droits d'auteur (droits de reproduction ou de représentation) constituent des rémunérations artistiques ou d'auteur¹. Ces rétributions sont payables sur factures et obligatoirement déclarées par la structure d'accueil en résidence et par le résident à l'organisme de recouvrement des cotisations sociales compétent². Toute rémunération versée à ce titre doit faire l'objet d'une déclaration du diffuseur, au sens du code de la sécurité sociale et, le cas échéant, d'un précompte des cotisations sociales dues par l'artiste-auteur ou l'auteur. L'ensemble de ces rémunérations est imposable.

Le budget alloué à la réalisation des œuvres ou à l'achat de matériel :

Les sommes parfois dénommées « aides à la production ou à la co-production » ou « bourses de production » doivent être distinguées de la rémunération artistique.

Les défraiements :

La prise en charge de frais de transport ou de repas doit correspondre aux frais engagés et ne peut pas non plus être confondue avec une rémunération artistique.

La durée

Elle peut être continue ou répartie sur plusieurs séjours. La résidence doit toutefois s'inscrire dans une temporalité suffisamment longue pour favoriser le travail de recherche.

Les interventions auprès de publics

Comme le stipule la circulaire n° 2016/005 du 8 juin 2016 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences, « les actions en direction du public ne sauraient [...] se substituer au travail de base d'éducation artistique, ni à celui de la constitution d'un public, qui relèvent de la responsabilité de la structure d'accueil et/ou de ses partenaires ».

Si les actions culturelles ou de sensibilisation (qu'il s'agisse d'ateliers de pratique artistique, de médiation culturelle, d'interventions en milieu scolaire ou de tout autre type de rencontre avec des publics) sont imposées par la résidence, elles doivent être coordonnées par les organisateurs et rémunérées sous la forme de salaires, dès lors qu'elles présentent le caractère d'un service organisé (avec horaires, public et lieux définis) impliquant un lien de subordination. Seule la présentation orale ou écrite de sa démarche artistique par l'artiste-auteur peut faire l'objet d'une facture de l'artiste.

La diffusion et la valorisation du travail de recherche et/ou de création

Le travail de recherche et/ou de création réalisé à l'occasion d'une résidence peut être valorisé grâce au réseau professionnel avec lequel le résident aura été mis en contact dans le contexte de la résidence. Il peut aussi être diffusé par une ou plusieurs expositions, publications, éditions (le type et le nombre d'exemplaires, dont ceux qui sont réservés à l'artiste, étant à préciser) ou encore *via* des lettres d'information et autres modes de communication sur les réseaux numériques. Quel qu'en soit le support, ces diffusions impliquent obligatoirement la conclusion d'un contrat écrit relatif aux droits d'exploitation (droits de reproduction, de présentation et de représentations publiques) des œuvres de l'artiste. Le diffuseur ne peut en aucun cas imposer à l'artiste-auteur une cession de ses droits patrimoniaux à titre gratuit. La cession à titre onéreux est la règle, la cession gratuite est une faculté exclusive de l'artiste-auteur lui-même. La structure de résidence devra, le cas échéant, prendre contact avec la société de gestion des droits d'auteur de l'artiste-auteur (Saif, ADAGP, etc.) pour conclure le ou les contrats de cession de droits nécessaires.

La protection des personnes et des biens

L'organisateur et le résident ont un certain nombre de responsabilités durant la résidence au regard d'éventuels accidents et dégradations (des œuvres, du matériel de l'artiste ou de la structure d'accueil), qui doivent être couverts par les assurances appropriées.

Le contrat

Une fois la sélection du candidat effectuée, un échange entre l'organisateur et le futur résident permet de rassembler les informations nécessaires pour préparer la rédaction du ou des contrats fixant le cadre des engagements de chacune des parties (voir le contrat type, p. 15).

1. Circulaire interministérielle n° DSS/5B/2011/63 du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L. 382-3 du code de la sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques.
2. Voir 149 *Questions-Réponses sur l'activité des artistes plasticiens*, Paris, Centre national des arts plastiques, « Guides de l'art contemporain », mars 2015.

Contrat

Ce contrat type a été élaboré par l'Usopav, la Fraap et le Cipac, dont Arts en résidence – Réseau national', qui le recommandent conjointement. Il a été établi avec l'aide d'un avocat spécialisé. Ce contrat est également approuvé et recommandé par l'ADAGP et la Saif.

Contrat d'accueil en résidence d'artiste-auteur

Dans le cadre d'une résidence de création,
de recherche ou d'expérimentation

Entre les soussignés :

Nom, prénom :
Pseudonyme² :
N° Siret³ :
N° de sécurité sociale :
Code APE :
N° TVA intracommunautaire⁴ :
Adresse :
N° MDA ou Agessa⁵ :
Adresse @ :
Activité artistique :

Ci-après dénommé-e « L'ARTISTE-AUTEUR⁶ »
D'une part

et

Dénomination sociale⁷ :
Forme sociale :
Siège social :
RCS n°
N° Siret :
N° MDA-sécurité sociale ou Agessa diffuseur⁸ :
Code APE :
N° TVA intracommunautaire :
Représenté-e par⁹, en sa qualité de
Adresse @ :
N° tél. :
N° télécopie :

Ci-après dénommée « LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE »
D'autre part

Étant préalablement exposé ce qui suit :

Les résidences d'artistes-auteurs font l'objet d'une circulaire n° 2016/005 du 8 juin 2016 du ministère de la Culture et de la Communication, à laquelle il sera utile de se référer en tant que de besoin.

La nature des œuvres créées par L'ARTISTE-AUTEUR rend incontestable leur protection en tant qu'œuvres de l'esprit au sens de l'article L. 112-2 du code de la propriété intellectuelle. Les œuvres éventuellement créées dans le cadre de la résidence sont la propriété de L'ARTISTE-AUTEUR. Toute vente, tout prêt, toute donation, toute exposition d'une œuvre doit faire l'objet d'un contrat distinct. L'ARTISTE-AUTEUR est également propriétaire de tous les droits d'auteur attachés à ses œuvres. Les éventuelles exploitations (présentation ou représentation publique, reproduction, adaptation) des œuvres de L'ARTISTE-AUTEUR doivent faire l'objet d'une autorisation concrétisée par un contrat distinct de cession de droits d'auteur¹⁰.

Le régime juridique régissant les rémunérations des artistes-auteurs est rappelé dans la circulaire du 16 février 2011 (ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité / ministère de la Culture et de la Communication). Si LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE envisage que L'ARTISTE-AUTEUR effectue des prestations d'actions culturelles ou d'enseignement auprès de publics (ateliers de pratiques artistiques, médiation, actions de sensibilisation, master class), le fait que ces prestations interviennent au sein d'un service organisé (horaires, publics et lieux prédéfinis) caractérise l'existence d'un lien de subordination. Elles doivent par conséquent être rémunérées en salaire et faire l'objet d'un contrat de travail conclu au cas par cas en plus du présent contrat. Il a été arrêté et convenu ce qui suit, les annexes au contrat ayant une nature contractuelle à part entière et engageant la responsabilité des parties.

Article 1 — Objet

Le présent contrat a pour objet de fixer les modalités et conditions de l'accueil en résidence de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.

Par « résidence », on vise le séjour au cours duquel L'ARTISTE-AUTEUR va développer une activité de création, de recherche ou d'expérimentation en bénéficiant de la mise à disposition temporaire d'un lieu par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et d'un cadre dont la vocation première est de lui fournir les moyens humains, techniques et financiers de développer son activité artistique.

Un entretien¹¹ entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR a préalablement confirmé la pertinence d'une collaboration entre les parties et plus particulièrement la concordance du programme de résidence et de la démarche de l'artiste.

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE a retenu la candidature de L'ARTISTE-AUTEUR à la suite de :

- Un appel à candidatures lancé le:
- Une candidature spontanée reçue le:
- Autre (préciser): le:

Les éléments du dossier de candidature fournis par L'ARTISTE-AUTEUR sont en annexe 1 du présent contrat.

Les caractéristiques et particularités du programme de résidence sont :

- Lieu(x) d'accueil mis gracieusement à disposition de L'ARTISTE-AUTEUR:
- Adresse du lieu de recherche ou d'activité de création:
- Adresse du lieu d'hébergement:
Période: continue fractionnable
Durée de présence de l'artiste:
Dates particulières où la présence de l'artiste est requise:
Période(s) d'occupation des lieux (éventuellement fractionnées):

Toute modification de date ou de durée doit faire l'objet d'une concertation entre L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et fera l'objet d'un avenant au présent contrat.

- Rencontre(s) avec les publics¹²:
Présentation en public de sa démarche artistique par L'ARTISTE-AUTEUR: non oui
Si oui, nombre et dates de rencontres prévues:
Public(s) concerné(s):
- Présentation publique d'œuvres de L'ARTISTE-AUTEUR: non oui
Si une exposition ou une diffusion dans un lieu public est prévue, qu'il s'agisse d'œuvres créées pendant la résidence ou non, il y a lieu impérativement de conclure un contrat spécifique entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR et/ou, le cas échéant, avec sa société d'auteurs¹³, notamment pour fixer les conditions et limites de la cession du droit de présentation publique, en désignant précisément les œuvres considérées.
- Reproduction(s) et télédiffusion d'œuvres de L'ARTISTE-AUTEUR.
Quels que soient les supports de reproduction (cartons d'invitation, affiches, cartes postales, catalogues, film documentaire, etc.) et les moyens de télédiffusion (télévision, site internet, bornes interactives...)

envisagés par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE, ces utilisations doivent faire l'objet d'un contrat distinct entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR pour fixer les conditions et limites de la cession de ces droits d'auteur, en désignant précisément les œuvres considérées. Le cas échéant, ce contrat est conclu avec sa société d'auteur.

Article 2 — Moyens mis à la disposition de l'artiste-auteur par la structure de résidence

2.1 Rémunération et moyens financiers

Les moyens financiers mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE sont détaillés en annexe 2.

Rémunération(s)

- Bourse :
LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE verse à L'ARTISTE-AUTEUR une bourse de résidence égale à euros¹⁴ pour lui permettre d'exercer son activité de création, de recherche ou d'expérimentation hors de son lieu habituel de création, conformément à la vocation première de la résidence.
- Rémunération des rencontres avec les publics :
LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE verse à L'ARTISTE-AUTEUR un montant de euros HT/ TTC par rencontre avec les publics.
La rémunération de l'artiste est assujettie aux cotisations et contributions sociales du régime des artistes-auteurs. Les conditions de règlement sont précisées en annexe 2.

Droits d'auteur

La bourse de résidence n'inclut pas la rémunération des droits d'auteur, qui doit faire l'objet d'un contrat spécifique.

Frais

Les modalités de prise en charge directe par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ou de remboursement de L'ARTISTE-AUTEUR en matière d'achat de matériel nécessaire à l'éventuelle réalisation d'œuvres, d'hébergement, de déplacement, de restauration et de transport des œuvres sont détaillées en annexe 2. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à prendre en charge les frais afférents à la présence de L'ARTISTE-AUTEUR dans les limites définies en annexe 2. La prise en charge de toute dépense non prévue dans cette annexe doit faire l'objet d'un accord préalable écrit entre L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.

2.2 Locaux

Descriptif des locaux mis à disposition

(surface, caractère de jouissance exclusive ou partagé, etc.):

- Lieu de recherche ou d'activité de création:
- Lieu d'hébergement:
Décrire ici le type de logement (hôtel, studio meublé, gîte, chez l'habitant, etc.):
- Décrire ici le confort (chambre privative ou partagée, salle de bains privative ou partagée, présence d'une cuisine, présence d'une cuisine partagée ou pas, linge de lit fourni, linge de toilette fourni, présence d'un lave-linge, présence d'une connexion internet, etc.):

Les locaux mis gracieusement à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE conformément à l'article 1 ci-avant font l'objet d'un état des lieux au début et à la fin de la résidence en présence de L'ARTISTE-AUTEUR.

Ces locaux sont dès le début de la résidence librement accessibles à L'ARTISTE-AUTEUR, sous réserve du respect des horaires d'accès qui sont imposés à tous les occupants du lieu. L'ARTISTE-AUTEUR ne peut accéder aux locaux de recherche ou d'activité de création en dehors des horaires habituels prévus qu'avec l'accord formel de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. L'ARTISTE-AUTEUR dispose d'un jeu de clés à restituer à la fin de la résidence ou des codes d'accès à son espace de recherche ou d'activité de création.

Si le lieu d'hébergement n'est pas administré par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE, une copie de la réservation de l'hébergement mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR est communiquée à ce dernier avant le début de la résidence d'artiste-auteur.

2.3 Personnels, moyens humains

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à désigner un interlocuteur référent de L'ARTISTE-AUTEUR, affecté au bon déroulement de la résidence.

L'interlocuteur référent de la résidence est le suivant:

- Nom et prénom:
- Numéro de téléphone portable:
- Horaires de travail:
- Numéro de téléphone d'urgence (hors des horaires de travail):

Les savoir-faire de l'équipe de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR sont précisés en annexe 3.

Assistant-e de L'ARTISTE-AUTEUR : si la démarche artistique de L'ARTISTE-AUTEUR en résidence nécessite la présence d'un-e assistant-e distinct-e du personnel mis à disposition par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE, L'ARTISTE-AUTEUR s'assure au préalable des moyens dont dispose LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE pour l'accueillir. Le cas échéant, les conditions d'accueil et de prise en charge des frais afférents à cet assistantat (hébergement, déplacements, rémunération...) sont précisées en annexe 2.

2.4 Matériels, équipements

Les parties ont vérifié l'adéquation de l'activité de recherche ou de création de L'ARTISTE-AUTEUR avec le matériel disponible dans la structure d'accueil ou apporté par l'artiste. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à mettre à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR les moyens matériels et équipements définis en annexe 4. La mise à disposition de tout autre matériel devra faire l'objet d'un accord entre les parties.

Article 3 — Obligations de L'ARTISTE-AUTEUR

3.1 Présence effective

En aucun cas L'ARTISTE-AUTEUR ne peut se faire remplacer pendant la résidence, sauf accord préalable écrit de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.

Par ailleurs, L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à assurer une présence effective sur le lieu de la résidence, selon les modalités décrites à l'article 1. Toute modification de date ou de durée doit faire l'objet d'une concertation entre L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et fera l'objet d'un avenant au présent contrat.

3.2 Locaux

L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à user paisiblement des locaux mis à sa disposition en les conservant en bon état et à signaler tout dysfonctionnement observé.

3.3 Matériels mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR

L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à prendre soin des matériels et équipements listés en annexe 4 qui lui sont prêtés, ainsi qu'à n'effectuer aucune modification ou réparation de ces matériels sans accord préalable de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. L'état du matériel et des équipements sera vérifié en début et en fin de résidence par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. L'ARTISTE-AUTEUR s'engage à signaler toute casse survenue ou dysfonctionnement observé pendant la résidence.

3.4 Rencontre(s) avec les publics

L'ARTISTE-AUTEUR accepte de participer à des rencontres avec les publics, tel que prévu à l'article 1.

3.5 Devenir des œuvres éventuellement créées en résidence

L'ARTISTE-AUTEUR devra libérer l'espace de recherche ou d'activité de création en fin de résidence. Il organisera, le cas échéant, le démontage et le retour des œuvres créées pendant la résidence selon les modalités prévues avec LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE en annexe 2.

Article 4 — Assurances

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE déclare avoir assuré ses locaux, son matériel et son personnel. Elle a contracté une assurance en garantie tous dommages clou à clou et au titre de la responsabilité civile par contrat souscrit auprès de la compagnie sous le n° L'ARTISTE-AUTEUR fournira au plus tard à son arrivée en résidence une attestation d'assurance au titre de sa responsabilité civile.

L'ARTISTE-AUTEUR est responsable de ses effets personnels.

L'ARTISTE-AUTEUR fournit, le cas échéant, à LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE le descriptif et la valeur du matériel lui appartenant apporté pour son activité de création, de recherche ou d'expérimentation durant la résidence. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ne pourra assurer ce matériel que si l'inventaire lui est parvenu au plus tard 15 jours avant le début de la résidence. Si elle existe, la liste détaillée du matériel apporté par L'ARTISTE-AUTEUR et sa valeur est en annexe 5.

L'ARTISTE-AUTEUR fournit, le cas échéant, à LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE le descriptif et la valeur des œuvres créées pendant la résidence afin qu'elles soient assurées par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE jusqu'à la fin de la résidence. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ne pourra assurer les œuvres non déclarées par L'ARTISTE-AUTEUR. Chaque déclaration de valeur d'œuvre fournie par L'ARTISTE-AUTEUR est indexée au présent contrat.

Article 5 — Sécurité

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à communiquer à L'ARTISTE-AUTEUR, dès son arrivée, des consignes de sécurité qui devront être strictement respectées par lui. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE s'engage à mettre à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR des matériels et équipements répondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Article 6 — Résiliation de plein droit¹⁵

En cas de violation du présent contrat, par l'une des parties, l'autre partie la mettra en demeure, par voie de lettre recommandée avec demande d'acqué de réception, d'exécuter tout ou partie de ses obligations contractuelles. Si cette lettre de mise en demeure n'est pas suivie d'un effet pleinement satisfaisant dans un délai maximal de 15 jours à compter du jour de sa première présentation par La Poste, le présent contrat est résilié de plein de droit et sans sommation ni décision de justice.

Article 7 — Cas de force majeure

La responsabilité de chacune des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties, présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable, qui empêche l'une ou l'autre des parties d'exécuter une obligation essentielle mise par le contrat à sa charge.

Dans tous les cas, la partie empêchée devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la durée et les effets de la force majeure. En cas de prolongation de l'événement au-delà d'une période de quinze jours, le contrat pourra être renégocié de bonne foi.

Article 8 — Transfert du contrat

Aucune des parties ne peut transmettre à un tiers les droits et obligations qui lui sont attribués par le présent contrat, sauf accord préalable et écrit de l'autre partie.

Article 9 — Bilan partagé

Conformément à la circulaire n° 2016/005 du 8 juin 2016 du ministère de la Culture et de la Communication relative au « soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences », les parties s'engagent conjointement à élaborer un bilan partagé¹⁶ relatif au déroulement de l'accueil en résidence. Le bilan partagé est établi conjointement en fin de résidence par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR. Il s'agit d'un bilan qualitatif et quantitatif, mais aussi d'un bilan financier détaillé de l'action spécifique, précisant notamment le montant de la subvention allouée à la résidence et les postes de rémunération de L'ARTISTE-AUTEUR (bourse de résidence, rémunération des rencontres avec le public, droits d'auteur en cas de diffusion, salaire en cas d'actions culturelles...).

Ce bilan partagé est fait en autant d'exemplaires originaux que de signataires. Le présent contrat et ses annexes font impérativement partie des documents joints au bilan partagé transmis au moment de l'évaluation de la convention de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE. Il en est de même des contrats de cession de droits d'auteur ou des contrats de travail éventuellement conclus entre LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et L'ARTISTE-AUTEUR à l'occasion de la résidence.

Après établissement du bilan partagé, L'ARTISTE-AUTEUR et LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE peuvent, le cas échéant, convenir d'un avenant au présent contrat prévoyant la mention de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE sur certains supports de communication relatifs aux œuvres créées en résidence.

Article 10 — Loi applicable et compétence juridictionnelle

Le présent contrat est conclu sous l'égide de la législation française. Sauf disposition législative ou réglementaire s'y opposant, tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux juridictions compétentes de la ville de; étant précisé que les parties pourront avoir recours à la médiation¹⁷ avant toute saisine d'une juridiction.

Article 11 — Annexes

Les annexes au présent contrat ont une nature contractuelle et sont en conséquence signées par les parties. Leur modification suppose l'accord de l'ensemble des parties.

Fait à le
en autant d'exemplaires originaux que de signataires

LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

L'ARTISTE-AUTEUR

Annexe 1 — Dossier de candidature fourni par L'ARTISTE-AUTEUR

- Lettre de motivation
- CV
- Texte de présentation de la démarche
- Documentation d'œuvres antérieures

Annexe 2 — Moyens financiers mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

Bourse de résidence

Montant: €
 Mode de règlement:
 Coordonnées du destinataire de la facture de L'ARTISTE-AUTEUR:
 Calendrier de paiements:
 Paiement de la facture à réception et/ou délais de règlement:

Frais pris en charge par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE et modalités de cette prise en charge

Frais de réalisation des œuvres plafonnés à hauteur de €
 Préciser ici s'il s'agit d'une prise en charge directe ou les modalités de remboursement (délais, justificatifs...)

Hébergement

Préciser ici s'il s'agit d'une prise en charge directe ou les modalités de remboursement (délais, justificatifs...)

Déplacements

Préciser ici le nombre d'allers-retours domicile-lieu de résidence pris en charge, la base et les modalités de remboursement, l'éventuel plafond, les délais de remboursement, les justificatifs demandés... Préciser aussi l'éventuelle prise en charge des déplacements sur le territoire de la résidence (transports en commun, mise à disposition d'un véhicule, modalités de remboursement, délais, justificatifs demandés...)

Restauration

Préciser ici l'éventuelle prise en charge sous la forme de *per diem*, accès à une cantine, notes de frais...

Transport des œuvres éventuellement créées jusqu'au domicile de L'ARTISTE-AUTEUR après la résidence

Préciser ici les modalités et les conditions financières de ce transport.

Annexe 3 — Moyens humains mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

- Ressources humaines (savoir-faire, assistance technique, administrative...) de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE mises à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR pendant la résidence:
- Acteurs du territoire pouvant être une ressource pour L'ARTISTE-AUTEUR dans le cadre de son activité de recherche ou de création (associations, autres artistes, enseignants, artisans, industriels ou autres entreprises...):
- Assistant(s) personnel(s) de L'ARTISTE-AUTEUR
Conditions d'accueil et de prise en charge des frais concernant l'assistant-e éventuel-le de L'ARTISTE-AUTEUR (rémunération, hébergement, déplacements, restauration...).

Annexe 4 — Matériel et équipement mis à la disposition de L'ARTISTE-AUTEUR par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE

- Caractéristiques du lieu de recherche ou de création:
- Matériel disponible dans le lieu de recherche ou de création:
- Équipements spécifiques de LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE:
- Autres accès possibles à des équipements locaux:

Annexe 5 — Matériel ou équipement apporté par L'ARTISTE-AUTEUR

Descriptif, date d'achat et valeur du matériel aux fins d'assurance par la structure.

1. Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels) : www.usopav.org
Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) : www.fraap.org
Cipac : www.cipac.net
Arts en résidence – Réseau national : www.artsenresidence.fr
2. Si un artiste-auteur exerce sous un pseudonyme l'activité qui est l'objet du présent contrat, la résidence doit strictement garder secret le nom patronymique de L'ARTISTE-AUTEUR ; faute de quoi elle engagerait sa responsabilité.
3. Attention : s'il est précisé « n° d'immatriculation en cours », l'artiste fournira un document justifiant ses démarches d'immatriculation.
4. L'ARTISTE-AUTEUR inscrit ici son numéro de TVA intracommunautaire ou spécifie « exonéré » suivi de la mention « la TVA n'est pas due en application de l'article 293B-III-2-3 du code général des impôts »
5. Début d'activité : si L'ARTISTE-AUTEUR, déclarant fiscalement ses revenus en Bénéfices non commerciaux (BNC), n'est pas encore identifié(e) par l'un des organismes de sécurité sociale : MDA ou Agessa, il (ou elle) doit préciser « en cours » et effectuer d'urgence les démarches de début d'activité auprès de l'Urssaf, qui a le rôle de CFE (Centre de formalités des entreprises) pour les artistes-auteurs.
6. S'agissant d'un collectif d'ARTISTES-AUTEURS, deux options sont possibles : soit un seul contrat est signé par les membres du collectif, soit un contrat pour chacun des membres du collectif. Dans le premier cas, LES ARTISTES-AUTEURS sont solidairement responsables de l'exécution du contrat dans son ensemble. Dans le second cas, chacun est responsable de ses seules obligations.
7. Il est important d'identifier avec précision la personne ou entreprise qui s'engage par la signature du contrat. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE peut être gérée sous la responsabilité d'une personne morale de droit privé ou sous la responsabilité d'une personne morale de droit public. Le présent contrat est établi pour ces deux cas de figure. Le contrat de résidence est soumis au respect du code de la propriété intellectuelle.
8. La personne morale doit être identifiée en qualité de diffuseur par l'organisme de sécurité sociale dont dépend L'ARTISTE-AUTEUR et s'acquitter de la « contribution diffuseur » (1,1% de la rémunération brute hors taxe qu'il verse à L'ARTISTE-AUTEUR). Cette contribution obligatoire est à sa charge.
9. La mention de la qualité du signataire du contrat (gérant, président, etc.) et des identifiants juridiques de la personne morale qu'il représente (dénomination et forme sociale, RCS, Siret, APE, siège social) est une condition de validité du contrat.
10. LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE ne peut en aucun cas imposer à L'ARTISTE-AUTEUR une cession de droits patrimoniaux à titre gratuit. La cession gratuite est une faculté exclusive de L'ARTISTE-AUTEUR lui-même. Si l'artiste a fait apport de ses droits patrimoniaux à une société de perception et de répartition des droits (SPRD ou société d'auteurs), LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE devra prendre contact avec la SPRD de L'ARTISTE-AUTEUR (ADAGP, Saif...) pour conclure spécifiquement un contrat de cession de droits quant à l'exploitation de l'image des œuvres en précisant ses limites (destination, étendue, territoire, durée). Les répertoires des sociétés d'auteurs sont librement consultables sur leurs sites internet (www.adagp.fr, www.saif.fr...).
11. Quand le contact est à l'initiative de la structure et si un déplacement physique de l'artiste est nécessaire pour cet entretien, les frais afférents sont pris en charge par la structure.
12. Ces actions doivent demeurer secondaires par rapport au temps global de la présence de l'artiste, sauf lorsque la démarche de création l'induit spécifiquement.
13. ADAGP, Saif, ...
14. Par principe, les bourses et allocations sont imposables au titre des revenus professionnels mais ne sont pas assujetties à la TVA dès lors qu'elles ne viennent pas rémunérer une livraison de biens ou l'exécution d'une prestation de services.

15. Cette clause de résiliation de plein droit est d'une efficacité juridique importante car elle permet de mettre fin au contrat sans recourir au juge. Rappelons que seul un juge statuant au fond peut prononcer la résiliation d'un contrat ; le juge de référé n'ayant pas la capacité de le faire. Il peut en résulter une difficulté sérieuse en termes de délai. La présente clause est donc essentielle. Elle peut aboutir à mettre fin prématurément au contrat de résidence.
16. Le bilan partagé fait notamment état des points forts de la résidence, de ses axes d'amélioration et des éventuelles difficultés rencontrées par L'ARTISTE-AUTEUR ou par LA STRUCTURE DE RÉSIDENCE.
17. Ici les parties choisissent de privilégier ou non le recours à la médiation avant toute action judiciaire. Il est rappelé qu'une médiation a toujours lieu à court délai, qu'elle peut être interrompue librement à tout moment et qu'elle aboutit souvent avec succès à une solution amiable.

Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation est une pratique ou une discipline qui vise à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation d'informations, éclaircir ou rétablir des relations, dans un cadre confidentiel. Ce tiers neutre, indépendant et impartial, est appelé médiateur. Il est soumis à un code national de déontologie.

La médiation est un mode de résolution des litiges par le dialogue. Elle est plus rapide, moins onéreuse et moins lourde qu'une procédure judiciaire. Les parties restent libres de suivre ou non l'avis du médiateur. Grâce à la médiation, nombre de différends ou de situations de blocage trouvent rapidement une issue partagée entre les parties.

La médiation est soit conventionnelle, soit judiciaire. La médiation conventionnelle est un processus amiable de résolution des conflits, initiée à la demande des parties, soit parce qu'une clause du contrat à l'origine du différend la prévoit, soit parce qu'elles choisissent d'y recourir expressément et librement. Si la médiation aboutit, ce qui est souvent le cas, elle se termine généralement par un protocole transactionnel conclu en application des articles 2044 et suivants du code civil. Ce protocole a l'autorité de la chose jugée. Le litige en cause ne peut plus être porté devant un juge.

La médiation judiciaire est une mesure ordonnée par le juge civil ou commercial avec l'accord des parties. Le juge apprécie l'intérêt et l'opportunité de la mettre en œuvre dans le cadre des articles 131-1 à 131-15 du nouveau code de procédure civile. La durée initiale de la médiation judiciaire ne peut excéder trois mois. Cette mission peut être renouvelée une fois, pour une même durée, à la demande du médiateur, du juge ou des parties. La procédure judiciaire est suspendue durant la médiation. En cas de succès, les parties ont la possibilité de soumettre leur protocole transactionnel à l'accord du juge pour homologation, ce qui lui confère un caractère exécutoire.

Il est recommandé de recourir à des médiateurs formés et agréés par un Centre de médiation. Les principaux Centres de médiation nationaux :

AME : www.mediateurseuropeens.org

Cmap : www.cmap.fr

CMC : www.centredemediationculture.com

IEAM : www.ieam.eu

Répertoire de sites Internet ressources

Institutions

Centre national des arts plastiques (Cnap)

Le Centre national des arts plastiques est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine des arts visuels. Le site Internet du Cnap propose une base de données de plus de 2200 structures de l'art contemporain : lieux d'exposition, écoles supérieures d'art, réseaux professionnels, prix, bourses, résidences. Les responsables de chaque lieu répertorié ont la possibilité de publier directement leurs appels à candidatures. Une centaine de propositions sont accessibles depuis la page d'accueil, dans la rubrique « Appels à candidature et offres d'emploi ». Les appels à candidatures peuvent aussi être envoyés à :
info.cnap@culture.gouv.fr
www.cnap.fr

**Ministère de la Culture
et de la Communication**
www.culture.gouv.fr

Syndicats et organisations professionnelles

AFD (Alliance française des designers)

Ce syndicat professionnel représente les designers quelles que soient leurs disciplines et leur forme juridique. Le site Internet répertorie, sous l'onglet « Actions/Blog », des « Appels d'offres : liste blanche », des « Listes noires des appels d'offres et concours » ainsi que des « Listes noires des mauvais payeurs ».
www.alliance-francaise-des-designers.org

Aica France (Association internationale des critiques d'art)

Cette association représente les critiques des arts visuels. Son site Internet diffuse des actualités et informations professionnelles ainsi que des ressources bibliographiques.
www.aicafrance.org

Caap (Comité des artistes-auteurs plasticiens)

Ce syndicat professionnel représente les auteurs d'arts visuels (arts graphiques, plastiques, photographiques, etc.). Le site Internet

regroupe, sous l'onglet « Ressources », une rubrique « Appel à projets, résidences, emplois » accessible aux adhérents du Caap. Sa page publique Facebook signale dans ses actualités les appels d'offres et les concours abusifs destinés aux artistes-auteurs (rubrique « art-naque »).
caap.asso.fr
www.facebook.com/caapartsvisuels

C-E-A / Commissaires d'exposition associés

Cette association regroupe les personnes exerçant une activité de commissaire d'expositions d'art contemporain en France. Des appels à candidatures sont diffusés sur la page d'accueil de son site Internet.
www.c-e-a.asso.fr

SMdA-CFDT (Solidarité Maison des artistes-CFDT)

Ce syndicat professionnel représente les artistes-auteurs des arts visuels et de l'écrit.
www.solidaritemda.com

Snaa-FO (Syndicat national des artistes-auteurs-Force ouvrière)
www.snaa-fo.org

Snap-CGT (Syndicat national des artistes plasticiens-CGT)
www.snapcgt.org

SNP (Syndicat national des photographes)
Ce syndicat professionnel représente l'ensemble des photographes (indépendamment de leur usage du média photographique, de leur statut juridique et de leurs diffuseurs).
snp.photo

SNSP (Syndicat national des sculpteurs et plasticiens)

Ce syndicat professionnel représentant les sculpteurs et plasticiens fournit à ses adhérents, via la page d'accueil de son site Internet, des annonces et des informations diverses dans les « Rubriques réservées aux adhérents ».
www.sculpteurs-plasticiens.org

Unpi (Union nationale des peintres illustrateurs)
www.unpi.net

UPP (Union des photographes professionnels/auteurs)

Cette organisation professionnelle défend les droits des photographes auteurs et des

photo-journalistes. Le site Internet fournit des informations statutaires, d'ordres fiscal, social et juridique. Des modèles de bon de commande, de bordereau de contrat, de pige et de note de frais sont aussi téléchargeables librement. www.upp-auteurs.fr

Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels)

Cette intersyndicale, créée en 2005, regroupe la Caap (Comité des artistes-auteurs plasticiens), le Self (Syndicat des écrivains de langue française), le SNP (Syndicat national des photographes), le SNSP (Syndicat national des sculpteurs et plasticiens) et l'Unpi (Union nationale des peintres illustrateurs). Le site Internet de l'Usopav met régulièrement à disposition des modèles, téléchargeables gratuitement, de contrat de commande, d'édition, d'exposition et de cession de droits d'auteur. www.usopav.org

Autres organismes et réseaux professionnels

ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art)

Cette association fédère la totalité des 46 écoles supérieures d'art publiques délivrant des diplômes nationaux de niveau BAC+3 et BAC+5 et défend la spécificité des enseignements supérieurs artistiques. L'association diffuse sur son site Internet les appels à candidatures des écoles supérieures d'art (dans la catégorie « Ressources », sous l'onglet « Bourses et résidences »). www.andea.fr

Arts en résidence – Réseau national

Cette association fédère 21 structures d'accueil en résidence d'artiste, de commissaire d'expositions, de critique d'art, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts visuels, en France. www.artsenresidence.fr

Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain)

Cette organisation fédère 23 associations, dont notamment Aica France, ANdÉA, Arts en résidence – Réseau national, C-E-A, d.c.a.

Réseau Diagonal et Réseau documents d'artistes. Des appels à candidatures sont diffusés sur son site Internet dans la rubrique « Offres d'emploi », sous l'onglet « Appels à projets et résidences ». www.cipac.net

d.c.a. (Association française de développement des centres d'art)

Cette association fédère les centres d'art contemporain en France. Son site Internet rassemble des « Appels à projets » (y compris internationaux) dans une rubrique du même nom, accessible depuis l'onglet « Annonces / offres d'emploi ». www.dca-art.com

Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens)

Cette fédération représente les associations et collectifs d'artistes plasticiens sur le plan national. Sa liste de diffusion permet aux artistes plasticiens, sur inscription en ligne, de recevoir gratuitement les appels à résidences. Avant leur diffusion, les différentes annonces sont étudiées et vérifiées, afin d'éviter de relayer des offres peu pertinentes et/ou non professionnelles, voire non respectueuses des droits des artistes plasticiens. Les structures peuvent envoyer les appels à candidatures à goodnews@fraap.org www.fraap.org

Sociétés de perception et de répartition des droits (SPRD) du domaine des arts visuels

La mission de ces deux sociétés civiles est de percevoir et de répartir les droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques (architectes, designers, dessinateurs et scénaristes de bande dessinée, graphistes, illustrateurs, plasticiens, peintres, photographes, sculpteurs). Elles gèrent l'ensemble des droits patrimoniaux reconnus aux auteurs (droit de suite, droit de reproduction, droit de représentation, droits collectifs), pour tous les modes d'exploitation : livre, presse, publicité, produits dérivés, enchères, vente en galerie, télévision, vidéo à la demande, sites Internet, etc.

ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques)

www.adagp.fr

Saif (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe)

www.saif.fr

Régime de sécurité sociale des artistes-auteurs et des auteurs

Agessa (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs)

Elle a pour mission la gestion de la sécurité sociale des auteurs d'œuvres littéraires, photographiques, audiovisuelles et musicales. www.agessa.org

MdA (Maison des artistes) – Sécurité sociale

Elle a pour mission la gestion de la sécurité sociale des auteurs d'œuvres graphiques et plastiques. www.mda-securitesociale.org

Réseaux régionaux

De nombreux sites Internet régionaux recensent l'actualité et les appels à candidatures des lieux d'art contemporain de la zone géographique qu'ils couvrent.

50° nord

Le site Internet de ce réseau transfrontalier franco-belge diffuse des appels à candidatures via l'onglet « Ressource » puis la sous-catégorie « Annonces ». www.50degresnord.net

ACB (Art contemporain en Bretagne)

Le site Internet recense, par département, les lieux d'art contemporain en Bretagne, les appels à candidatures sont diffusés à la fois dans les rubriques « Actualité » et « Ressources ». www.artcontemporainbretagne.org

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Les « Résidences de l'art en Dordogne » sont présentées dans la rubrique « Le programme », sous l'onglet « Artistes en création » du site Internet. www.culturedordogne.fr

Art contemporain en Languedoc-Roussillon

Outre un annuaire de lieux, le site Internet présente les appels à résidences de la région sous l'onglet « Informations professionnelles ». www.artcontemporain-languedocroussillon.fr

Art contemporain en Rhône-Alpes

Le site Internet dispose d'un annuaire des lieux sous forme de carte interactive. La consultation est possible par département ou par type de structure (par exemple « Résidence »). www.ac-ra.eu

Art Flox

Ce portail d'information sur l'art contemporain à Bordeaux et en Aquitaine diffuse des appels à candidatures et annonce des événements liés aux résidences via la rubrique « Communiqués », dans la catégorie « Résidence d'artiste ». art-flox.com

Arts visuels en région Centre

Les lieux de résidence de la région sont présentés sous l'onglet « Annuaire », dans la catégorie « Résidences d'artistes ». Une carte permet de visualiser leur situation géographique. Les appels à candidatures sont recensés sous l'onglet « Actualités professionnelles » du site Internet. aar.fr

BOTOXS, Réseau d'art contemporain de la Côte d'Azur

Sous l'onglet « Les événements », le site Internet répertorie certaines résidences en cours, passées et à venir, ainsi que les événements associés. www.botoxs.fr

CINQ 25 / Réseau art contemporain en Limousin

Le site Internet propose une carte interactive des lieux d'art contemporain de la région, avec la mention « résidence » le cas échéant. Les appels à candidatures sont recensés sous l'onglet « Actualités ». cinqvingtcinq.org

La belle revue

Le site Internet de cette revue (à la fois numérique et papier), qui entend défendre un territoire associant plusieurs départements du grand centre de la France, dispose d'une page « Appel à projets ». www.labellerevue.org

Mapraa (Maison arts plastiques/visuels Auvergne – Rhône-Alpes)

Ce centre de ressources recense sur son site Internet, via l'onglet « Bloc-Notes le mensuel », l'actualité des arts plastiques ainsi que des appels à candidatures de la région Auvergne – Rhône-Alpes.

www.mapraa-art.org

Marseille expos

Le réseau des galeries et lieux d'art contemporain à Marseille peut être visualisé au moyen d'une carte interactive sur son site Internet. Celui-ci répertorie par ailleurs les appels à candidatures dans la rubrique « Agenda », sous l'onglet « Vue par catégories ». Une recherche via le mot clé « résidence » est également possible.

www.marseilleexpos.com

On The Move (OTM)

Cette plateforme européenne d'information dédiée à la mobilité culturelle diffuse des appels à candidatures sur sa page « Mobility News ».

on-the-move.org

Pôle arts visuels Pays de la Loire

Ce site Internet propose un annuaire des lieux de l'art contemporain dans la région et recense, dans une rubrique « Ressources », un certain nombre d'aides et de subventions, de guides et d'informations professionnelles.

poleartsvisuels-pdl.fr

Réseau Diagonal

Ce réseau national et européen de structures de diffusion de la photographie contemporaine propose sur son site Internet, via l'onglet « Ressources », un calendrier annuel des appels à candidatures de résidence (toutes disciplines confondues), qui est téléchargeable au format PDF.

www.reseau-diagonal.com

Réseau documents d'artistes

Cette plateforme de ressources numériques compte près de 400 dossiers d'artistes présents dans les différents sites régionaux (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Auvergne – Rhône-Alpes, Aquitaine). Sous l'onglet « Ressources » sont présentés des lieux de résidence et des appels à candidatures.

www.reseau-dda.org

documentsdartistes.org

(Provence-Alpes-Côte d'Azur)

ddab.org (Bretagne)

dda-ra.org (Auvergne – Rhône-Alpes)

dda-aquitaine.org (Aquitaine)

Tram (Réseau art contemporain Paris / Île-de-France)

La rubrique « Appels à projets » du site Internet, accessible depuis l'onglet « Ressources professionnelles », présente les appels des structures membres du réseau.

www.tram-idf.fr

Versant Est

Le site Internet du réseau de l'art contemporain en Alsace dispose d'un onglet « Appels à projet et candidatures » accessible depuis la rubrique « Les ressources ».

versantest.org

Écoles supérieures d'art

Les sites Internet des écoles d'art suivantes publient des appels à candidatures pour des résidences (d'autres adressant des lettres de diffusion électroniques à leurs étudiants, actuels et anciens).

École supérieure d'arts & médias de Caen-Cherbourg

Le site Internet diffuse des appels à candidatures sous l'onglet « Actualités », dans la rubrique « L'école buissonnière ».

www.esam-c2.fr

Eesab – Brest, Lorient, Quimper, Rennes (École européenne supérieure d'art de Bretagne)

Le site Internet rassemble des appels à candidatures sous l'onglet « Ressources », dans la rubrique « Appels à projet / Résidences ».

www.eesab.fr

Ensba Lyon – École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Le site Internet recense des appels à candidatures sous l'onglet « Ressources », dans la rubrique « Annonces ».

www.ensba-lyon.fr

Villa Arson

Le site Internet de ce lieu, à la fois école supérieure d'art, centre d'art, résidence d'artistes et bibliothèque spécialisée, diffuse des appels à candidatures sous l'onglet « À suivre », dans la rubrique « Appels à projets | Professionnalisation ».

www.villa-arson.org

Organismes et réseaux internationaux

Aica International (Association internationale des critiques d'art)

Cette association promeut la critique d'art en tant que discipline, protège les intérêts professionnels et éthiques de ses membres, dont elle coordonne le réseau. Sous l'onglet « News » de son site Internet sont notamment diffusés des appels à candidatures.

www.aicainternational.org

Alliance of artists communities

Cette plateforme d'échanges et d'actualités présente un panel des résidences d'artistes, sous l'onglet « Residencies ». Cette page permet d'accéder à différents types d'information, appels à candidatures et conseils pour y répondre. Conçu pour un public d'artistes, étudiants et autres professionnels américains, il recense un grand nombre de résidences aux États-Unis.

www.artistcommunities.org

Arte-sur

Le site Internet de cette association consacrée aux échanges culturels entre l'Europe et l'Amérique latine permet de consulter les appels à candidatures classés par pays.

www.arte-sur.org

Berliner Künstler-Programm des DAAD / artists-in-Berlin Programme

Le site Internet diffuse l'actualité de toutes les disciplines de la création contemporaine à Berlin et affiche des liens vers certaines résidences d'artistes en Allemagne ainsi que des programmes curatoriaux.

www.berliner-kuenstlerprogramm.de

DutchCulture | TransArtists

Cette plateforme se conçoit comme un guide des résidences d'artistes internationales, sur laquelle partager connaissances et expériences concernant les programmes de résidence, la mobilité internationale et autres sujets connexes. La page « Residencies » du site apporte des informations sur ce que sont les résidences (ainsi qu'un historique et une typologie des programmes) et permet de procéder à une sélection par pays et par discipline (présentations détaillées des lieux avec photographies). L'onglet « Resources » renvoie

en outre vers des plateformes classées par pays (notamment pour trouver des financements).

www.transartists.org

e-flux

Cette plateforme de projets artistiques et curatoriaux publie des appels à candidatures sous l'onglet « Archive » et via sa lettre de diffusion électronique.

www.e-flux.com

Institut français

Pour soutenir la création et la diffusion de la culture française à l'international, l'Institut français recense des appels à projets dans toutes les disciplines artistiques (accessibles depuis la page d'accueil du site). Une rubrique « Résidences » est dédiée aux « grands programmes » internationaux et français.

www.institutfrancais.com

KulturKontakt

Ce centre de ressources européennes basé en Autriche organise plusieurs programmes de résidence pour des artistes internationaux, présentés sous un onglet dédié : « Artists-in-Residence-Programm ».

www.kulturkontakt.or.at

Pépinières européennes pour jeunes artistes

Le site Internet de ce réseau favorisant la mobilité des jeunes artistes en Europe diffuse régulièrement des appels à projets.

www.art4eu.net

Raav (Regroupement des artistes en arts visuels du Québec)

La mission de cette association est principalement de travailler à l'amélioration des conditions de vie et de pratique professionnelles des artistes. Son site dispose d'une rubrique « Appels de dossiers » sous l'onglet « Espace artistes ».

www.raav.org

Res Artis

Ce réseau mondial de résidences d'artistes entend les représenter et défendre leurs intérêts sur la scène internationale. Son site Internet est une plateforme d'échanges d'expériences dans ce domaine. Sous l'onglet « Residencies », il propose des informations sur ce qu'est une résidence, une liste de programmes d'accueil, des appels à candidatures ainsi que des ressources bibliographiques.

www.resartis.org

Réseau Art Actuel

Le site de ce portail visant à présenter la multiplicité des activités et des pratiques du secteur de l'art actuel et contemporain au Québec, au Canada et sur la scène internationale diffuse des appels à candidatures sous l'onglet « espace professionnel », dans la rubrique « Programmes de résidence ». Sont notamment recensées de nombreuses résidences croisées.

www.rcaaq.org

Répertoire de résidences

Avertissements

Ce guide répertorie les structures ayant répondu positivement aux questions du Centre national des arts plastiques et ainsi affirmé leur volonté d'y apparaître. La responsabilité des informations qui y figurent revient aux organisateurs des résidences.

Une grande précision a été demandée dans les réponses au formulaire du Cnap (adressé à près de huit cents structures) et les programmes ne présentant pas les garanties suffisantes du respect des critères fondamentaux de définition d'une résidence, identifiés par le groupe de travail réuni pour la conception de ce guide, n'ont pas été retenus. Ont notamment été exclues les « résidences-missions », en tant qu'elles relèvent d'ateliers de pratiques artistiques.

Chaque résidence étant singulière et les attentes des artistes diverses et spécifiques, nous avons fait le choix d'offrir un large éventail en référençant des programmes qui ne remplissent pas forcément l'ensemble des conditions optimales d'organisation d'une résidence déterminées par le groupe de travail. Aussi, malgré l'attention portée aux contenus publiés, le Centre national des arts plastiques ne saurait être tenu pour garant de la qualité des résidences présentées dans le répertoire. Si des éléments se révélaient caducs ou erronés, merci de nous en informer par courriel à l'adresse suivante : info.cnap@culture.gouv.fr

Afin de proposer un panorama le plus complet possible, cette publication inclut notamment des résidences dont l'existence est parfois très récente et d'autres ne publiant pas systématiquement d'appel à candidatures, mais sollicitant directement des résidents. Ce choix est motivé par la volonté de limiter le caractère exclusif de ces résidences en rendant possible l'envoi de candidatures spontanées.

Sont également référencées certaines résidences organisées par des structures étrangères, qui sont exclusivement réservées à des résidents étrangers. Il en existe peut-être d'autres, dont, malgré notre vigilance, nous n'avons pu avoir connaissance (toutes

ne sont pas identifiées par les réseaux professionnels et leurs appels à candidatures sont rarement diffusés en France).

Un répertoire de sites Internet ressources français et internationaux (p. 31) permet néanmoins d'assurer une veille concernant ce type de résidence en France et également de prendre connaissance d'offres de résidence à l'étranger.

Le séjour en résidence est un engagement dans un processus d'échange. Afin d'éviter certains écueils, il revient donc à l'artiste, au commissaire d'expositions, au critique, au théoricien et à l'historien de l'art souhaitant être accueilli en résidence la responsabilité de prendre directement contact avec la ou les structures ayant retenu son attention, ainsi qu'avec les précédents résidents (dont la liste est disponible dans la rubrique « Guide / Annuaire » du site Internet du Centre national des arts plastiques, www.cnap.fr, sous réserve que celle-ci ait été transmise par les organisateurs).

Il est recommandé d'examiner avec minutie les conditions d'accueil en résidence telles que décrites ci-avant, en étant particulièrement attentif aux sommes perçues et à leurs différentes destinations, à la nature des éventuelles actions culturelles attendues (nombre d'heures total, rémunération, encadrement assuré ou non par l'équipe de la structure et matériel fourni, etc.), ainsi qu'à la durée du séjour (en particulier pour la réalisation d'œuvres dans un contexte donné, voire *in situ*, dans le cadre d'événements publics comme certains festivals, sentiers d'art en paysage ou symposiums, encore trop souvent associés à des résidences).

Le futur résident est également invité à se renseigner auprès des Directions régionales des affaires culturelles du ministère de la Culture et de la Communication et des Services culturels des collectivités territoriales.

Enfin, le résident peut bénéficier, en amont de la résidence et avant signature de tout contrat, de l'expérience et des conseils des syndicats d'artistes-auteurs d'arts visuels et de l'écrit, mais aussi de leur soutien en aval, en cas de difficultés dans le déroulement de la résidence (voir « Répertoire de sites Internet ressources » p. 31).

Mode d'emploi

Conçu comme un outil pratique et donc facilement consultable, le guide *223 Résidences d'arts visuels en France* rassemble les informations essentielles concernant les dispositifs d'accueil en résidence : coordonnées complètes, nom du ou des contact(s), discipline(s), durée, modalités de sélection, conditions d'accueil. Les structures répertoriées sont triées selon le critère de l'ordre alphabétique de région, de département, de ville, d'arrondissement et de nom de résidence.

Le recensement renvoie au site Internet de la structure, lequel explicite généralement son programme dans sa globalité et apporte tous les éléments utiles sur les conditions de déroulement de la ou des résidences.

Les informations exhaustives relatives à chaque résidence (récoltées par le Centre national des arts plastiques dans le cadre de la préparation de cette publication) sont par ailleurs disponibles dans la rubrique « Guide / Annuaire » du site www.cnap.fr, dans laquelle les données sont régulièrement mises à jour par les structures elles-mêmes. Les appels à candidatures, autres sources de renseignements actualisés, sont consultables depuis la page d'accueil ou sous l'onglet « Profession artiste » du site Internet.

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Allier (03)

DomaineM

10, rue Henri-Barbusse – 03350 Céryilly
T. +33 (0)4 70 66 38 73
www.ledomainem.com

Contact : Michel Cegara, directeur artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, arts sonores, pratiques hybridées

Durée : de 2 à 4 mois en continu ou non

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Matériel, équipements : bibliothèque, atelier destiné à l'estampe (gravure, lithographie) • Exposition • Publication d'un livret monographique et d'un journal annuel

Moyens financiers : bourse de résidence /

Frais pris en charge : repas / Contrat de résidence

La résidence

Place des Trois-Platanes
03290 Dompierre-sur-Besbre
T. +33 (0)4 70 34 69 35
www.dompierre-sur-besbre.fr

Contact : Marine Petit, coordinatrice de la résidence

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : de 2 semaines à 1 mois [1], 3 mois au minimum [2]

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : programme en lien avec le territoire et les ressources locales

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Exposition [2] • Catalogue [2] • Rencontres et débats avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : actions pédagogiques en milieu scolaire, conférences, visites, etc.

Moyens financiers : bourse de résidence / Rémunération des ateliers pédagogiques / Contrat de résidence

Shakers lieux d'effervescence

93, rue de l'Abbaye
03100 Montluçon
T. +33 (0)4 70 02 49 88

www.residenceshakers.com

Contacts : Michel Dubecq, président ; Lucie Bisson, médiatrice culturelle

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Pépinières d'artistes Shakers »

Durée : 3 mois [1], 6 mois à raison de 3 semaines par mois [2], 1 an [3]

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Limite d'âge : 35 ans [2] •

[1] Résidence de recherche et d'expérimentation, effectuée en binôme •

[2] Résidence de création destinée aux jeunes diplômés d'écoles d'art •

[3] Résidence pour des artistes locaux avec mise à disposition d'un atelier

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Matériel, équipements : presse à graver de voyage, chambre noire, perceuse à colonne, petit équipement d'atelier • Exposition [2], expositions hors les murs dans l'Allier et en Auvergne [3] • Catalogue [2] • Ateliers ouverts, rencontres avec le public [3] • Autres actions culturelles / activités annexes : projets artistiques et culturels avec des écoles et partenaires culturels et sociaux

Moyens financiers : bourse de résidence [1 et 2]

Budget de réalisation [1 et 2] / Rémunération des interventions pédagogiques / Contrat de résidence

Ardèche (07)

Sur le sentier des lauzes

Le Villard – 07260 Saint-Melany
T. +33 (0)4 75 35 53 92
www.surlesentierdeslauzes.fr
www.atelierrefuge.fr

Contact : Anouck Durand-Gasselin, conseillère artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, écriture, architecture, paysagisme, musique, danse, sciences humaines

Nom du programme : « Résidences Labos »

Durée : de 1 semaine à 1 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de recherche

et d'expérimentation • Thématique privilégiée : résidence ouverte à tout chercheur « du paysage »
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement au cas par cas • Présentation du travail possible • Publication d'une trace de la recherche sur le blog de l'atelier refuge
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : transports / Contrat de résidence

Drôme (26)

Art 3

8, rue de Sabaterie
 26000 Valence
 T. +33 (0)4 75 55 31 24
 www.art-3.org
Contact : Sylvie Vojik, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme :
 « Programme international de résidences »
Durée : 2 mois [1] ; 3 mois [2]
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Limite d'âge : 40 ans • Avoir fait ses études dans la région Auvergne-Rhône-Alpes ou y résider • Résidence croisée • [1] art3 (Valence) | Homesession (Barcelone) : résidence de recherche et d'expérimentation • [2] Région Rhône-Alpes | Land du Bade-Wurtemberg : résidence de création
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement de la recherche ; insertion dans le milieu professionnel régional [2] • Exposition [2] • Catalogue [2] • Temps de restitution de la résidence selon les choix de l'artiste en collaboration avec la structure d'accueil [1]
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Haute-Savoie (74)

L'artepes - espace d'art contemporain

MJC Teppes
 Place des Rhododendrons
 74000 Annecy

T. +33 (0)4 50 57 56 55
 www.lartepes.org
Contact : Olivier Godeux, responsable
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Durée : 4 mois en continu
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : concevoir une œuvre en relation avec les usagers de la MJC, en prenant en compte leur environnement social, culturel et urbain.
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Exposition en début de résidence
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence et contrat d'exposition

Pôle Land Art départemental - ESAT ferme de Chosal

Route de l'Usine
 74350 Copponex
 T. +33 (0)4 50 44 12 82
 www.fermedechosal.org
Contacts : Emmanuel Mosse, directeur ; Régine Raphoz, directrice artistique
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Naturellement ! »
Durée : variable
Modalités de sélection : par appel à candidatures et parfois sur sollicitation • Thématique privilégiée : Land Art, installations *in situ* ; orientation participative en lien avec des établissements médico-sociaux ; les résidences peuvent s'inscrire dans un programme transfrontalier du Conseil régional franco-genevois.
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Isère (38)

Moly-Sabata / Fondation Albert-Gleizes

1, rue Moly-Sabata
 38550 Sablons
 T. +33 (0)4 74 84 28 47
 www.moly-sabata.com

Contact : Pierre David, directeur
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, écriture
Durée : de 1 à 6 mois
Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de réalisation destinée à des artistes ou à des écrivains et organisée dans le cadre de partenariats
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Matériel, équipements : mise à disposition de matériel • Exposition possible • Publication • Participation aux événements de la structure d'accueil et de ses partenaires • Autres actions culturelles / activités annexes : éventuels stages pour amateurs
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : transports, repas / Rémunération des activités annexes / Contrat de résidence

Puy-de-Dôme (63)

Centre culturel le Bief - manufacture d'images

23, rue des Chazeaux - 63600 Ambert
 T. +33 (0)4 73 82 16 59
 www.lebief.org
Contacts : Frédérique Bouche, directrice ; Ben Quène, chargé de mission
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, estampe
Durée : 6 semaines fractionnables
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : éditions utilisant la sérigraphie, la typographie, la gravure ou la lithographie
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique • Matériel, équipements : ateliers de sérigraphie, typographie, presses pour linogravure, xylogravure, taille-douce, etc. ; équipement informatique • Exposition possible en aval de la résidence • Édition • Présentation du travail au public en fin de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : temps de rencontre (médiation) avec les publics et particulièrement les scolaires
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Artistes en résidence

Unité 9
 29, rue Georges-Besse
 63000 Clermont-Ferrand
 T. +33 (0)6 99 67 42 46
 www.artistesenresidence.fr
Contact : Martial Déflacieux, coordinateur
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Artistes en résidence »
Durée : 3 mois en moyenne, en continu ou non
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation • Résidence croisée
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par le coordinateur ; organisation d'échanges avec différents acteurs de l'art contemporain • Utilisation possible de l'espace curatorial du lieu avec comme unique contrainte de ne jamais présenter ses propres travaux
Moyens financiers : bourse de résidence

École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM)

25, rue Kessler
 63000 Clermont-Ferrand
 T. +33 (0)4 73 17 36 10
 www.esacm.fr
Contacts : Muriel Lepage, directrice ; Cédric Loire, coordinateur de la recherche
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, sciences humaines
Nom du programme :
 « La Coopérative de recherche »
Durée : 10 mois, de septembre à juin, de façon discontinue (6 jours ouvrables au minimum par mois)
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Participation aux séminaires des groupes de recherche et aux commissions de recherche • Moyens humains : accompagnement par la directrice, le coordinateur de la recherche et l'ensemble des équipes de l'école
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Hôtel Fontfreyde – Centre photographique

34, rue des Gras
63000 Clermont-Ferrand
T. +33 (0)4 73 42 31 80
www.clermont-ferrand.fr/-Hotel-Fontfreyde-Centre-Photographique-.html
Contact : Francine Lotte, responsable de site
Discipline : photographie
Nom du programme :
« Résidence photographique
de la Ville de Clermont-Ferrand »
Durée : 8 semaines fractionnables
Modalités de sélection : par appel
à candidatures • Thématique privilégiée :
le territoire et les habitants de la cité
clermontoise • Résidence de création
Conditions d'accueil : hébergement •
Exposition • Catalogue • Rencontres
avec les publics • Autres actions culturelles /
activités annexes : actions de médiation
auprès de tous les publics, dont des scolaires
Moyens financiers : bourse de résidence /
Contrat de résidence

Vidéoformes

La Diode
190-194, boulevard Gustave-Flaubert
63000 Clermont-Ferrand
T. +33 (0)4 73 17 02 17
www.videoformes.com
Contact : Gabriel Soucheyre, responsable
Disciplines : arts plastiques / arts visuels,
art vidéo et arts numériques
Durée : 12 mois
Modalités de sélection : par appel
à candidatures et sur sollicitation • Habiter
à Clermont Métropole • Résidence de création
Conditions d'accueil : espace de travail •
Moyens humains : accompagnement
technique, formation au montage • Matériel,
équipements : caméra, banc de montage,
équipement informatique ; mise à disposition
d'un fonds documentaire • Présentation
au public, performances • Autres actions
culturelles / activités annexes : intervention
dans l'accompagnement de projets
en milieu scolaire • Exposition collective lors
de la manifestation internationale d'art vidéo
« VIDEOFORMES » • Catalogue en ligne •
Réalisation d'un portrait vidéo de l'artiste
Moyens financiers : bourse de résidence /
Rémunération des activités annexes selon
les projets / Contrat de résidence

Sancy Artense Communauté – Maison Garenne

Route de Bagnols
63680 La Tour-d'Auvergne
T. +33 (0)4 73 21 79 79
www.sancy-artense.com
Contacts : François Jonquères,
directeur ; Claire Barbieux, agent
de développement culturel
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme :
« Résidence d'artistes Sancy Artense »
Durée : 3 mois en continu
Modalités de sélection : par appel
à candidatures • Résidence de création •
Thématique privilégiée : programme
en lien avec le territoire Sancy Artense
Conditions d'accueil : hébergement •
Espace de travail • Moyens humains :
accompagnement technique et professionnel •
Exposition • Publication • Dans la limite
de 30% du temps de résidence : rencontres
et débats avec les publics, visites d'atelier •
Autres actions culturelles / activités annexes :
ateliers de sensibilisation en direction
des scolaires
Moyens financiers : bourse de résidence /
Contrat de résidence

Rhône (69)

AADN (Assemblée artistique des diversités numériques)

2, rue d'Arménie – 69003 Lyon
T. +33 (0)9 50 21 85 21
www.aadn.org
Contact : Pierre Amoudruz, directeur artistique
Discipline : arts numériques
Nom du programme : « Videophonie »
Durée : de 6 à 15 jours
Modalités de sélection : par appel
à candidatures • En partenariat
Conditions d'accueil : hébergement •
Espace de travail • Accueil dans une
des structures partenaires du dispositif •
Moyens humains : accompagnement
technique et artistique • Restitution publique
sous différentes formes • Présentation
au public • Autres actions culturelles /
activités annexes : temps de médiation
possible selon les structures d'accueil

Moyens financiers : bourse
de résidence / Frais pris en charge :
transports / Contrat de résidence

Galerie Tator

36, rue d'Anvers – 69007 Lyon
T. +33 (0)4 78 58 83 12
www.rogertator.com
Contacts : Laurent Lucas, directeur ;
Marie Bassano, chargée de projet
Disciplines : arts plastiques / arts visuels,
design, architecture
Durée : de 1 semaine à 12 mois
consécutifs [1] et 1 mois [2]
Nom du programme :
[1] « Factory »
[2] « City Switch »
(programme satellite de la Factory)
Modalités de sélection : par appel
à candidatures (et sur sollicitation pour des
interventions sculpturales pérennes *in situ*,
en parallèle du programme « Factory ») •
En partenariat [2] • Résider dans la région
Auvergne – Rhône-Alpes [1] ou dans une
ville européenne partenaire [2] • Résidences
de création • Résidence croisée avec
des structures partenaires dédiées à l'art
contemporain et au design, implantées dans
de grandes villes européennes [2]
Conditions d'accueil : espace de travail •
Moyens humains : accompagnement
logistique, assistance technique et mise
en réseau • Présentation au public, environ
quatre ouvertures d'atelier par an [1]
Moyens financiers : budget de résidence
pour les interventions sculpturales *in situ* /
Contrat de résidence

L'attrape-couleurs

5, place Henri-Barbusse
69009 Lyon
T. +33 (0)4 72 19 73 86
www.attrape-couleurs.com
Contacts : Gilles Maignaud, président ;
Lucja Ramotowski-Brunet, coordination
artistique et administrative
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Résidence 3x3x3 »
Durée : de 3 semaines à 3 mois,
en continu ou non
Modalités de sélection : par appel
à candidatures et sur sollicitation •
En partenariat avec Artistes en résidence
à Clermont-Ferrand et Lieu-Commun

à Toulouse • Thématique privilégiée :
mise en relation de trois artistes différents
venant de Clermont-Ferrand, de Toulouse
et de Lyon afin qu'ils travaillent ensemble
et se nourrissent des techniques des autres ;
chaque programme de résidence a sa finalité
propre : recherche, expérimentation ou création
Conditions d'accueil : hébergement •
Espace de travail • Moyens humains :
accompagnement artistique • Conférences,
performances, ouverture d'atelier • Exposition
pour les résidences de création • Restitution
de résidence possible pour les autres formats
Moyens financiers : bourse de résidence /
Frais pris en charge : transports en
cas d'exposition / Contrat de résidence

Le cap – Centre d'arts plastiques de Saint-Fons

Espace Léon-Blum
Rue de la Rochette
69195 Saint-Fons
T. +33 (0)4 72 09 20 27
www.lecap-saintfons.com
Contact : Anne Giffon-Selle, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Durée : de 8 mois à 2 ans de façon
discontinue, en fonction du projet
Modalités de sélection : par appel
à candidatures et sur sollicitation •
Résidence de création et d'intervention •
Thématique privilégiée : programme en lien
avec le territoire et son contexte humain
Conditions d'accueil : moyens humains :
encadrement du projet • Exposition •
Publication
Moyens financiers : bourse de résidence
et budget de réalisation / Frais pris en charge :
transports, repas / Contrat de résidence

URDLA / Centre international estampe & livre

207, rue Francis-de-Pressensé
69100 Villeurbanne
T. +33 (0)4 72 65 33 34
www.urdl.com
Contact : Cyrille Noirjean, directeur
Disciplines : arts plastiques /
arts visuels, estampe
Durée : en fonction des nécessités
techniques de création
Modalités de sélection : par appel
à candidatures • Thématique privilégiée :

pratique des techniques de l'estampe dans la création contemporaine, plastique et graphique
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique assuré par des imprimeurs pour les éditions • Matériel, équipements : ateliers de lithographie, taille-douce, typographie et équipement informatique ; mise à disposition du Centre de documentation • Conférences, présentation au public • Édition • Exposition
Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat d'édition

Savoie (73)

La conciergerie

17, montée Saint-Jean
 73290 La Motte-Servolex
 T. +33 (0)4 79 65 17 78
 www.conciergerie-art.com
Contact : Serge Helies, directeur artistique
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, arts numériques
Durée : de 1 semaine à 1 mois
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation ou de création • Thématique privilégiée : pour chaque programme les modalités sont fixées par le commissaire d'expositions en accord avec l'artiste sélectionné
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Matériel, équipements : mise à disposition de matériel • Exposition • Présentation au public et ouverture d'atelier • Autres actions culturelles / Activités annexes : rencontres avec des groupes scolaires, médiation ; animation d'ateliers de pratiques artistiques ; travail en public en fonction du projet et de la durée de la résidence
Moyens financiers : budget de réalisation
 Rémunération des éventuels ateliers et actions culturelles / Contrat de résidence

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Côte-d'Or (21)

Les ateliers Vortex

71-73, rue des Rotondes
 21000 Dijon
 T. +33 (0)9 72 43 68 71
 www.lesateliersvortex.com
Contacts : Thomas Fontaine, Fiona Lindron, Lisbeth Løvbak Berg, Sylvain Marchand, Annelise Ragno, artistes fondateurs
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Durée : 3 mois dont 6 semaines de présence effective
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence s'adressant plutôt à la jeune création • Résidence de création ou de recherche et d'expérimentation
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, partage de compétences et organisation de rencontres avec des professionnels • Matériel, équipements : outillage et matériel de fabrication bois et métal et nombreux équipements (textile, impression, sérigraphie, image photo et vidéo, moulage, etc.) • Exposition • Échanges avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : accueil de publics scolaires avec l'accompagnement de l'équipe de l'association
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements, *per diem*, etc. / Contrat de résidence

Crane lab

Château de Chevigny
 21140 Millery
 T. +33 (0)6 58 21 29 17
 www.cranelab.fr
Contact : Jean Voguet, directeur
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, peinture, musique acousmatique, etc.
Nom du programme :
 « Crane lab – Résidence croisée »
Durée : variable, mais continue
Modalités de sélection : sur candidatures

examinées tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création • Thématique privilégiée : pratiques interdisciplinaires
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : formation professionnelle technologique et accompagnement artistique et technique en cas de commande • Expositions (commandes éventuelles), concerts ou performances à la suite de certaines résidences • Éditions de livres, catalogues, vidéos, etc. • Présentations publiques du travail effectué ou publication des rapports de recherche • Autres actions culturelles / activités annexes : participation de certains résidents à des échanges internationaux initiés par le Crane lab avec des festivals en Asie, en Afrique et en Amérique du Nord.
Moyens financiers : bourse de résidence / Invitation officielle et contrat en cas d'exposition

Doubs (25)

Fonds régional d'art contemporain, Frac Franche-Comté

Cité des Arts
 2, passage des Arts
 25000 Besançon
 T. +33 (0)3 81 87 87 40
 www.frac-franche-comte.fr
Contact : Sylvie Zavatta, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, critique d'art, commissariat d'expositions
Durée : de 3 à 12 mois, consécutifs ou non
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation sans obligation de restitution
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par l'équipe du Frac, mise en relation avec différentes structures partenaires ainsi qu'avec des entreprises locales si nécessaire • Matériel, équipements : prêt de matériel si nécessaire • Restitution selon projet • Temps de rencontre avec les Amis du Frac
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Institut supérieur des beaux-arts de Besançon / Franche-Comté

12, rue Denis-Papin
25000 Besançon
T. +33 (0)3 81 87 81 30
www.isba-besancon.fr

Contacts : Laurent Devèze, directeur ;
Nathalie Gentilhomme, directrice adjointe

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Le 12 rue Denis Papin »

Durée : 2 mois environ

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • En partenariat avec le palais des Paris Takasaki (Japon), l'École des beaux-arts d'Athènes, l'université de Bellas Artes de Valencia (Espagne), l'École d'art de Porto Rico et l'Alliance française de Chittagong (Bangladesh) • Résidence croisée de création • Thématique privilégiée : champ de recherche de l'Institut, Fronts/Frontières

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : invitation à tous les événements en et hors école •

Matériel, équipements : ateliers techniques de l'établissement • Exposition (en fonction du calendrier) • Le programme s'inscrit dans la vie pédagogique et la programmation culturelle de l'établissement

Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : transport / Contrat de résidence

Jura (39)

Espace arts plastiques - artothèque de La Fraternelle

Maison du Peuple
12, rue de La Poyat
39200 Saint-Claude
T. +33 (0)3 84 45 77 32
www.maisondupeuple.fr
blogimprimeriefraternelle.tumblr.com

Contact : Sandra Tavernier,
responsable de l'espace arts plastiques

Disciplines : arts plastiques / arts visuels,
arts graphiques

Durée : variable

Modalités de sélection : sur candidatures examinées tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence de création •

Thématique privilégiée : histoire ouvrière, utopie, politique, travail collaboratif donnant lieu à l'édition de multiples (estampes, posters, multiples, livres d'artistes, micro-éditions)

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement et médiation techniques • Matériel, équipements : ateliers d'impression, outils des ateliers de sérigraphie et de typographie • Exposition • Édition(s) •

Inscription des œuvres produites au catalogue de l'Artothèque • Rencontres avec les publics et participation à la programmation du lieu (arts vivants et cinéma) et des structures culturelles partenaires, selon le souhait de l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes : possibilité d'ateliers avec différents publics (scolaires, centres sociaux, tout public) **Moyens financiers :** bourse de résidence possible / Rémunération des éventuels ateliers Contrats de résidence

Nièvre (58)

Parc Saint Léger, Centre d'art contemporain

Avenue Conti
58320 Pougues-les-Eaux
T. +33 (0)3 86 90 96 60
www.parc-saintleger.fr

Contacts : Catherine Pavlovic, directrice ;
Franck Bolland, chargé de la programmation hors les murs

Disciplines : arts plastiques / arts visuels [1 et 3], design graphique, d'espace et de produit [2 à l'Esaab Nevers], métiers de la ferronnerie [2 au lycée professionnel Le Mont-Châtelet] • Nom des programmes :

[1] « Résidences secondaires »

[2] « Résidences "Label excellence des métiers d'art" »

[3] « Résidence à Bibracte (Centre archéologique européen) »

Durée : 3 mois [1] ; 6 semaines réparties sur 1 an [2] ; temps de présence réparti sur 1 an (en fonction des projets) [3]

Modalités de sélection : par appel à candidatures [1 et 2] et sur sollicitation [3] • En partenariat avec le Drac Bourgogne [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation [1] ; résidence de création et d'intervention [2] ; résidence de création [3] • Thématiques

privilegiées : contexte de formation aux métiers du design (graphique, espace et produit) à l'Esaab Nevers et aux métiers de la ferronnerie au lycée professionnel Le Mont-Châtelet, à Varzy (réalisation d'une œuvre en co-création avec les étudiants) [2] ; contexte spécifique d'un site archéologique faisant se rencontrer les méthodes d'investigations des archéologues et l'art contemporain, au musée de Bibracte et au centre de recherche de Glux-en-Glenne [3]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, technique et logistique [1, 2 et 3] ; accompagnement professionnel, mise en relation avec les réseaux nationaux et internationaux [1] • Matériel, équipements : moyens techniques et matériel [1, 2 et 3], véhicule [1] • Exposition [2 et 3] • Rencontres avec le public au choix de l'artiste (visites d'atelier, conférences ou restitution des travaux réalisés) [1] • Autres actions culturelles / activités annexes : résidence en milieu scolaire entièrement tournée vers la sensibilisation des effectifs aux pratiques plastiques contemporaines [2]

Moyens financiers : bourse de résidence [1 et 3] et budget de réalisation [2] / Frais pris en charge : Repas [3] / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des actions mises en place

Saône-et-Loire (71)

Musée Nicéphore-Niépce

28, quai des Messageries
71100 Chalon-sur-Saône
T. +33 (0)3 85 48 41 98
www.museeniepce.com

3, avenue Ampère
78180 Montigny-le-Bretonneux

Contacts : conservateur ; Emmanuelle Vieillard, chargée de communication ;
Maryse Bataillard, responsable du mécénat culturel, BMW France

Discipline : photographie

Nom du programme : « Résidence BMW au musée Nicéphore-Niépce »

Durée : 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat avec BMW France • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique par l'équipe du musée et soutien de BMW • Matériel, équipements : appareils, studios photo, scanners, imprimantes, traceur et logiciels de calibration et de retouche numérique du laboratoire, collection d'images documentation du musée • Édition de trois lots identiques d'une sélection des œuvres réalisées (effectuée par l'artiste et la direction du musée), qui sont remis au résident, au musée et à BMW France • Exposition des œuvres aux Rencontres d'Arles et à Paris Photo (dans l'année qui suit la résidence) • Édition d'un livre et d'un film **Moyens financiers :** bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Yonne (89)

L'Yonne en scène / Centre d'art contemporain

10, route de Saint-Georges
89000 Perrigny
T. +33 (0)3 86 72 85 36
www.lyonne-en-scene.com

Contact : Jean-Pascal Vault, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : 6 semaines non continues

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : partage du processus de création avec l'ensemble de la communauté scolaire

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et logistique • Exposition • Édition d'un document de fin de résidence • Temps de rencontre en concertation avec la direction de l'établissement scolaire et le professeur référent

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) et repas du midi / Contrat de résidence

BRETAGNE

Côte-d'Armor (22)

La fourmi-e

7, place de la Mairie – 22160 Carnoët
T. +33 (0)7 81 02 51 88
www.assolafourmie.worldpress.com

Contact : Aurélie Besenval, directrice artistique et coordinatrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, installations éphémères, photographie, sérigraphie, etc. • Nom des programmes : [1] « Résidence à La Quincaille » [2] « Champ d'Expression – parcours d'art contemporain à la ferme »

Durée : 10 jours

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidences de création et d'intervention • Thématiques privilégiées : résidences hors les murs et/ou *in situ* portées par un « centre d'art nomade » et s'implantant dans des lieux spécifiques liés au projet de l'artiste [1] ou à ceux qui sont définis par La fourmi-e, comme pour la manifestation « Champ d'Expression », parcours d'art issu de six résidences menées au cœur de fermes bretonnes [2]

Conditions d'accueil : hébergement (chez l'agriculteur accueillant) • Espace de travail (dans la ferme) • Moyens humains : accompagnement par la directrice artistique et la médiatrice de l'association, organisation d'échanges avec la presse, présence des agriculteurs accueillant l'artiste • Matériel, équipements : propres à chaque accueil • Exposition • Édition d'un catalogue (qui peut être objet artistique) et de cartes postales • Rencontres avec les publics lors du vernissage et de visites de l'exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers auprès de scolaires

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas [2] / Contrat de résidence / Rémunération des ateliers

Centre d'art Gwinzegal

3, rue Auguste-Pavie
22200 Guingamp
T. +33 (0)2 96 44 27 78
www.gwinzegal.com

Contact : Jérôme Sother, directeur artistique
Discipline : photographie
Durée : variable en fonction des propositions artistiques

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : travail sur le territoire à dominante rurale du pays de Guingamp

Conditions d'accueil : hébergement • Restitutions possibles sous forme de livres et/ou d'exposition

Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements et repas

La résidence des arts de Moncontour

1, rue du Champ-à-l'Avoir
22510 Moncontour
T. +33 (0)2 96 58 35 74

www.residenceartsmoncontour.fr

Contact : Karine Podvin, chargée du développement culturel

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, arts sonores, artisanat d'art

Durée : de 1 à 2 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique • Matériel, équipements : trois ateliers et une cour extérieure avec un préau • Exposition • Édition d'affiches et de flyers • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics scolaires (ateliers, rencontres) et de personnes âgées

Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération possible des ateliers

Finistère (29)

Arts à la Pointe

9, rue Lamartine – 29770 Audierne
T. +33 (0)2 98 70 28 72
www.artsalapointe.com

Contact : Yvain Bornibus, directeur artistique
Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : de 2 à 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique

privilegiée : en lien avec le patrimoine naturel, maritime, architectural du Cap Sizun (Pointe du Raz) et selon le thème de la manifestation estivale annuelle du Cap Sizun

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : des bénévoles participent au projet selon les besoins • Matériel, équipements : moyens techniques et outillage, réalisation d'éléments de menuiserie, agencement, charpente marine, etc., au lycée des métiers Jean-Moulin de Plouhinec • Exposition • Catalogue • Autres actions culturelles / activités annexes : interventions dans les cours d'enseignement général du lycée des métiers Jean-Moulin de Plouhinec

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Passerelle
Centre d'art contemporain /
Documents d'Artistes Bretagne

41, rue Charles-Berthelot
29200 Brest
T. +33 (0)2 98 43 34 95

www.leschantiers-residence.com

Contacts : Étienne Bernard, directeur de Passerelle Centre d'art contemporain ; Christine Finizio, directrice de Documents d'Artistes Bretagne

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Les Chantiers – Résidence »

Durée : 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence réservée aux artistes récemment diplômés vivant et travaillant sur la région Bretagne • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, critique, technique, juridique et social, organisation de visites d'atelier avec des professionnels • Matériel, équipements : régie technique du centre d'art • Exposition • Rédaction d'un texte par un(e) critique d'art • Archive documentaire de la résidence mise en ligne sur le site Internet dédié au programme, géré par Documents d'Artistes • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers avec l'aide du service des Publics pour penser les modalités de médiation de son projet

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Finis terrae

20, la Chapelle du Mur
29610 Plouigneau
T. +33 (0)6 80 05 94 17
www.finis-terrae.fr

Contacts : Marcel Dinahet, président ; Ann Stouvenel, coordinatrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, critique, théorie et histoire de l'art

Nom du programme : « Les résidences au sémaphore du Créac'h à Ouessant »

Durée : 1 mois, idéalement en un seul séjour

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de recherche et/ou de création ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : problématiques liées à la mer, la lumière, le littoral, l'horizon, l'insularité, le voyage ou le paysage, etc.

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel • Expositions • Édition possible • Conférences et rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : sans aucune obligation, partage d'expérience dans des centres d'art ou établissements scolaires

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des projets

Art4Context

47, rue du Coteau-de-Kermabeuzen
29000 Quimper
T. +33 (0)6 73 65 11 67
www.art4context.org

Contacts : Pascal Le Guennec, président ; Éric Le Vergé, directeur et responsable artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : trois ou quatre périodes de 1 ou 2 semaines environ, échelonnées sur une année

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : œuvres *in situ*

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, professionnel, technique et logistique et assistance d'étudiants stagiaires de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne • Moments de restitution • Blog dédié à chaque résidence • Conférences et rencontres publiques

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération possible des rencontres publiques

Ille-et-Vilaine (35)

Le village, site d'expérimentation artistique

10, rue de l'Église

35560 Bazouges-la-Pérouse

T. +33 (0)2 99 97 43 60

www.association-levillage.org

Contact : David Chevrier, direction artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Résidence cantonale »

Durée : 30 jours au maximum, consécutifs ou non

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire

Conditions d'accueil : hébergement (chez l'habitant) • Espace de travail • Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers, notamment auprès des habitants, de publics scolaires et d'adultes handicapés

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence Rémunération des ateliers

L'aparté, lieu d'art contemporain

Lac de Trémelin – 35750 Iffendic

T. +33 (0)2 99 09 97 37

www.laparte-lac.com

Contacts : Éloïse Krause, responsable ; Sophie Marrey, chargée des publics et de la communication

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : environ 6 semaines consécutives

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : matériel de base pour les montages d'exposition • Exposition • Une micro-édition peut être envisagée • Rencontres

avec les publics et/ou conférences •

Autres actions culturelles / activités annexes :

ateliers avec les publics adultes et scolaires

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Contrat

de résidence / Rémunération des actions

auprès du public scolaire

40mcube

128, avenue Sergent-Maginot

35000 Rennes

T. +33 (0)2 90 09 64 11

www.40mcube.org

Contacts : Anne Langlois, co-directrice de Generator ; Patrice Goasduff, co-directeur de GENERATOR ; Danièle Yvergnaux, responsable de la coordination entre Generator et l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions

Nom du programme : « Generator »

Durée : 7 mois [1] ; 1 mois [2]

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Programme porté conjointement avec l'École européenne supérieure d'art de Bretagne • Résidence de création [1] ; résidence de commissariat [2]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique, mise en place de modules pratiques et théoriques de professionnalisation, aide à la construction d'un réseau professionnel [1] ;

accompagnement théorique à travers l'organisation de rencontres avec des artistes et des professionnels divers à qui est présenté le travail du résident [2] • Matériel, équipements : matériel nécessaire à la réalisation [1] et bureau équipé [1 et 2] • Exposition(s) [1] • Rencontre avec le public et visites [1] • Autres actions culturelles / activités annexes : visites et/ou ateliers pour le public scolaire, *workshop* à destination d'étudiants, séminaires et conférences en école d'art [1] ; séminaires et conférences en école d'art [2]

Moyens financiers : bourse de résidence [1 et 2] et budget de réalisation [1] / Frais pris en charge : déplacements en Bretagne (dans la limite d'un forfait) [1] ; déplacements (dans la limite d'un forfait) [2] / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Phakt Centre culturel Colombier

5, place des Colombes

35000 Rennes

T. +33 (0)2 99 65 19 70

www.phakt.fr

Contacts : Jean-Jacques Le Roux, directeur ; Richard Guilbert, responsable action culturelle

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, critique d'art, commissariat d'expositions

Nom du programme : « Résidence d'artiste »

Durée : variable

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de création et d'intervention ; résidence d'écriture / résidence de commissariat • Thématique privilégiée : en lien avec le quartier et la métropole rennaise

Conditions d'accueil : hébergement •

Possibilité de location d'un atelier • Exposition et projet hors les murs • Édition(s) • Temps de rencontre avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers publics, ateliers scolaires, etc.

Moyens financiers : bourse de résidence, droits de présentation et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des interventions scolaires, stages et conférences

Artothèque de Vitré

52, rue de la Poterie

35500 Vitré

T. +33 (0)2 99 75 07 60

www.artotheques-adra.com

Contact : Isabelle Tessier, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, photographie

Durée : plusieurs semaines non consécutives

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de création • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire

Conditions d'accueil : hébergement •

Moyens humains : accompagnement professionnel • Exposition • Publication possible • Échanges avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès des publics scolaires notamment

Moyens financiers : budget de réalisation • Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence • Rémunération des activités annexes

Morbihan (56)

Domaine de Kerguéhenec

56500 Bignan

T. +33 (0)2 97 60 31 84

www.kerguehenec.fr

Contacts : Olivier Delavallade, directeur ; Angélique Rollo-Hamon, chargée de production

Disciplines : arts plastiques / arts visuels (avec une attention particulière à la sculpture)

Durée : 3 mois en continu

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de création • Thématique privilégiée : relations art / architecture / paysage

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et logistique par le régisseur du centre d'art et le personnel technique du Domaine • Exposition possible sur le Domaine (parc, centre d'art) ou hors les murs dans le département • Publication possible • Autres actions culturelles / activités annexes : le résident peut s'associer à des projets de médiation en partenariat avec un établissement d'enseignement

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Rémunération des activités de médiation

CENTRE-VAL DE LOIRE

Cher (18)

Bandits-Mages

24, route de la Chapelle – 18000 Bourges
T. +33 (0)2 48 50 42 47
www.bandits-mages.com

Contact : Isabelle Carlier, directrice

Disciplines : media arts, arts vidéos et sonores, arts cinématographiques

Nom du programme : « EMAN#EMARE »

Durée : 2 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation •

En partenariat avec le réseau européen EMAN # EMARE • Résidence croisée de création

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par la structure • Matériel, équipements : mise à disposition des moyens techniques de la structure • Expositions dans le cadre des Rencontres Bandits-Mages et dans plusieurs lieux et festivals partenaires • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshop* ou présentation du travail sur le territoire local

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

École nationale supérieure d'art de Bourges

9-7, rue Édouard-Branly
BP 297 – 18006 Bourges Cedex
T. +33 (0)2 48 24 78 70
www.box.ensa-bourges.fr

Contacts : Chloé Nicolas, coordination de La Box ; Véronique Frémio, responsable des résidences

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions • Nom des programmes :

[1] « Résidences de La Box »

[2] « Programme curatoriale de La Box »

Durée : [1] 3 mois consécutifs

[2] celles des expositions proposées à La Box

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Limite d'âge : 40 ans • Résidence

destinée à un commissaire ou une équipe de commissaires [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation [1] • Résidence de commissariat pour l'élaboration d'une partie de la programmation des expositions de La Box [2]

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et travail possible avec les techniciens de l'école, les enseignants et les étudiants [1 et 2] • Matériel, équipements : ateliers techniques de l'établissement [1 et 2] • Expositions [2] • Édition (possibilité de faire participer les étudiants de l'Ensa) [1] •

Éditions liées au programme curatoriale [2] • Conférence devant les étudiants [1] • Atelier portes ouvertes [1] • Programme de conférences et d'événements liés à la programmation [2] •

Autres actions culturelles / activités annexes : *workshop* obligatoire avec les étudiants de l'Ensa et autres activités annexes à l'appréciation du résident [1] ; *workshop*

autour de la programmation curatoriale [2]

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation [1 et 2] / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

La Borne – Centre céramique contemporaine

Village de La Borne – 18250 Henrichemont
T. +33 (0)2 48 26 96 21
www.residences.laborne.fr

Contact : Sophie Auger-Grappin, chargée de mission des résidences

Discipline : céramique

Nom du programme : « Résidences La Borne »

Durée : 1 an non continu

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création • Thématique privilégiée : partage de savoirs et de techniques avec un ou plusieurs céramistes associés dans un projet commun de co-réalisation d'œuvres

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail (atelier du céramiste associé) • Moyens humains : accompagnement par la chargée de mission des résidences et par le céramiste associé • Matériel, équipements : mise à disposition des fours et de la salle du malaxeur du Centre céramique contemporaine •

Exposition • Rencontres publiques • Autres actions culturelles / activités annexes : constitution d'une archive de la résidence

Moyens financiers : Subsidés et budget de réalisation • Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence • Rémunération du travail d'archives

Indre (36)

École municipale des beaux-arts de Châteauroux

10-12, place Sainte-Hélène
36000 Châteauroux
T. +33 (0)2 54 22 40 20
www.chateauroux-metropole.fr/culture/les-beaux-arts-229.html

Contact : Nathalie Sécardin, directrice

Disciplines : toutes disciplines

Durée : 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Limite d'âge : 25 ans • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement humain et technique • Matériel, équipements : moyens techniques de l'école • Exposition • Les étudiants de l'école suivent l'évolution de la démarche de l'artiste jusqu'à l'exposition de fin de résidence

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : transport des œuvres / Contrat de résidence

Musée de l'Hospice-Saint-Roch

Rue de l'Hospice-Saint-Roch
BP 150 – 36105 Issoudun Cedex
T. +33 (0)2 54 21 25 63
www.museeissoudun.tv

Contacts : Patrice Moreau, conservateur ; Benoît Lamy de La Chapelle, attaché de conservation, chargé des résidences

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Atelier d'artiste d'Issoudun »

Durée : 3 mois consécutifs ou échelonnés sur une année

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence destinée en priorité aux artistes en début de carrière • Résidence de création • Thématique privilégiée : tout projet difficilement réalisable autrement qu'en résidence

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par l'équipe

du musée de l'Hospice-Saint-Roch et assistance technique assumée par la Ville d'Issoudun • Matériel, équipements : imprimante, scanner, boîte à outils complète, outillage et matériel électrique de bricolage (perceuse, scie sauteuse, ponceuse, etc.) • Présentation du travail en fin de résidence • Publication présentant les créations antérieures de l'artiste et celle qui est réalisée durant la résidence ou création d'un site Internet • Atelier portes ouvertes possible • Autres actions culturelles / activités annexes : le projet peut inclure une démarche d'action culturelle en direction de différents publics, notamment des scolaires

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Indre-et-Loire (37)

Ciclic

24, rue Renan, CS 70031
37110 Château-Renault
T. +33 (0)2 47 56 08 08 – www.ciclic.fr
Lieu de résidence : 3, allée de Yorktown
41100 Vendôme (Loir-et-Cher)

Contacts : Philippe Germain, directeur ; Éric Réginaud, responsable Ciclic Animation

Discipline : cinéma d'animation

Nom du programme : « Ciclic Animation »

Durée : de 2 à 8 mois selon les techniques et les dispositifs (pouvant être scindés sur plusieurs périodes)

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence destinée à des réalisateurs d'animation • Résidence de création ou résidence d'écriture

Conditions d'accueil : hébergement (forfait de participation demandé à la société de production) • Espace de travail (forfait de participation demandé à la société de production) • Matériel, équipements : banc-titre, plateau volume (divisible), atelier de menuiserie, salle de décoration, bureaux de production ou de post-production • Expositions possibles sur le travail graphique des résidents en lien ou non avec leur production cinématographique ou audiovisuelle • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : sollicitation possible pour des actions de médiation

Moyens financiers : Aides à la production de courts-métrages d'animation, d'aides au développement de longs-métrages ou de séries TV et de bourses post-études / Contrat d'aide

Atelier Calder

Place Alexander-Calder
BP 59 – 37190 Saché
T. +33 (0)2 47 45 29 29 – www.atelier-calder.com

Contact : Alfred Pacquement, président de l'Association pour l'animation de l'Atelier Calder
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, sculpture, installations

Nom du programme : « Atelier Calder »

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence destinée à des artistes au parcours professionnel établi et international • Résidence de création • Thématique privilégiée : œuvres en volume ou installations

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel, mise en réseau avec d'autres structures régionales ou nationales (Frac, Centres d'art, monuments historiques, galeries, etc.) • Matériel, équipements : outillage générique (outillage électroportatif, outils fonctionnant à l'air comprimé, établis, engins de levage, etc.) • Exposition(s) en partenariat avec d'autres structures • Édition sous certaines conditions (avec une autre structure dans le cadre d'une exposition) • Visite d'atelier sur deux jours en fin de résidence, présentant les projets réalisés ou en cours de réalisation • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation en milieu scolaire menées par le service de Médiation culturelle, généralement accompagnées d'une visite de l'Atelier Calder et d'une rencontre avec l'artiste en résidence ; conférences destinées aux étudiants des écoles d'art de la Région et/ou stages proposés à ces étudiants
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

pOlau-pôle des arts urbains

20, rue des Grands-Mortiers
37700 Saint-Pierre-des-Corps
T. +33 (0)2 47 67 55 90 – www.polau.org

Contact : Maud Le Floch, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, conception urbaine • Nom des programmes :

[1] « Résidences d'infusion »

[2] « Pépinière artistique et urbaine » : 1 an

[3] résidences de moyenne durée :

de 2 à 4 semaines

Durée : 3 jours [1], 1 an [2], de 2 à 4 semaines [3]

Modalités de sélection : sur examen des

dossiers de candidature tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidences d'écriture et résidences de recherche, d'expérimentation, de création et d'intervention • Thématique privilégiée : espace urbain et péri-urbain, rapport ville-fleuve, notion de frontière urbaine, délaissés, mobilités douces, etc. • *NB :* les modalités d'organisation sont définies avec les résidents
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel, organisation de rencontres avec des chercheurs et praticiens urbains • Matériel, équipements : petit atelier technique, ateliers de construction (métal, bois, costumes), trois ateliers son/vidéo, salle de répétition • Présentation publique (grand public, professionnels) • Autres actions culturelles / activités annexes : invitation des résidents à prendre part aux projets urbains sur lesquels le pOlau est consulté ou associé
Moyens financiers : budget de co-production possible / Frais pris en charge : transport et repas / Contrat de résidence / Rémunération des prestations artistiques sur les études urbaines

Mode d'emploi

15, rue Paul-Gauguin – 37100 Tours

T. +33 (0)6 84 72 82 66

www.mode-demploi.org

Lieu de résidence : Les Octrois,

1 et 2, place Choiseul – 37100 Tours

Contact : Marie-Claude Valentin, responsable

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Résidence croisée / jeunes artistes »

Durée : de 2 à 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • En partenariat • Résidences

destinées à des artistes en début de carrière •

Résidence croisée de création

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel •

Matériel, équipements : mise à disposition

de matériel • Exposition • Présentation au

public en milieu et fin de résidence • Autres

actions culturelles / activités annexes : formation

de médiateurs, rencontre avec des étudiants

en histoire de l'art, des enfants d'un centre social

ou des personnes en situation de handicap,

selon le souhait de l'artiste

Moyens financiers : budget de réalisation /

Frais pris en charge : déplacements / Contrat de

résidence / Rémunération des activités annexes

Loiret (45)

Centre hospitalier départemental Georges-Daumezon

1, route de Chanteau
BP 62016 – 45402 Fleury-les-Aubrais

T. +33 (0)2 38 60 59 58

www.ch-daumezon45.fr

Contacts : André Renaud, directeur ;

Jean Delaunay, directeur des soins

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, architecture

Nom du programme : « Résidence d'artiste CHD Daumézou / Frac Centre »

Durée : 3 mois en continu

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • En partenariat avec

le Frac Centre • Résidence de création

et d'intervention • Thématique privilégiée :

le projet doit être adapté au contexte

du centre hospitalier (architecture du lieu,

environnement des services, relations avec

les différents publics, engagement à respecter

les droits des patients et des personnels)

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement possible des services

techniques du CHD • Matériel, équipements :

mise à disposition de matériel informatique et

d'un caméscope • Exposition au sein du CHD

Daumézou et/ou au Frac Centre • Brochure

présentant la résidence (le résident sera invité

à fournir des éléments qui lui sembleront

documenter au mieux son séjour) • Échanges

ou rencontres avec les publics

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge :

repas du midi dans le self de l'établissement /

Contrat de résidence

La labomedia

108, rue de Bourgogne – 45000 Orléans

T. +33 (0)2 38 62 48 31

www.labomedia.org

Contact : Benjamin Cadon, directeur artistique

Disciplines : arts numériques

Nom du programme : « We Make Poems »

Durée : 1 mois

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • Résidence destinée à des artistes

ou collectifs d'artistes • Résidence de recherche

et d'expérimentation ou de création • Thématique

privilégiée : regard critique sur les outils numériques et leurs évolutions technologiques

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement technique et professionnel

dans la réalisation et la diffusion de l'œuvre •

Matériel, équipements : accès illimité aux

ressources de Labomedia, dont les espaces

de développements multimédias sur logiciels

libres et prototypage d'objets en volume

et de circuits électriques, ateliers de fabrication

bois, plastique et métal • Exposition ou,

au minimum, temps de restitution en fin

de résidence • Rencontres avec le public

en début de résidence

Moyens financiers : budget de réalisation

(co-production possible entre plusieurs lieux /

structures selon les projets) / Frais pris en charge :

déplacements (dans la limite d'un forfait)

La mire

20, rue des Curés – 45000 Orléans

T. +33 (0)2 38 53 11 52

www.la-mire.fr

Lieu de résidence : GlogauAIR,

Glogauer Str. 16 – 10999 Berlin (Allemagne)

Contacts : Valérie Leray, directrice artistique,

commissaire d'expositions ; Tilhou Nadejda,

réalisatrice de film documentaire, présidente

de l'association

Disciplines : image fixe et en mouvement,

image du son, installation

Nom du programme : « A roof above your

head, Artist In Residency Program, Berlin »

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • En partenariat avec

GlogauAIR, Berlin (Allemagne) • Résidence

destinée à un artiste ayant achevé ses études •

Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace

de travail • Moyens humains : accompagnement

technique par les équipes des lieux de résidence

et d'exposition • Exposition collective en fin

de résidence à GlogauAIR, puis présentation

en France, dans les lieux partenaires en région

Centre-Val de Loire • Publication • Atelier portes

ouvertes à GlogauAIR et présentation publique

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en

charge : déplacements, transport des œuvres

et frais de séjour (dans la limite d'un forfait) /

Contrat de résidence / Rémunération des

temps de rencontres avec le public, si possible

Lycée Voltaire

3, avenue Voltaire – 45072 Orléans Cedex 2
T. +33 (0)2 38 63 36 20
www.voltaire.com.fr

Contacts : Guy-Roger Meitingier, proviseur ;
Laurence Artaud, proviseur adjoint

Disciplines : architecture,
environnement, installation

Nom du programme : « Résidence
d'architecte lycée Voltaire / Frac Centre »

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel
à candidatures • En partenariat avec le lycée
des Métiers des Services Paul-Gauguin
(La Source, Orléans) et le Frac Centre •
Résidence de recherche, d'expérimentation
et d'intervention • Thématique privilégiée :
les relations entre le territoire et la cité scolaire ;
ce programme s'inscrit dans la démarche
qui a présidé à la conception de la cité scolaire
par les architectes Andrault & Parat, marquée
par la rencontre entre un idéal d'épa-
nouissement individuel et communautaire
et une mise en œuvre recourant à des solutions
techniques innovantes

Conditions d'accueil : hébergement •
Espace de travail • Moyens humains :
accompagnement technique par le personnel
de l'établissement • Matériel, équipements :
espaces techniques et outils de l'établissement •
Restitution de la résidence pensée et adaptée
à la spécificité du projet conçu par l'architecte •
Édition possible • Autres actions culturelles /
activités annexes : actions de sensibilisation
en cohérence avec le projet de l'architecte
afin de faire découvrir la discipline architecturale,
le processus et les différentes étapes
d'émergence d'un projet
Moyens financiers : bourse de résidence
et budget de réalisation / Frais pris en charge :
repas au self de l'établissement / Contrat
de résidence

Réseau Centr'acteur

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
du Centre-Val de Loire
Cité administrative Coligny
131, rue du Faubourg-Bannier
45042 Orléans Cedex 01
T. +33 (0)2 38 77 40 30 – www.centre.educagri.fr
Contact : Claire Coulanges, chargée des actions
culturelles-insertion-égalité pour l'enseignement
agricole en région Centre-Val de Loire à la Draaf

Disciplines : arts plastiques /
arts visuels, photographie

Nom du programme : « Résidence
d'artiste dans les établissements d'enseignement
agricole en région Centre-Val de Loire »

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel
à candidatures • Résidence de création
et d'intervention • Thématique privilégiée :
thématique fixée par l'établissement
d'enseignement agricole d'accueil, l'artiste devant
aussi prendre en compte le lieu et son public

Conditions d'accueil : hébergement • Espace
de travail • Moyens humains : accompagnement
par un enseignant d'éducation socio-culturelle •
Matériel, équipements : mise à disposition
de matériel • Restitution de fin de résidence •
Autres actions culturelles / activités annexes :
actions de médiation ; participation à certains
temps forts de l'établissement ; l'atelier
de l'artiste doit rester ouvert pour rencontrer
les jeunes et les personnels de l'établissement
et leur faire découvrir son univers et son travail
Moyens financiers : bourse de résidence
et budget de réalisation / Frais pris en charge :
repas et petits frais de fonctionnement /
Contrat de résidence

CORSE

Mairie d'Ajaccio

BP 412-20304 Ajaccio Cedex
T. +33 (0)4 95 50 40 98/80

Contact : Marie-Jeanne Nicoli, directrice
de la culture et du patrimoine de la Ville d'Ajaccio

Discipline : arts plastiques / arts plastiques,
écriture, théâtre

Nom du programme :
« Atelier de résidence de la Ville d'Ajaccio »

Durée : de 2 semaines à 1 mois

Modalités de sélection : par appel
à candidatures et sur sollicitation •
Résidence de création et de réalisation en
vue d'une exposition et résidence d'écriture

Conditions d'accueil : hébergement •
Espace de travail • Exposition • Autres actions
culturelles / activités annexes : organisation
de *workshops*, notamment avec le Frac Corse,
médiation et rencontre avec des scolaires
Moyens financiers : contrat de résidence

GRAND EST

Aube (10)

Centre d'art contemporain / Passages

9, rue Jeanne-d'Arc – 10000 Troyes
T. +33 (0)3 25 73 28 27

www.cac-passages.com

Contact : Éric Fournel, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : de 6 mois à 1 an

Modalités de sélection : sur sollicitation
Conditions d'accueil : hébergement • Espace
de travail • Moyens humains : accompagnement
artistique • Matériel, équipements : variables
et adaptables au projet de l'artiste • Exposition
possible • Restitution de fin de résidence libre •
Édition possible • Échanges possibles avec
le public • Autres actions culturelles / activités
annexes : au cas par cas et sans obligation,
participation à des événements dont la structure
est partenaire, actions de sensibilisation
ou animations d'ateliers
Moyens financiers : variables en fonction du
projet de l'artiste / Rémunération des activités
annexes le cas échéant / Contrat de résidence

Bas-Rhin (67)

Agence culturelle / Fonds régional d'art contemporain, Frac Alsace

1, route de Marckolsheim
BP 90025 – 67601 Sélestat Cedex

T. +33 (0)3 88 58 87 55

www.frac.culture-alsace.org

Contact : Francis Gelin, directeur général
de l'Agence culturelle d'Alsace

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Résidence croisée Alsace, France /
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec »

Durée : 2 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel
à candidatures • En partenariat avec le
Centre d'art actuel Langage Plus à Alma,
au Québec, l'Office franco-québécois

pour la jeunesse et le Centre européen
d'actions artistiques contemporaines
(CEEAC), à Strasbourg • Limite d'âge : entre
25 et 35 ans • Résidence croisée de création
et d'intervention • Thématique privilégiée :
projet spécifique tenant compte des ressources
mobilisables en Alsace, d'une part, et au
Québec, d'autre part, autour des questions
de nomadisme, de territoire, d'identité culturelle
et d'actions urbaines

Conditions d'accueil : hébergement •
Espace de travail • Moyens humains :
accompagnement professionnel, logistique
et technique, découverte de nouveaux
environnements culturels, rencontres avec
les partenaires du programme de la structure
d'accueil • Matériel, équipements : matériel
éventuel • Programmation d'au moins un
événement public ou exposition • Catalogue •
Rencontres avec le public
Moyens financiers : budget de réalisation
Frais pris en charge : déplacements et repas
(*per diem*) / Contrat de résidence

Centre européen d'actions artistiques contemporaines, CEEAC

7, rue de l'Abreuvoir – 67000 Strasbourg
T. +33 (0)3 88 25 69 70

www.ceaac.org

Contacts : Évelyne Loux, directrice ;
Élodie Gallina, chargée des relations
internationales

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :
« Résidence d'artistes du CEEAC »

Durée : de 1 à 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel
à candidatures • En partenariat avec
des institutions et des lieux de résidences
professionnels – Budapest (Hongrie), Séoul
(Corée du Sud), Alma (Québec), Prague
(République Tchèque), Francfort-sur-le-Main,
Stuttgart et Berlin (Allemagne) • Résidences
à l'étranger réservées à des artistes de la région
Alsace et résidences au CEEAC réservées
à des artistes étrangers • Résidence croisée
de création

Conditions d'accueil : hébergement •
Espace de travail • Moyens humains :
accompagnement professionnel et technique •
Expositions à l'Espace international
du CEEAC et à Francfort-sur-le-Main,
Stuttgart, Alma et Séoul • Édition dans

la région du Bade-Wurtemberg et à Alma • Rencontres avec le public et ateliers ouverts
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

Horizome

28, boulevard Dostoïevski – 67200 Strasbourg
 T. +33 (0)3 69 77 66 28
 www.horizome.org

Contacts : Francis Gast, président ;
 Mélanie Fresard, responsable administrative

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : 2 mois consécutifs, au minimum

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : art dans l'espace public, réalisation d'une œuvre collective, participation des acteurs associatifs et des habitants du quartier de HautePierre au processus de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail possible • Moyens humains : accompagnement professionnel, mise en relation avec plusieurs réseaux strasbourgeois • Matériel, équipements : matériel • Exposition éventuelle • Temps de restitution en public • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers ouverts tout au long de la résidence dans un objectif de sensibilisation et de médiation
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

La chambre

4, place d'Austerlitz – 67000 Strasbourg
 T. +33 (0)3 88 36 65 38
 www.la-chambre.org

Contact : Solenne Livolsi, directrice

Discipline : photographie

Durée : variable

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et/ou d'intervention selon la volonté de l'artiste

Conditions d'accueil : moyens humains : accompagnement professionnel, mise en relation avec les partenaires et les structures culturelles du territoire • Modes de restitutions publiques spécifiques au projet • Autres actions culturelles / activités annexes : selon la volonté de l'artiste
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Haut-Rhin (68)

Haute École des arts du Rhin à Mulhouse – HEAR

3, quai des Pêcheurs
 68200 Mulhouse
 T. +33 (0)3 69 77 77 20
 www.hear.fr/arts-plastiques/art_plateau.php

Contact : Bertrand Gauguier, enseignant

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « SONIC, Programme de recherche sur les pratiques sonores »

Durée : 1 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : œuvres sonores
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par un assistant d'enseignement, participation possible des étudiants à la réalisation • Matériel, équipements : ateliers-studios, matériel sonore • Restitution de fin de résidence en partenariat avec La kunsthalle de Mulhouse • Conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : une intervention éventuelle auprès des étudiants
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

La kunsthalle

16, rue de la Fonderie
 68093 Mulhouse
 T. +33 (0)3 69 77 66 47
 www.kunsthallemulhouse.com

Contact : Sandrine Wymann, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, écriture, commissariat d'expositions •

Nom des programmes :

[1] « Résidence AIR (Artist in Residency) Nord-Est »

[2] « Atelier Mondial »

[3] « Écrire l'art »

[4] « Résidence de commissariat »

[5] « Résidence universitaire »

Durée : 2 mois non consécutifs [1 et 5] ;

3 ou 6 mois consécutifs [2] ;

4 jours consécutifs [3] ; non contractualisée [4]

Modalités de sélection : par appel à candidatures [1, 2 et 5] • Sur sollicitation [3 et 4] • Résidence croisée de recherche [1] ;

résidence de recherche [2 et 5] ; résidence d'écriture [3] ; résidence de commissariat [4] ; résidence de création et d'intervention [5]

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail [1, 2 et 5] • Moyens humains : accompagnement professionnel [1, 2, 3, 4 et 5] et technique [1, 2, 4 et 5], rencontres avec des institutionnels et conseils de professionnels [1], mise en réseau avec d'autres partenaires [1 et 5], mise à disposition d'une équipe technique de deux personnes [4] • Une ou deux expositions le cas échéant [4] • Compte rendu publié sur le site Internet d'Atelier Mondial [2] ; édition(s) le cas échéant [4] • Rencontres avec les publics et des élus [1] ; restitution sous la forme d'une lecture publique [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec les publics scolaires [1] ; actions pédagogiques auprès du public universitaire et des étudiants de la Haute École des arts du Rhin (HEAR) [5]

Moyens financiers : bourse de résidence [1, 3, 4 et 5] et budget de réalisation [4] / Frais pris en charge : déplacements [1, 2, 3, 4 et 5], hébergement des artistes sélectionnés par le commissaire [4], communication, réception et assurance des œuvres exposées [4] / Contrat de résidence

Marne (51)

Frac Champagne-Ardenne

1, place Museux – 51100 Reims
 T. +33 (0)3 26 05 78 32
 www.frac-champagneardenne.org

Contact : direction

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation ou de création (à décider en amont de la résidence) ; résidence de commissariat

Conditions d'accueil : hébergement •

Moyens humains : accompagnement technique et logistique par le régisseur et le chargé des expositions • Exposition ou autre forme de restitution possible • Publication possible • Une rencontre avec le public local, au minimum

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Meurthe-et-Moselle (54)

Le cri des Lumières

Place de la Deuxième-Division-de-Cavalerie
 Château des Lumières
 54300 Lunéville
 T. +33 (0)6 08 77 91 23
 www.crideslumières.org

Contact : Éric Didym, directeur artistique

Discipline : photographie

Durée : variable

Modalités de sélection : Sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Exposition et/ou restitution de fin résidence • Catalogue ou autre(s) édition(s) • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : médiation, animation d'ateliers et ateliers de pratique artistique, etc.
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Surface sensible

9, rue Jules-Ferry
 54220 Malzéville
 T. +33 (0)6 08 77 91 23
 www.surface-sensible.fr

Contact : Éric Didym, directeur artistique

Discipline : photographie

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Exposition • Catalogue ou autre(s) édition(s) • Actions culturelles / activités annexes : éventuel atelier pédagogique en lien avec la résidence
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes le cas échéant

Ergastule

24, rue Drouin – 54000 Nancy
 T. +33 (0)9 52 36 97 05
 www.ergastule.org

Contacts : Olivier Weber, président ;
 Sébastien Gouju, trésorier

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « multiple écho »

Durée : 1 mois environ

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et artistique (aide à la maîtrise d'une variété de techniques) • Matériel, équipements : équipement complet nécessaire au développement des techniques suivantes : moulage, céramique, verre coulé et formé, silicones, plâtre, métaux, photogravure, presse, taille-douce, linogravure, modelage virtuel, imagerie de synthèse, animation, numérisation et impression 3D, fraisage 3 axes, etc. • Exposition(s)

Moyens financiers : budget de réalisation
Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Meuse (55)

Le vent des forêts

21, rue des Tassons – Mairie
55260 Fresnes-au-Mont
T. +33 (0)3 29 71 01 95
www.ventdesforets.org

Contact : Pascal Yonet, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « 100% Vent des Forêts »

Durée : 15 jours

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : réalisation d'une œuvre implantée dans ce centre d'art contemporain à ciel ouvert (environ 90 œuvres sur 45 km de sentiers), en lien avec les habitants comme les artisans locaux

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail (en forêt ou chez un artisan) • Moyens humains : l'artiste peut être assisté d'un artisan (ébéniste, chaudronnier, maître verrier, etc.) qui lui apportera ses conseils et compétences, de personnes bénévoles auprès de l'association et d'étudiants en écoles d'art. • Matériel, équipements : dans le cadre de partenariats spécifiques, l'artiste pourra également réaliser tout ou partie de son œuvre dans l'atelier d'un artisan • Exposition • Édition d'un plan-guide • Échanges avec les publics dans le cadre du travail de réalisation

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Moselle (57)

Centre d'art contemporain La synagogue de Delme

33, rue Poincaré – 57590 Delme
T. +33 (0)3 87 01 43 42
www.cac-synagogedelme.org

Contacts : Marie Cozette, directrice ; Émeline Socheleau, coordinatrice des résidences

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Résidence d'artistes, atelier de Lindre-Basse »

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : relation avec le territoire (entendu au sens le plus large) et projets collaboratifs (entre artistes de même discipline ou de disciplines différentes)

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : matériel de base, outillage, système de levage à télécommande et équipement informatique • Diffusion du travail possible • Rencontres ponctuelles avec la population locale dans le cadre d'actions de sensibilisation du centre d'art

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Centre international d'art verrier (Ciav)

1, place Robert-Schuman
57960 Meisenthal
T. +33 (0)3 87 96 87 16 – www.ciav-meisenthal.fr

Contacts : Yann Grienberger, directeur ; Bernard Petry, directeur artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Verre traditionnel et questionnements contemporains »

Durée : de 2 à 12 mois non consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : techniques traditionnelles du verre soufflé

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par le directeur artistique et par une équipe de verriers • Matériel, équipements : ceux des ateliers verriers • Exposition possible • Édition éventuelle d'un document de restitution du travail poursuivi •

Autres valorisations envisagées : prises de vue photographiques en studio, vidéo, coédition ou édition d'un multiple, co-production d'une installation, etc. • Rencontre avec le public et/ou démonstrations commentées de la production avec les verriers, table-ronde, etc. • Autres actions culturelles / activités annexes : travaux éventuels avec le jeune public

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

49 nord 6 est – Frac Lorraine

1 bis, rue des Trinitaires – 57000 Metz
T. +33 (0)3 87 55 20 02
www.fraclorraine.org

Contact : la direction

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, critique d'art, histoire de l'art, commissariat d'expositions, écriture, philosophie, etc. • Nom des programmes :

[1] « Résidences Indisciplinées »
[2] « Résidences de critiques et de commissaires »

Durée : de 1 à 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures [1] • Dossiers de candidature examinés toute l'année [2] • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création ; résidence d'écriture / résidence de commissariat • Thématiques privilégiées : Réflexion sur la notion de « collectif » comme élément moteur des processus de création (échanges entre artistes / communautés / professionnels / amateurs / activistes de la région) [1] • Écriture : résidences internationales destinées à des critiques d'art, historiens de l'art, philosophes, écrivains, etc., invités à porter un regard spécifique sur la collection du Frac [2]

Conditions d'accueil : hébergement • Moyens humains : accompagnement professionnel, organisation de rencontres avec les acteurs culturels de la région Saarlorlux choisis en fonction des domaines de recherche du résident • Matériel, équipements : fonds documentaire pluridisciplinaire • Restitutions des étapes de travail (*workshops*, etc.) et de fin de résidence en fonction des projets [1] • Restitution de la réflexion menée sous la forme d'un texte ou d'un article [2] • Rencontre possible avec les publics

Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Laboratoire d'expression élastique (Le Leé)

24, rue Saint-Eucaire – 57000 Metz
www.le-lee.com

Contacts : Roxane Lippolis, présidente ; Baptiste Verdoliva, trésorier

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, littérature

Nom du programme : « LEE résidents »

Durée : 2 mois au maximum

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Limite d'âge : 18 ans révolus • Résidence de création ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : expérimentations, collaborations et pratiques transversales

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par les artistes du Leé (partage de savoir-faire) • Matériel, équipements : matériel vidéo, presse, matériel nécessaire à la gravure • Exposition • Échanges avec le public

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation (selon les subventions)
Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

HAUTS-DE-FRANCE

Aisne (02)

Le silo U1 / Pôle d'expositions temporaires

53, rue Paul-Doucet – 02400 Château-Thierry
Adresse administrative :

Service culturel Place de L'Hôtel-de-Ville
BP 20198 – 02405 Château-Thierry Cedex
T. +33 (0)3 23 84 87 01 – www.le-silo.net

Contacts : Bruno Henocque, directeur des affaires culturelles ; Thyphaine Granger, programmation et communication
Disciplines : toutes disciplines (combinaisons hybrides) dont commissariat d'expositions

Durée : de 2 semaines à 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de commissariat ; résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : lien avec le territoire, notamment des établissements scolaires de la ville de Château-Thierry et de son agglomération, des centres sociaux et des structures culturelles

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par un agent de développement culturel ; organisation de rencontres avec les acteurs locaux • Matériel, équipements : outillage technique • Exposition des œuvres de l'artiste et des réalisations collectives des publics, possibilité d'expositions itinérantes par la suite • Ouverture de l'atelier au public sur demande préalable • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et ateliers de pratique artistique avec des publics, essentiellement scolaires et du champ social (de 8 à 12 heures par semaine)

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation selon le projet / Frais pris en charge : fournitures nécessaires aux ateliers de pratique / Contrat de résidence

Lizière, Centre de cultures et de ressources

11, allée Comte-de-Lostanges
02140 Épaux-Bézu
T. +33 (0)9 51 07 13 74 – www.lizieres.org

Contact : Nadia Solano, coordinatrice générale

Disciplines : toutes disciplines artistiques

Nom du programme : « LIZIERES »

Durée : de 1 à 6 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création • Thématique privilégiée : croisement des pratiques artistiques
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, organisation de rencontres avec des professionnels • Matériel, équipements : studio d'enregistrement et salle de projection • Exposition • Rencontres avec différents publics • Proposition de stages et séminaires d'enseignement pluridisciplinaire
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et contrat de production

Artothèque de l'Aisne / Arène Collection

Place Lionel-Lefèvre
02700 Tergnier
T. +33 (0)6 79 58 28 56
www.artotheque02.fr

Contact : Pomme Legrand, présidente
Disciplines : gravure dans tous ses aspects, sérigraphie, photographie, image numérique

Nom du programme : « Une résidence d'artiste pour l'artothèque de l'Aisne »
Durée : 30 heures de présence sur place, de façon non continue

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : édition de multiples ; création en écho avec les œuvres de la collection choisies par le résident ou bien en relation avec le contexte de l'artothèque, l'objectif étant de favoriser une nouvelle approche du fonds par les publics

Conditions d'accueil : hébergement • Moyens humains : accompagnement par les membres du comité de pilotage • Exposition • Édition de l'œuvre, qui intègre la collection de l'Artothèque • Projet de publication possible • Deux rencontres avec les emprunteurs • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à un comité d'achat
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas

Nord (59)

École d'art de Douai

75, rue des Wetz – 59500 Douai
T. +33 (0)3 27 08 75 12
www.ecole-art-douai.com

Contact : Amélie Vidgrain, directrice

Disciplines : arts du feu, arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Jeune talent résidence »

Durée : de 1 à 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Limite d'âge : 40 ans • Résidence s'adressant à des artistes émergents • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et technique • Matériel, équipements : outils et matériaux de réalisation (céramique, verre, gravure, etc.) • Exposition • Participation aux événements propres à l'école d'art (dans et hors les murs) • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès d'un large public (élèves, stagiaires, intervenants, artistes, scolaires...) : rencontres, médiation, animation d'ateliers et atelier ouvert, établis en concertation avec l'artiste
Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération de l'animation de stage ou de *workshop* en direction de publics adultes

Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais

Place des Nations – 59282 Douchy-les-Mines
T. +33 (0)3 27 43 56 50
www.centre-photographie-npdc.fr

Contacts : Jean-Marc Vantournhout, président ; Muriel Enjalran, directrice

Disciplines : photographie, film

Durée : de 6 à 8 semaines de résidence et 1 an et demi pour l'ensemble des modalités de l'échange

Modalités de sélection : sur sollicitation • En partenariat avec le Hyde Park Art Center / Jackman Goldwasser, à Chicago (États-Unis) • Accueil d'un artiste américain basé à Chicago au CRP et d'un artiste français vivant dans les Hauts-de-France au HPAC • Résidence croisée de création • Thématique privilégiée : les territoires du CRP et du HPAC (« HPAC / Jackman

Goldwasser Residency Program »), qui partagent un passé industriel ; la découverte et la stimulation des scènes artistiques des lieux d'accueil

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, mise en relation avec des artistes, des universitaires, des chercheurs, des urbanistes, des historiens et d'autres praticiens pour faciliter la recherche • Exposition • Ouvrage imprimé • Rencontres avec les publics et différentes communautés culturelles et sociales, projections cinématographiques autour d'une problématique ou thématique du travail de l'artiste
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Direction des Musées de Dunkerque - Laac (Lieu d'art et d'action contemporaine) et musée des Beaux-Arts

302, avenue des Bordées – 59140 Dunkerque
T. +33 (0)3 28 29 56 00
www.musees-dunkerque.eu

Contact : Sophie Warlop, conservateur

Disciplines : photographie, Intervention dans l'espace public, installation

Durée : de 1 semaine à 1 an

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création d'une ou de plusieurs œuvres (jusqu'à 40) • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement d'une équipe technique en fonction des projets • Matériel, équipements : matériel éventuel • Exposition ou restitution publique (rencontres) • Édition • Acquisition d'œuvres réalisées en résidence par les musées • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres éventuelles avec des habitants
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence • Rémunération possible des activités annexes

Fructose

Port 2456
Route du Quai-Freycinet 4 – Môle 1
59140 Dunkerque
T. +33 (0)3 28 64 53 89
www.fructosefructose.fr

Contact : Alexandra Davenne, coordinatrice
Disciplines : sculpture, peinture, photographie, peinture [1] ; arts plastiques / arts visuels, spectacle vivant, musique, écriture, etc. [2]
Durée : 1 an [1] ; de 3 semaines à 2 mois [2]
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences s'adressant aux artistes, professionnels ou en voie de professionnalisation • Résidences de création [1 et 2] ; résidences d'écriture [2] • Résidences au sein d'anciens entrepôts portuaires réaménagés, annuelles [1] ou courtes, dont certaines dans le cadre de la Biennale Watch This Spacel, portée par le réseau 50° nord [2]
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail (électricité payante [1 et 2] ; loyer [1]) • Moyens humains : accompagnement artistique, logistique et technique, échanges avec les autres artistes de la fabrique • Matériel, équipements : parc de matériel spécifiquement lié à la technique du spectacle et de l'outillage de construction [1 et 2], ateliers « volumes » [1] et « Plateau Test », espace scénique de 80 m² (plancher, tapis de danse professionnel) [2] • Exposition ou autre temps de restitution publique • Rencontres avec les publics, participation aux POAA (Portes ouvertes des ateliers d'artistes), événement conduit par le Conseil départemental du Nord • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes

La plate-forme, laboratoire d'art contemporain

67-69, rue Henri-Terquem
 59140 Dunkerque
 T. +33 (0)3 28 58 25 66
 www.laplateforme-dunkerque.com
Contacts : Marc Dumoulin, président ; Albert Clermont, vice-président
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Durée : de 1 à 3 mois
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : matériel vidéo et technique • Exposition • Édition • Rencontre avec le public, conférence
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Galerie Robespierre

Place de l'Europe – 59760 Grande-Synthe
 T. +33 (0)3 28 28 90 20
 www.ville-grande-synthe.fr/galerie
Contact : Samuel Bernard, responsable de la galerie
Discipline(s) : arts plastiques / arts visuels
Durée : de 2 semaines à 6 mois
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résonance avec les caractéristiques du territoire (humaines, sociales, économiques, culturelles, géographiques et locales)
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, logistique et technique • Matériel, équipements : ressources matérielles et techniques de la Ville, équipement informatique et d'impression de l'école d'art • Exposition (présentation des recherches et/ou des réalisations) • Catalogue • Conférence et rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de sensibilisation à destination de scolaires, publics spécifiques et tout public, ateliers 2D et 3D, cours et sensibilisation à l'histoire de l'art en lien avec les expositions ; possibilité d'événements en lien avec l'exposition et de collaborations avec des structures de la Ville
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge / Contrat de résidence

La chambre d'eau

Moulin des Tricoteries
 61, rue du Moulin – 59550 Le Favril
 T. +33 (0)3 27 77 09 26
 www.lachambredeau.com
Contacts : Vincent Dumesnil et Benoît Ménéboo, co-directeurs
Disciplines : toutes disciplines, dont histoire de l'art, commissariat d'expositions et sciences humaines • Nom des programmes : [1] « Résidences labo » [2] « Résidences ateliers ouverts » [3] « Résidences dites de commande »
Durée : de 1 à 2 semaines consécutives [1], de 2 à 5 semaines consécutives ou non [2], plusieurs semaines consécutives ou non [3]
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de recherche / résidences d'écriture / résidences de commissariat [1] ; résidence de création

et d'intervention [2] • Thématique privilégiée : relation étroite avec le territoire et ses problématiques [2] • Résidence de création d'une ou de plusieurs œuvres dans le cadre de la Biennale Eclectic Campagne(s) [3]
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique [3] • Matériel, équipements : matériel [2 et 3] • Exposition [2 et 3] • Présentation de la démarche artistique, ou d'une étape de travail dans le cadre d'un rendez-vous mensuel [1] • Rencontres publiques [2] • Présentation publique de la création [3] • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et de lien avec les habitants (ateliers, collaborations, présentations d'œuvres, étapes de travail, etc.) [2] ; actions de médiation [3]
Moyens financiers : bourse de résidence [3] ; droits de présentation et budget de réalisation [2 et 3] / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des projets

La malterie

42, rue Kuhlmann – 59000 Lille
 T. +33 (0)3 20 15 13 21 – www.lamalterie.com
Contact : Élise Jouvancy, chargée du développement des projets artistiques, coordinatrice arts visuels
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Durée : de 1 à 3 mois consécutifs
Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat, actuellement avec le BWA Wroclaw (Pologne) et le FKSE de Budapest (Hongrie) • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel ; l'artiste bénéficie des services du Centre ressource arts visuels et de la présence des artistes sur place • Matériel, équipements : équipement vidéo et son • Exposition ou temps de restitution publique pour les résidences de recherche • Édition possible d'un livret de résidence (avec commande d'un texte critique à un auteur et traduction) • Rencontres avec les acteurs, les partenaires et le public du lieu, imaginées avec l'artiste en fonction du projet • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres possibles avec des étudiants en art
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Acte de naissance / Galerie-Ateliers L'H du Siège

15, rue de l'Hôpital-de-Siège
 59300 Valenciennes
 T. +33 (0)3 27 36 06 61 – www.hdusiege.org
Contacts : Philippe Bétrancourt, président ; Pascal Pesez, directeur
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
 Nom des programmes : [1] « Grande Résidence » [2] « Résidence Coup de Pouce »
Durée : 3 mois consécutifs
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence s'adressant à des artistes confirmés [1] • Résidence réservée à de jeunes plasticiens récemment diplômés des écoles d'art [2] • Résidence de création conformément à un projet établi [1] • Résidence de recherche et d'expérimentation [2]
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et technique [1 et 2] ; organisation de rendez-vous avec des professionnels du secteur [2] • Matériel, équipements • Exposition [1] • Édition d'une plaquette [1] • Rencontre publique le temps d'un week-end (ouverture d'atelier) [2]
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Oise (60)

École d'art du Beauvaisis

Espace culturel François-Mitterrand
 43, rue de Gesvres – 60000 Beauvais
 T. +33 (0)3 44 15 67 06
 www.ecole-art-du-beauvaisis.com
Contact : Clotilde Boitel, directrice
Disciplines : terre, céramique et techniques mixtes
Nom du programme : « Résidence autour du matériau "terre" »
Durée : 3 mois consécutifs
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence orientée vers les jeunes artistes émergents • NB : présence quotidienne indispensable • Un projet spécifique est défini après la visite du lieu de la résidence et après un échange avec la direction de l'école et les enseignants du pôle Volume • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : conseils possibles par les enseignants et assistants du pôle Volume ; aide au montage pour les installations ou œuvres *in situ* • Matériel, équipements : matériel spécifique aux ateliers, salles de modelage, tournage, émaillage et espace « fours » • Une ou plusieurs expositions selon le projet ou les partenariats, qui peuvent être associées à d'autres événements (performances, projections, etc.) • Catalogue • Présentations publiques du travail antérieur sous forme de conférence • Autres actions culturelles / activités annexes : temps de sensibilisation et échanges réguliers avec les enseignants, étudiants en classe préparatoire et adultes usagers des ateliers Volume ; selon le souhait de l'artiste, possibilité de mettre en place un Contrat local d'éducation artistique (Cléa) et d'encadrer des visites d'atelier ou un *workshop*

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Diaphane, Pôle photographique en Picardie

16, rue de Paris – 60600 Clermont
T. +33 (0)9 83 56 34 41 – www.diaphane.org

Contacts : Fred Boucher et Adriana Wattel, co-directeurs

Discipline : photographie

Durée : de 5 à 6 semaines réparties sur une année

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences de création • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire, ses villes et paysages

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Exposition • Édition d'un livre • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de médiation

Moyens financiers : bourse de création et frais de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des actions de médiation dans certains cas

Parc Jean-Jacques-Rousseau – Centre culturel de rencontre

1, rue René-de-Girardin – 60950 Ermenonville
T. +33 (0)3 44 10 45 75 – www.parc-rousseau.fr

Contact : Corinne Charpentier, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels,

peinture, design, arts du paysage, danse, histoire de l'art, philosophie, littérature, botanique
Durée : de 1 à 3 mois [1] ; de 1 à 6 mois [2]
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences au sein d'un parc de 63 hectares, selon les projets et leur inscription dans le site, différentes formes peuvent être envisagées :

[1] résidence de création, dont celles qui sont organisées avec un réseau de 6 structures culturelles et résidence d'écriture
[2] Résidence croisée de création dans le cadre du programme « Odyssée », dispositif pour artistes étrangers

Conditions d'accueil : hébergement • Moyens humains : accompagnement professionnel, recherche de ressources logistiques et documentaires, mise en réseau, conseils, etc. • Matériel, équipements : équipements du Parc Jean-Jacques-Rousseau, Centre de ressources documentaires, bibliothèque, véhicule • Participation au Festival des Fabriques • Restitution écrite • Édition • Autres actions culturelles / activités annexes : les résidents peuvent être invités à participer à la saison artistique et culturelle du Parc Jean-Jacques-Rousseau ou à des projets de médiation culturelle
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Ateliers d'artistes de Sacy

1, rue Verte – 60190 Sacy-le-Petit
T. +33 (0)3 44 29 09 14
www.chateaudesacy.com

Contacts : Hermine Williams, présidente ; Ron Suffield, vice-président

Disciplines : arts plastiques / arts visuels *in situ*

Nom du programme : « Résidences d'artistes de Sacy »

Durée : 1 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Accueil de deux artistes par an, dont l'un est britannique • Exigence de cinq années d'expérience professionnelle • Résidence de création • Thématique privilégiée : œuvre(s) *in situ* en milieu rural

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par des assistants volontaires • Exposition • Catalogue ou plaquette • Rencontre-débat avec le public
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Pas-de-Calais (62)

Espace 36

36, rue Gambetta – 62500 Saint-Omer
T. +33 (0)3 21 88 93 70
www.espace36.free.fr

Contact : Benoît Warzée, directeur

Discipline : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Résidence annuelle »

Durée : 1 an

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : l'image, visuelle et sonore, du milieu audomarois (patrimoine de la ville, de la nature, notamment les marais) et lien avec les habitants

Conditions d'accueil : moyens humains : accompagnement logistique • Exposition • Catalogue • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : selon les projets et les partenariats, mise en place d'actions complémentaires, comme des ateliers de pratiques artistiques

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : défraiement et hospitalité (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

Maison de l'art et de la communication de Sallaumines

Rue Arthur-Lamendin
62430 Sallaumines
T. +33 (0)3 21 67 00 67
mac.ville-sallaumines.fr

Contact : Sébastien Naërt, chargé de mission arts plastiques

Discipline(s) : arts plastiques / arts visuels

Durée : 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique, logistique et artistique • Matériel, équipements : selon le projet • Exposition • Catalogue • Restitution au public

Moyens financiers : budget de réalisation
Frais pris en charge : déplacements, transport des œuvres, repas / Contrat de résidence

Somme (80)

Abbaye royale de Saint-Riquier Centre culturel de rencontre

80135 Saint-Riquier
T. +33 (0)3 22 99 96 25

www.ccr-abbaye-saint-riquier.fr

Contacts : Anne Potié, directrice générale ; Ariane Kveld Jaks, chargée du développement international et de la recherche

Disciplines : photographie, arts numériques, arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, recherche, littérature, musique, etc. • Nom des programmes :

[1] « Programme de l'abbaye royale de Saint-Riquier Baie de Somme »

[2] « Programme "Odyssée" de résidences d'artistes étrangers »

Durée : de 1 à 6 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence d'écriture ; résidence de commissariat ; résidence d'expérimentation et de recherche et/ou de création •

Thématiques privilégiées : écritures à l'ère du numérique, ainsi qu'une saison culturelle à thème, la valorisation du patrimoine, les musiques classiques et contemporaines, l'art des jardins et des vergers à l'ère du développement durable et le programme « Odyssée » de résidences d'artistes étrangers

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique, soutien linguistique en anglais, allemand, suédois et dans d'autres langues le cas échéant • Matériel, équipements : projecteur, écran, matériel informatique, etc. • Présentation et partage du travail à travers une publication (pouvant être bilingue ou trilingue), une installation, une performance, une exposition, un spectacle (pour les musiciens, participation possible au cycle de concerts de juillet à la fin de septembre), une application numérique, etc. • Rencontres, ateliers, causeries, excursions, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : médiation artistique vers un public jeune, notamment pour ce qui concerne les applications numériques, etc., conçues sur mesure lors de séances de travail en amont et pendant la résidence

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

ÎLE-DE-FRANCE

Hauts-de-Seine (92)

École municipale des beaux-arts | Galerie Édouard-Manet

3, place Jean-Grandel
92230 Gennevilliers
T. +33 (0)1 40 85 67 40
www.ville-gennevilliers.fr

Contact : Lionel Balouin, directeur
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Durée : 9 mois

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains: matériel, équipements: ateliers (céramique, numérique, photographie, volume) et matériel de l'école • Exposition • Brochure • Rencontres avec le public et les partenaires de l'école • Autres actions culturelles / activités annexes: échanges avec les élèves, notamment de la classe préparatoire, *workshops* ou projets pédagogiques
Moyens financiers : contrat de résidence
Rémunération des activités annexes

Art 3000 - Le cube

20, cours Saint-Vincent
92130 Issy-les-Moulineaux
T. +33 (0)1 58 88 30 00
www.lecube.com

Contacts : Hélène Gestin, directrice ; Carine Le Malet, directrice de la programmation
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, spectacle vivant, littérature, musique, etc.
Nom des programmes: [1] « Le Labo » [2] « Écritures numériques »

Durée : de 1 semaine à 1 mois
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Sur sollicitation • En partenariat avec Rhizome au Québec (Canada) • Résidence destinée à un artiste québécois [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation ou de création [1] ; résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création [2] • Thématique privilégiée: développer de nouvelles formes de présentation et de diffusion à travers le numérique

Conditions d'accueil : hébergement possible • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel et technique personnalisé • Matériel, équipements: équipement de projection HD, système son avec possibilité de sons multicanal, lumières 8 circuits, trois ordinateurs équipés de Resolume, Isadora, MaxMSP, Unity, suite Adobe, Final Cut et Premières, Module8, Pure Data, Blender, etc., des arduinos, une carte DMX, etc. ; fonds documentaire constitué de plus de 4 000 références dédiées aux cultures numérique ; salle de spectacle modulable • Restitution publique selon projet • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes: possibilité de participer aux événements organisés au Cube et à la Maison de la littérature
Moyens financiers : droits de diffusion en cas de sortie de résidence publique / Contrat de résidence

Maison des arts de Malakoff

105, avenue du 12-Février-1934
92240 Malakoff
T. +33 (0)1 47 35 96 94
maisondesarts.malakoff.fr

Contact : Aude Cartier, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Résidence d'artiste »
Durée : 4 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence ouverte à un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) né(e) et/ou vivant en France et plus particulièrement hors de la région Île-de-France, ayant terminé ses études • Résidence de création • Thématique privilégiée: en lien avec le territoire
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement intellectuel, technique et logistique, aide aux recherches et mise en relation avec les acteurs et habitants du territoire • Matériel, équipements: matériel audiovisuel et outils techniques du centre d'art • Exposition ou autre forme de restitution • Édition possible • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes: interventions éventuelles, en lien avec le projet de l'artiste, dans des écoles et collèges de la ville de Malakoff ainsi qu'auprès du public du centre d'art
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Sèvres - Cité de la céramique

2, place de la Manufacture
92310 Sèvres
T. +33 (0)1 46 29 22 00
www.sevresciteceramique.fr

Contact : Romane Sarfati, directrice générale
Discipline : céramique
Durée : variable

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée: œuvre en céramique (porcelaine ou grès) de Sèvres destinée à être diffusée et commercialisée par la Cité de la céramique

Conditions d'accueil : hébergement dans certaines conditions • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel et technique • Matériel, équipements: matériel, matières premières, fours pour cuisson • Exposition dans certains cas • Un exemplaire de l'œuvre réalisée en résidence peut rejoindre les collections nationales du musée

Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de cession de droit pour l'édition d'une œuvre en céramique

Paris (75)

L'observatoire de l'espace

2, place Maurice-Quentin
75001 Paris
T. +33 (0)6 80 93 12 33
www.cnes-observatoire.net

Contact : Gérard Azoulay, responsable de l'Observatoire de l'espace du Cnes
Discipline : toutes disciplines
Nom du programme :

« Création et imaginaire spatial »

Durée : 1 an renouvelable
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée: l'univers spatial

Conditions d'accueil : moyens humains: accompagnement logistique et technique, mise en relation éventuelle avec des acteurs du monde spatial • Matériel, équipements: ressources documentaires spatiales (archives sonores, films, textes officiels et documents de travail, photographies, articles de presse, etc.) et, si nécessaire, accès à des lieux clés de l'activité spatiale (laboratoires, centres

spatiaux, etc.) • Expositions dans le cadre de partenariats (Nuit Blanche à Paris, la Faune de l'Espace au Grand T, la Biennale internationale de Céramique de Vallauris, etc.) • Présentation des travaux au public pendant le Festival des imaginaires spatiaux Sidération, organisé annuellement au sein du Cnes • Catalogue et publication dans la revue annuelle de création et de littérature Espace(s)
Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de résidence

Cité internationale des arts

18, rue de l'Hôtel-de-Ville
75004 Paris
T. +33 (0)1 42 78 71 12
www.citedesartsparis.fr

Contacts : Henri Loyrette, président ; Bénédicte Alliot, directrice
Disciplines : arts littéraires, arts plastiques / arts visuels, arts vivants, cinéma, commissariat d'expositions

Durée : de 2 mois à 1 an
Modalités de sélection : deux modalités pour intégrer la résidence Cité internationale des arts: 70% des ateliers sont souscrits par les 124 opérateurs étrangers et français qui désignent les résidents selon des modalités qui leur sont propres [1], 30% des ateliers sont réservés aux candidatures individuelles [2] • Les modalités de sélection, d'accompagnement et d'accueil varient d'un opérateur à l'autre • Résidences de création ; résidences de commissariat

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement artistique et professionnel, coordination de rencontres et de visites des ateliers des résidents par des groupes de professionnels et de collectionneurs • Matériel, équipements: auditorium de 128 places comprenant un piano à queue et un orgue, studios de répétition pour les musiciens, ateliers de sérigraphie et de gravure à usage collectif et un four à céramique • Expositions • Présentation(s) et rencontre(s) avec le public, atelier portes ouvertes, performances, projection, concerts, etc., selon le souhait des résidents
Moyens financiers : bourse de résidence en fonction des modalités de l'opérateur / Frais pris en charge: en fonction des modalités de l'opérateur / Contrat de résidence en fonction des modalités de l'opérateur

Dena Foundation for Contemporary Art

2, quai des Célestins – 75004 Paris
T. +33 (0) 9 81 03 34 75

www.denafoundation.com

Lieu de résidence: Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets – 150-154, rue du Faubourg Saint-Martin – 75010 Paris

Contact: Valentine Meyer, directrice du programme de résidence pour artistes et commissaires d'expositions

Disciplines: arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions

Durée: de 3 à 6 mois

Modalités de sélection: sur sollicitation •

Limite d'âge: 30 ans • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création; résidence de commissariat • Thématique privilégiée: mobilité de jeunes artistes sur la scène internationale

Conditions d'accueil: hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel par la directrice du programme de résidence, mise en relation avec les professionnels du monde de l'art, visites des ateliers et visites des lieux artistiques dédiés à la jeune création • Exposition de fin de résidence pour les artistes • Stage dans une institution culturelle parisienne pour les commissaires d'expositions • Autres actions culturelles / activités annexes: participation aux activités de la Dena Foundation (tables-rondes, conférences, etc.)

Moyens financiers: bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

Beaux-Arts de Paris (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris)

14, rue Bonaparte – 75006 Paris
T. +33 (0)1 47 03 50 22 – www.ensba.fr

Contact: Kathy Alliou, chef du département du Développement scientifique et culturel

Disciplines: arts plastiques / arts visuels

Nom du programme: « Résidence Alexandre Lenoir – Patrimoine et Création aux collections et à la bibliothèque des Beaux-Arts de Paris »

Durée: 1 an

Modalités de sélection: par appel à candidatures • Résidence s'adressant aux artistes diplômés ou ayant étudié aux Beaux-Arts de Paris (année d'étude, programme

d'échange, etc.) • Résidence de création • Thématique privilégiée: recherche dans les collections

Conditions d'accueil: espace de travail •

Moyens humains: accompagnement à la recherche par le personnel spécialiste des collections • Matériel, équipements: l'ensemble du patrimoine de l'école (œuvres, ouvrages et ressources documentaires) et lieux de conférence • Expositions possibles • Présentation du travail lors de manifestations culturelles organisées par les Beaux-Arts de Paris, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes: rencontres possibles à destination des étudiants et du public (interventions dans les ateliers, invitations de spécialiste, accrochages, etc.)

Moyens financiers: bourse de résidence / Contrat de résidence

Terra Foundation for American Art

121, rue de Lille – 75007 Paris
T. +33 (0)1 43 20 82 69

www.terraamericanart.org

Lieu de résidence:

82, rue Claude-Monet – 27620 Giverny

Contact: Veerle Thielemans, directrice des programmes académiques, Europe
Disciplines: arts plastiques / arts visuels, histoire de l'art, théorie de l'art

Nom du programme: « Terra Summer Residency »

Durée: 9 semaines

Modalités de sélection: par appel à candidatures • Artistes émergents ou doctorants en histoire de l'art des États-Unis • Maîtrise de l'anglais nécessaire • Résidence de recherche et/ou de création / résidence d'écriture • Thématique privilégiée: programme de résidence interdisciplinaire; pour les historiens et théoriciens de l'art, travail sur la thèse de doctorat en histoire de l'art américain ou de son rôle dans le contexte d'échanges artistiques internationaux avant 1980
Conditions d'accueil: hébergement • Espace de travail • Moyens humains: le programme est rythmé par les interventions d'invités internationaux afin d'élargir les recherches et horizons créatifs des résidents • Présentation du travail effectué par les artistes en fin de résidence • Participation attendue aux événements et séminaires programmés
Moyens financiers: bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en

charge: déplacements (dans la limite d'un forfait) et demi-pension (tickets repas pour le déjeuner) / Contrat de résidence

Fondation d'entreprise Hermès

24, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

T. +33 (0)1 40 17 46 43

www.fondationentreprisehermes.org

Lieux de résidence: manufactures de la maison Hermès en France: maroquinerie, pôle Textile en région lyonnaise, Puiforcat à Pantin, cristallerie de Saint-Louis, en Lorraine, etc.

Contacts: Pierre-Alexis Dumas, président; Catherine Tsekenis, directrice

Disciplines: arts plastiques / arts visuels

Nom du programme: « Résidences d'artistes dans les manufactures Hermès »

Durée: 6 mois non consécutifs

Modalités de sélection: sur sollicitation

par l'un des trois artistes « parrains » des résidences • Résidence destinée à des artistes émergents • Résidence de création • Thématique privilégiée: création artistique dans une manufacture d'Hermès; l'artiste en résidence réalise au minimum une œuvre (il ne s'agit pas d'un objet ou d'un produit commercialisable par la manufacture) en deux exemplaires identiques ou similaires; l'un des exemplaires revient à l'artiste à l'issue de la résidence, l'autre revenant à la Fondation d'entreprise Hermès

Conditions d'accueil: hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement artistique par l'artiste « parrain »; formation, assistance et réalisation assurées par un responsable technique et des artisans • Matériel, équipements: matériaux et équipements des manufactures • Expositions collectives • Publication d'un *Cahier de résidence* en co-édition avec Actes Sud, illustré par un reportage photographique et accompagné d'un film retraçant les grandes étapes de la production • Deux présentations à l'attention des salariés de la manufacture d'accueil (en début et en fin de résidence) • Autres actions culturelles / activités annexes: l'artiste peut être sollicité pour participer au montage de son œuvre pour des événements de médiation et de communication y afférents
Moyens financiers: bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements et transports des œuvres / Contrat de résidence

La petite escalère

4, boulevard de Strasbourg – 75010 Paris
T. +33 (0)9 51 63 77 56 – www.lpe-jardin.org

Lieu de résidence: sur les rives de l'Adour, à la frontière des Landes et du Pays basque français

Contact: Mathilde Simian, responsable du programme de résidences

Disciplines: arts plastiques / arts visuels, paysage, écriture, critique d'art, histoire de l'art

Nom du programme:

« Résidences de La petite escalère »

Durée: de 2 à 4 semaines consécutives

Modalités de sélection: par appel

à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation sans obligation de réalisation •

Thématique privilégiée: la question du paysage, de la nature et les liens qu'ils entretiennent avec l'art peuvent constituer des pistes de réflexion

Conditions d'accueil: hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel, organisation de rencontres avec des professionnels du territoire • Matériel,

équipements: bibliothèque d'art d'environ 2500 ouvrages, imprimante, matériel de projection, jardin de sculptures, véhicule •

Publications dans le blog de LPE et participation à la réalisation du carnet consacré aux résidences •

Autres actions culturelles / activités annexes: temps de partage du travail avec le public (groupes scolaires, étudiants, associations du champ médico-social, etc.)

Moyens financiers: bourse de résidence /

Frais pris en charge: déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

Glassbox

4, rue Moret – 75011 Paris
T. +33 (0)1 75 51 99 46 – www.glassbox.fr

Contact: Clémence Agnez, directrice

Disciplines: arts plastiques / arts visuels

Nom du programme: « L'estive »

Durée: 1 mois en continu

Modalités de sélection: par appel à candidatures • Résidence destinée à des artistes émergents • Résidence de création

Conditions d'accueil: espace de travail •

Moyens humains: accompagnement professionnel et technique • Exposition • Rencontres avec le public, atelier ouvert •

Autres actions culturelles / activités annexes: actions de sensibilisation et échanges dans le quartier de l'espace du 4, rue Moret

Moyens financiers: bourse de résidence /

Contrat de résidence

SAM Art Projects

7 bis, rue Cassini – 75014 Paris
T. +33 (0)1 43 25 49 17 – www.samartprojects.org
Lieu de résidence: Cité internationale des arts
18, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 Paris
Contacts: Sandra Mulliez, fondatrice ;
Jessie Charbonneau, directrice
Disciplines: arts plastiques / arts visuels
Nom du programme: « Résidences SAM »
Durée: 2 mois consécutifs
Modalités de sélection: sur sollicitation •
Résidence destinée aux artistes étrangers
(hors pays d'Europe et d'Amérique du Nord) •
Résidence de création • Thématique
privilegiée: promotion du travail d'artistes
sur la scène internationale
Conditions d'accueil: hébergement •
Espace de travail • Moyens humains:
accompagnement artistique et professionnel
par un(e) commissaire d'expositions du Palais
de Tokyo et par la directrice de l'association
et son assistante • Matériel, équipements:
matériel et équipements du Palais de Tokyo •
Exposition au Palais de Tokyo
Moyens financiers: budget de réalisation / Frais
pris en charge: *per diem* / Contrat de résidence

Immanence

21, avenue du Maine – 75015 Paris
T. +33 (0)1 42 22 05 68 – www.art-immanence.org
Contact: Cannelle Tanc, directrice artistique
Disciplines: tous médiums
Durée: de 2 à 3 mois consécutifs
Modalités de sélection: sur sollicitation •
Résidence de création
Conditions d'accueil: espace de travail •
Moyens humains: accompagnement technique
professionnel • Restitution de résidence
sous forme d'atelier ouvert • Exposition
selon le projet • Catalogue selon le projet
Moyens financiers: budget de réalisation selon
le projet / Frais pris en charge: déplacements
selon le projet / Contrat de résidence

Institut français

8-14 rue du Capitaine-Scott – 75015 Paris
T. +33 (0)1 53 69 83 00 / +33 (0)1 53 69 35 08
www.institutfrancais.com
Contacts: Palmira d'Ascoli, responsable
du pôle Résidences de l'Institut français ; Fanny
Rolland, chargée de mission pôle Résidences
Nom du programme:
[1] « Programme de résidences

de l'Institut français et du MCC
à la Cité internationale des arts »
[2] « Programme de résidences
au Centre international des Récollets »
[3] « Résidence croisées France-Québec »
Disciplines: arts numériques [1 et 3], arts
plastiques / arts visuels [1 et 2], écriture [2],
architecture/paysage/urbanisme, arts de la rue/
cirque/m Marionnettes, arts plastiques, bande
dessinée, cinéma/film/vidéo, commissariat
d'expositions, danse/performance, design,
graphisme, littérature, livre jeunesse, métiers
d'art, musiques actuelles et jazz, musiques
classique et contemporaine, performance
en art contemporain, photographie, théâtre [1]
Durée du séjour: 3 ou 6 mois consécutifs [1],
3 mois consécutifs [2 et 3].
Modalités de sélection: par appel
à candidatures • Résidence de recherche
et/ou de création • Résidences destinées
à des artistes étrangers exclusivement [1 et 2] •
Résidences croisées [3]
Conditions d'accueil: hébergement •
Espace de travail • Accompagnement humain
Moyens financiers: Bourse de résidence /
Contrat de résidence

Palais de Tokyo, site de création contemporaine

13, avenue du Président-Wilson – 75116 Paris
T. +33 (0)1 47 23 54 01 – palaisdetokyo.com
Contacts: Ange Leccia, directeur ; Fabien
Danesi, responsable du programme ; Chloé
Fricout, coordinatrice et chargée de production
Disciplines: arts plastiques / arts visuels,
architecture, musique, cinéma, danse
Nom du programme:
« Pavillon Neufilze OBC, laboratoire
de création du Palais de Tokyo »
Durée: 8 mois consécutifs
Modalités de sélection: sur sollicitation •
Résidence de création • Thématique
privilegiée: programme orienté selon trois axes:
voyage et *workshop* à l'étranger donnant lieu
à des échanges, découvertes et réalisations
d'œuvres (exposition sur place, en collaboration
avec une institution partenaire) ; réalisation
individuelle dans le cadre de la programmation
du Palais de Tokyo ; approche pluridisciplinaire
lors d'une création collective en partenariat
avec d'autres institutions
Conditions d'accueil: hébergement • Espace
de travail • Moyens humains: accompagnement
artistique par la coordinatrice, le directeur,

le responsable du programme et par un
commissaire d'expositions, accompagnement
technique trois jours par semaine, organisation
de rendez-vous réguliers avec des acteurs
du monde de l'art et de visites dans des
institutions dédiées, ou non, à la création
contemporaine, en France et en Europe •
Matériel, équipements: équipement
bureautique, espace de visionnage, station
de montage de films • Expositions • Autres
actions culturelles / activités annexes:
activités hors programme du Pavillon selon
les demandes des résidents
Moyens financiers: bourse de résidence
et budget de réalisation / Frais pris en charge:
déplacements et hébergements hors de Paris /
Contrat de résidence / Rémunération des
activités hors programme du Pavillon

Kadist Art Foundation

21, rue des Trois-Frères – 75018 Paris
T. +33 (0)1 42 51 83 49 – www.kadist.org
Contacts: Émilie Villez, directrice ;
Léna Monnier, communication et collections ;
Sophie Potelon, production et médiation
Disciplines: arts plastiques / arts visuels,
commissariat d'expositions, critique d'art
Durée: 3 mois
Modalités de sélection: sur sollicitation •
Résidence dédiée à des artistes, commissaires
d'expositions et critiques étrangers • Résidence
de création ; résidence de commissariat ;
résidence d'écriture
Conditions d'accueil: hébergement • Espace
de travail • Moyens humains: accompagnement
professionnel et technique, mise en réseau avec
des professionnels • Matériel, équipements:
équipement bureautique, matériel de régie •
Présentation publique: exposition le plus
souvent • Autres actions culturelles / activités
annexes: participation au dispositif de médiation
(programmation d'événements notamment)
Moyens financiers: budget de réalisation /
Frais pris en charge: déplacements / Contrat
de résidence

Le centquatre-Paris

104, rue d'Aubervilliers / 5, rue Curial
75019 Paris
T. +33 (0)1 53 35 50 01 – www.104.fr
Contacts: José-Manuel Gonçalves, directeur ;
Julie Sanerot, directrice de production
Disciplines: arts plastiques / arts visuels,
théâtre, cirque, danse, musique, peinture •

Nom des programmes: [1] « Résidence d'essai »
[2] « Résidence de production »
[3] « Résidence artistes associés »
Durée: de 15 jours à 3 semaines [1] ;
plusieurs mois [2 et 3]
Modalités de sélection: par appel
à candidatures • Résidence de création
Conditions d'accueil: hébergement
(réservé en priorité aux artistes étrangers) •
Espace de travail • Moyens humains:
accompagnement artistique et technique,
partage de savoir-faire avec les nombreux
résidents • Matériel, équipements:
plateaux de fabrication et de production,
matériel technique en fonction du projet •
Restitution publique • Ateliers portes
ouvertes • Autres actions culturelles /
activités annexes: projets optionnels
Moyens financiers: contrat de résidence /
Rémunération des actions culturelles
éventuelles

Seine-et-Marne (77)

Suddenly Residencies

3, chemin de Persigny
77560 Beauchery-Saint-Martin
T. +33 (0)7 82 02 11 05
www.suddenlyresidencies.com
Contacts: Camille Debray
et Laurent Isnard, directeurs
Disciplines: arts plastiques / arts visuels,
commissariat d'expositions, théorie de l'art,
critique d'art, histoire de l'art
Durée: 2 semaines consécutives
Modalités de sélection: par appel
à candidatures ou sur sollicitation selon
les années • Résidence de création ; résidence
d'écriture ; résidence croisée • Thématique
privilegiée: thématique spécifique proposée
chaque année
Conditions d'accueil: hébergement •
Espace de travail • Moyens humains:
accompagnement artistique et technique
par l'équipe curatoriale, organisation de visites
d'exposition ou d'événement • Les modes
de restitution varient selon la thématique:
exposition(s), table-ronde, publication,
site Internet, concert, etc.
Moyens financiers: bourse de résidence
variable et budget de réalisation / Frais pris
en charge: déplacements et repas / Contrat
de résidence

Parc culturel de Rentilly

1, rue de l'Étang – Domaine de Rentilly
Communauté d'agglomération de Marne
et Gondoire – 77607 Bussy-Saint-Martin
T. +33 (0)1 60 35 46 72

www.parculturelrentilly.fr

Contact : Armelle Thévenot, directrice générale adjointe en charge de la culture et du patrimoine

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, littérature, danse, musique

Durée : de 3 à 7 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création •

Thématique privilégiée : réalisation d'une création spécifique inspirée par son immersion dans le parc de Rentilly

Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique • Matériel, équipements : plateau technique et matériel • Exposition à partir des œuvres antérieures de l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation au processus de création auprès des publics scolaires, associatifs et des visiteurs individuels

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Cpif, Centre photographique d'Île-de-France

La Ferme Briarde
107, avenue de la République
77340 Pontault-Combault
T. +33 (0)1 70 05 49 80 – www.cpif.net

Contact : Nathalie Giraudeau, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, photographie

Nom du programme :

« Atelier de recherche et de postproduction »

Durée : 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création •

Thématique spécifique : réalisation nécessitant le recours aux outils photographiques numériques

Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique (par un professionnel de l'image) • Matériel, équipements : Laboratoire de développement numérique complet (ordinateurs équipés d'écrans Eizo, scanner

Imacon Flextight X1, traceur Epson Stylus pro 9880 de 110 cm de largeur, etc.) • Présentation au public dont la forme est fonction de l'avancée de la recherche • Exposition possible
Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de résidence

Seine-Saint-Denis (93)

Les laboratoires d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer – 93300 Aubervilliers
T. +33 (0)1 53 56 15 90 – www.leslaboratoires.org

Contacts : Alexandra Baudelot, Dora Garcia et Mathilde Villeneuve, direction collégiale

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, danse, peinture, théâtre, cinéma, littérature, etc.

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidences de recherche et d'expérimentation et/ou de création ; résidences d'écriture •

Thématique privilégiée : relations fortes entre projets artistiques, territoires et personnes

Conditions d'accueil : espace de travail •

Moyens humains : accompagnement professionnel, artistique et logistique • Matériel, équipements : matériel, atelier de répétition et bibliothèque des Laboratoires (fonds de 3000 ouvrages dédiés à l'art contemporain) • Exposition possible et modes de visibilité publics différents de ce seul principe • Édition possible • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : en fonction du projet
Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de résidence

La capsule, résidence création photos

Centre culturel André-Malraux
10, avenue Francis-de-Pressensé
93350 Le Bourget
T. +33 (0)1 48 38 50 14

<https://sites.google.com/site/lacapsule93>

Contact : Arnaud Lévênes, responsable

Discipline : photographie

Durée : 1 an

Modalités de sélection : sur examen des dossiers de candidature tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements : studio photo, laboratoire traditionnel noir et blanc,

laboratoire pour le développement de films et le traitement des procédés anciens, salle informatique pour le traitement de l'image numérique • Expositions, projections et/ou édition en ligne ou papier, selon les souhaits de l'artiste • Rencontres-débat avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics divers (associations, scolaires, familles, etc.), en collaboration avec l'équipe du lieu
Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Espace Khiasma

15, rue Chassagnolle – 93260 Les Lilas
T. +33 (0)1 43 60 69 72 – www.khiasma.net

Contacts : Aline Caillet, présidente ; Olivier Marboeuf, directeur artistique et commissaire

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, peinture, littérature

Nom du programme : « Résidence Khiasma »

Durée : variable

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat avec des structures de résidence en Allemagne et en Autriche [2] • Limite d'âge : 18 ans révolus • Résidence de création et d'intervention [1] ; résidence croisée de création et d'intervention [2] ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : dialogue entre les différentes formes artistiques, confrontation de l'exigence des écritures contemporaines avec une sensibilité aux enjeux de l'action culturelle

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et logistique • Matériel, équipements :

banc de montage et matériel • Exposition • Rencontres publiques et conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : visites et animation d'ateliers à destination de scolaires allant de la maternelle aux écoles supérieures ; investissement dans les projets de la résidence et de la structure en général
Moyens financiers : frais pris en charge : défraitements / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes selon les financements

La maison populaire

9 bis, rue Dombasle – 93100 Montreuil
T. +33 (0)1 42 87 08 68 – www.maisonpop.fr

Contacts : Annie Agopian, directrice ; Rose-Marie Forcinal, présidente

Disciplines : art numérique et transmédia [1], commissariat d'expositions [2] •

Nom des programmes :

[1] « Résidence d'artiste numérique sur invitation »

[2] « Résidence de commissaire d'exposition sur appel à candidatures »

Durée : 9 mois non consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures [2] et sur sollicitation [1] • Résidences ouvertes à un artiste ou un collectif [1] et à un commissaire d'expositions vivant en France ou un collectif [2] • Limite d'âge : 45 ans [2] • Résidence de création et d'intervention [1] ; résidence de commissariat [2] • Thématiques privilégiées : œuvre transmédia, dans certains cas en résonance avec l'hypothèse de travail du commissaire en résidence [1] ; thématique annuelle pour la réalisation d'un projet complet de trois expositions favorisant l'accès à la culture pour tous et l'ouverture aux différents champs de la création actuelle, y compris celui du multimédia [2]

Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique • Matériel, équipements : matériel de la structure • Exposition(s) • Édition • Présentations publiques [1] ; rencontres avec les publics et les partenaires de la Maison populaire en lien avec la programmation artistique [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'actions de sensibilisation, dont ateliers participatifs ; selon les projets, participation à d'autres dispositifs départementaux en direction de publics spécifiques, par le biais notamment du dispositif « la culture et l'art au collège » [1]

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements [1] / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes en fonction des financements

Pépinières européennes pour jeunes artistes

5, rue François-Debergue – 93100 Montreuil
T. +33 (0)1 55 86 08 80 – www.art4eu.net

Contacts : Patrice Bonnaffé, directeur ;

Cyprien Vallette, coordinateur ;

Valentine Busquet, responsable de la production et de la communication

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, danse, musique, design, etc., transdisciplinarité

Nom du programme :

« MAP (mobility in art process) »

Durée : 2 mois consécutifs / 4 mois consécutifs pour l'École de danse de Montréal
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidences destinées à des artistes émergents, peu connus • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création • Thématique privilégiée : les résidences MAP s'inscrivent dans un programme d'échange européen visant à promouvoir la mobilité et à accompagner la professionnalisation des jeunes artistes européens sur la scène internationale
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, artistique et technique, mise en réseau • Matériel, équipements : plateau de 800 m², studio d'enregistrement, salle de répétition (danse) ou tout autre matériel nécessaire au projet • Restitution de fin de résidence au choix des artistes (exposition, spectacle, projection ou rencontre avec des professionnels) • Rencontres, présentation au public et ateliers portes ouvertes
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation • Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Périphérie

87 bis, rue de Paris – 93100 Montreuil
 T. +33 (0)1 41 50 01 93
 www.peripherie.asso.fr
Contacts : Michèle Souignac, directrice ; Gildas Mathieu, coordinateur de « Cinéastes en résidence »
Discipline : film documentaire
Nom du programme : « Cinéastes en résidence »
Durée : de 12 à 14 semaines consécutives ou non (à déterminer une fois le projet retenu)
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création en phase de montage
Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements : trois salles de montage équipées en Final Cut Pro, une salle de projection
Moyens financiers : contrat de résidence

La galerie, centre d'art contemporain

1, rue Jean-Jaurès – 93130 Noisy-le-Sec
 T. +33 (0)1 49 42 67 17
 www.lagaleries-cac-noisyselec.fr

Contacts : Émilie Renard, directrice ; Nathanaëlle Puaud, coordinatrice artistique des expositions et des résidences
Disciplines : arts plastiques / arts visuels [1], commissariat d'expositions [2], critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art [3] • Nom des programmes : [1] « Résidence d'artiste » [2] « Résidence de commissaire d'exposition étranger(ère) » [3] « Résidence d'auteur »
Durée : 7 mois [1] ; 3 mois [2] ; 2 mois [3]
Modalités de sélection : par appel à candidatures [1 et 2] et sur sollicitation [3] • Résidences ouvertes à des artistes, des commissaires étrangers ou des auteurs ayant achevé leurs études • Résidence de création et d'intervention [1] ; résidence de commissariat [2] ; résidence d'écriture [3] • Thématiques privilégiées : axe de recherche développé sur une saison qui fédère l'ensemble des activités du centre d'art et prise en considération du territoire (ses acteurs, ses structures culturelles et scientifiques) [1] ; découverte de la scène artistique française en privilégiant la recherche et l'expérimentation, afin de pouvoir éventuellement inclure dans l'exposition ou le programme culturel des artistes ou des auteurs rencontrés en début de résidence [2] ; « fiction-critique » : travail d'écriture qui allie les domaines de la littérature avec l'écriture critique sur l'art
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement intellectuel [1, 2 et 3], logistique et technique [1 et 2] par la directrice, la coordinatrice artistique (interlocutrice dédiée), le régisseur et des techniciens ; organisation de rencontres avec des professionnels (artistes, critiques d'art, commissaires d'expositions, personnels des institutions, etc.) • Matériel, équipements : matériel du centre d'art [1 et 2] et matériel de location si nécessaire [2] • Exposition [1 et 2] • Édition [1 et 2] et édition bilingue [3] ; texte éventuel dans le journal de l'exposition de rentrée ou édition papier et en ligne sur le site Internet de La galerie [3] • Présentations des œuvres réalisées aux différents publics de La galerie [1] • Conception du programme d'événements autour de son exposition par l'auteur accueilli (deux ou trois événements), présentation ponctuelle de l'exposition à des publics adultes (Taxi Tram, Parcours Est), participation à une table-ronde sur l'exposition avec certains artistes [2] • Interventions de l'auteur en

résidence dans le cadre du programme culturel de La galerie sur l'ensemble de la saison [3] • Voyages de prospection pour l'exposition et pour rencontrer des artistes en résidence dans d'autres structures en France [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics spécifiques (scolaires, enseignement supérieur, champ social, etc.) variables selon l'implication de l'artiste [1] ; animation éventuelle d'ateliers d'écriture / lectures auprès des habitants de Noisy-le-Sec, notamment en relation avec les usagers de la médiathèque Roger-Gouhier [3]
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) [1, 2 et 3] et transport des œuvres [1 et 2] / Contrat de résidence [1, 2 et 3], contrat de production [1], contrat de cession de droits d'auteur [3]

Synesthésie

1^{er} ter, place du Caquet – 93200 Saint-Denis
 T. +33 (0)1 40 10 80 78 – www.synesthesie.com
Contact : Estelle Pağès, présidente
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, arts numériques, critique d'art, littérature
Durée : 6 mois au minimum
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention ; résidence d'écriture et d'intervention • Thématique privilégiée : usage de technologies numériques et projet impliquant des actions de sensibilisation
Conditions d'accueil : moyens humains : accompagnement technique, logistique et administratif • Matériel, équipements : moyens matériels • Exposition ou autre forme de restitution de fin de résidence selon le projet • Rencontres avec des publics, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers, entre autres et selon les projets
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes en fonction des projets

Mains d'œuvres

1, rue Charles-Garnier – 93400 Saint-Ouen
 T. +33 (0)1 40 11 25 25 – www.mainsdoeuvres.org
Contact : Ann Stouvenel, responsable des arts visuels
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, design graphique, commissariat d'expositions, critique d'art • Nom des programmes :

[1] « Résidence – accueil création »
 [2] « Atelier – recherche et structuration »
Durée : de 15 jours à 6 mois [1] ; de 1 à 3 ans [2]
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence concernant exclusivement les artistes émergents [1] • Résidence s'adressant aux auteurs franciliens et aux professionnels qui souhaitent développer leur activité et leur structure • Résidence de création [1] ; résidence de recherche et d'expérimentation / résidence d'écriture [2]
Conditions d'accueil : espace de travail (participation minimale aux frais [2]) • Moyens humains : accompagnement professionnel, technique et logistique [1 et 2] ; échanges critiques, montage de dossiers de subvention, aide à la communication et à la diffusion, liens avec les professionnels, etc. [1] • Matériel, équipements : studio d'enregistrement, salle de danse, salles de conférence et de projection, Exposition incluant des mises en perspective avec des œuvres d'artistes reconnus [1] • Édition possible [2] • Temps de rencontre entre les résidents de Mains d'œuvres de toutes disciplines (arts visuels, théâtre, danse, musique, cultures numériques) proposés chaque trimestre • Autres actions culturelles / activités annexes : actions culturelles spécifiques proposées aux résidents qui le souhaitent (dans le cadre scolaire ou de spectacles en appartement, etc.)
Moyens financiers : bourse de résidence en fonction des projets et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes le cas échéant

Val-de-Marne (94)

cac-La traverse

9, rue Traversière – 94140 Alfortville
 T. +33 (0)1 56 29 37 21 – www.cac-lataverse.com
Contacts : Bettie Nin et Cédric Taling, co-directeurs
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Résidence *in situ* »
Durée : 2 mois
Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création
Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique • Exposition • Tenu d'un journal de la résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontre

avec des lycéens, travail en public et retransmission en direct sur Internet
Moyens financiers: bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Savoie au présent

63, rue du Général-Leclerc
 94270 Le Kremlin-Bicêtre
 T. +33 (0)1 46 71 69 61 – savoiropresent.fr

Contact: Lise Didier Moulouquet, secrétaire générale

Disciplines: arts plastiques / arts visuels

Nom du programme: « Pôles d'Art »

Durée: de 6 à 9 mois

Modalités de sélection: par appel à candidatures • Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée: résidence dans un contexte d'entreprise

Conditions d'accueil: espace de travail • Moyens humains: accompagnement de la démarche artistique • Matériel, équipements: équipement de l'entreprise d'accueil • Diffusion de la résidence via des initiatives d'acteurs culturels, sociaux et éducatifs des alentours de l'entreprise
Moyens financiers: bourse de résidence / Contrat de résidence

Mac Val / Musée d'art contemporain du Val-de-Marne

Place de la Libération – CS 10022
 94400 Vitry-sur-Seine Cedex
 T. +33 (0)1 43 91 64 28 – www.macval.fr

Contact: Valérie Labayle, chargée des commandes et des résidences

Disciplines: arts plastiques / arts visuels

Durée: de 1 à 3 mois

Modalités de sélection: sur sollicitation • En partenariat avec l'Institut français • Résidence croisée de création

Conditions d'accueil: hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement technique par les trois régisseurs du musée • Exposition • Notice publiée dans le catalogue du parcours des collections permanentes • Participation aux saisons organisées par l'Institut français • Rencontres avec le public sous une forme déterminée en concertation avec l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes: actions culturelles avec la Direction des archives départementales, le service des Relations internationales et la Biennale des Poètes

Moyens financiers: bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Val-d'Oise (95)

La source – Villarceaux

Domaine de Villarceaux – 95710 Chaussy
 T. +33 (0)1 34 67 78 83
 www.associationlasource.fr

Contacts: Gérard Garouste, président fondateur ; François Louvard, directeur

Disciplines: arts plastiques / arts visuels

Nom du programme: « Résidence d'artiste: arts plastiques, arts visuels »

Durée: 3 mois

Modalités de sélection: sur examen des dossiers de candidature tout au long de l'année • Résidence de création et d'intervention •

Thématique privilégiée: développement d'un travail personnel tout en menant des actions d'éveil à la créativité et d'éducation auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes

Conditions d'accueil: hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement technique • Matériel, équipements: fournitures d'atelier et outillage de l'association • Exposition • Édition possible • Participation à un événement grand public • Autres actions culturelles / activités annexes: ateliers de pratique artistique (temps périscolaire sur la commune de Chaussy, une semaine pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midi sur 3 mois)
Moyens financiers: bourse de résidence / Contrat de résidence

Yvelines (78)

Château éphémère – Fabrique sonore et numérique

470, avenue W.-K.-Vanderbilt
 78955 Carrières-sous-Poissy
 T. +33 (0)1 39 79 29 93
 www.chateuephemere.org

Contacts: Frédérique Magal, présidente du Château éphémère ; Sébastien Campos, coordinateur général du Château éphémère ; Glenda Laporte, pôle Résidences de l'Institut français

Disciplines: art sonore, arts numériques, nouvelles écritures

Nom du programme:

« France / Québec – arts numériques »

Durée: de 15 jours à 3 mois

Modalités de sélection: par appel à candidatures • En partenariat avec l'Institut français dans le cadre du dispositif « France-Québec » • Résidence destinée à un artiste québécois • Résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création

Conditions d'accueil: hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements: outils de production du Vanderlab (Fab Lab) (découpe-laser, imprimante 3D, fraiseuse numérique, outils de menuiserie classique), quatre studios de musique • Temps forts durant la résidence • Accueil et proposition d'un événement dans le cadre du Festival Némé Biennale internationale d'art contemporain numérique portée par Arcadi • Rencontres avec les publics et ateliers portes ouvertes • Autres actions culturelles / activités annexes: une action de médiation

Moyens financiers: bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes

cneai = Centre national édition art image

Île des impressionnistes
 2, rue du Bac – 78400 Chatou
 T. +33 (0)1 39 52 45 35
 www.cneai.com

Contacts: Sylvie Boulanger, directrice ; Anaïs Déléage, directrice-adjointe

Disciplines: arts plastiques / arts visuels, son, peinture, vidéo, cinéma, édition, écriture, commissariat d'expositions, théorie de l'art

Nom du programme: « Maison flottante »

Durée: variable

(séjours possibles sur plusieurs années)

Modalités de sélection: sur sollicitation •

En partenariat avec l'Institut français d'Allemagne et le Goethe Institut pour le programme « Jeunes commissaires » • Résidence

de recherche, d'expérimentation et de création ; résidence d'écriture ; résidence de commissariat

Conditions d'accueil: hébergement •

Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel, artistique, éditorial et technique ; organisation de *workshops* • Matériel, équipements: presse,

matériel et réseau de production du centre d'art • Modalités de présentations publiques variables en fonction du projet: exposition, édition, conférences, séminaires
Moyens financiers: bourse de résidence et budget de réalisation en fonction des projets / Contrat de résidence

La graineterie, centre d'art de la Ville de Houilles

27, rue Gabriel-Péri
 78800 Houilles
 Adresse postale:
 16, rue Gambetta
 BP120 – 78805 Houilles Cedex
 T. +33 (0)1 39 15 92 10
 lagraineterie.ville-houilles.fr

Contacts: Maud Cosson, responsable du centre d'art ; Gilles Dresse, directeur des affaires culturelles

Disciplines: arts plastiques / arts visuels, arts numériques, démarches pluridisciplinaires

Nom du programme: « Un(e) artiste en ville »

Durée: de 1 à 6 mois non consécutifs

Modalités de sélection: par appel à candidatures pour la Biennale de la Jeune Création et par un jury pour le lauréat accueilli en résidence • Résidence destinée à un artiste ou à un collectif lauréat de la Biennale de la Jeune Création • Limite d'âge: 35 ans • Résidence de création • Thématique privilégiée: expérimentations et rencontres dans le cadre d'un ancrage spécifique, celui du territoire

Conditions d'accueil: espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel, technique et logistique par l'équipe du centre d'art • Matériel, équipements: matériel, ateliers menuiserie • Exposition • Catalogue comprenant un texte critique • Carte blanche pour composer une programmation pluridisciplinaire à l'occasion du vernissage de l'exposition • Rencontres avec le public sous des formes diverses et souhaitées par l'artiste • Autres actions culturelles / activités annexes: selon le souhait de l'artiste, *workshop*, actions artistiques ou pluridisciplinaires à destination de différents publics

Moyens financiers: bourse de résidence et/ou budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements, défraiements divers, transport d'œuvres et hébergement le cas échéant / Contrat de résidence et d'exposition / Rémunération des activités annexes / Contrat de travail

NORMANDIE

Calvados (14)

L'artothèque, Espaces d'art contemporain

Palais ducal
Impasse Duc-Rollon – 14000 Caen
T. +33 (0)2 31 85 69 73
www.artotheque-caen.net
Contacts : Claire Tangy, directrice ; Patrick Roussel, assistant
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Durée : 3 mois consécutifs
Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence destinée aux artistes émergents • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : accompagner les résidents dans les débuts de leur vie professionnelle
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail à l'École supérieure d'art et médias de Caen/Cherbourg • Moyens humains : accompagnement professionnel par l'équipe de l'artothèque (insertion dans le réseau artistique régional et national) et accompagnement par les techniciens des ateliers de l'Ésam de Caen/Cherbourg • Matériel, équipements : équipements des ateliers de l'Ésam • La restitution du travail est envisagée cas par cas • Rencontres avec le public constituant une part essentielle du programme de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratiques artistiques à destination des scolaires ou rencontres avec les étudiants de l'Ésam de Caen/Cherbourg envisageables
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements possibles / Rémunération des éventuels ateliers

L'unique

4, rue Caponière – 14000 Caen
T. +33 (0)622654474
www.lunique.info
Contact : Vincent Auvray, directeur
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, art urbain, design, art numérique
Nom du programme : « Les Bains »
Durée : de quelques jours à 1 an

Modalités de sélection : sur examen des candidatures spontanées ou sur sollicitation • Résidences de création • Thématique privilégiée : en lien avec trois projets dans l'espace public de la Ville de Caen : La vitrine, consacrée aux arts numériques, La pépinière, jardin d'artiste dans le quartier de la Guérinière et le Festival de design et d'art contemporain Autour du Jardin (accueil sur un temps long dans le quartier de la Guérinière et sur un temps plus court pour les projets de La vitrine comme pour le Festival Autour du Jardin)
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : appui logistique de techniciens qualifiés pour la construction et le montage • Matériel, équipements : atelier équipé pour le travail du bois et du métal • Exposition
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

Station Mir

6, route d'Ifs – 14000 Caen
www.festival-interstice.net
Contacts : David Dronet, directeur artistique ; Luc Brou, directeur développement et publics
Disciplines : art numérique, arts plastiques / arts visuels, art sonore
Durée : variable
Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidences de création et d'intervention • Thématique privilégiée : en lien avec un ensemble de structures (scientifique, de médiation scientifique, de production artistique, école d'art, etc.)
Conditions d'accueil : hébergement possible • Espace de travail selon les partenaires • Moyens humains : accompagnement technique, mise en réseau, échange de compétences et recherche avec les structures partenaires • Matériel, équipements : matériel • Une ou plusieurs restitutions préliminaires envisagées • Exposition et/ou performance à la fin de la résidence • Rencontres publiques • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshop* et/ou lecture à différentes étapes de la résidence avec les étudiants de l'Ésam Caen/Cherbourg ; documentation continue de la résidence
Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : transport / Contrat de résidence

La mue

7, rue de Villons – 14610 Cairon
T. +33 (0)6 71 57 43 32
www.lamue-karinesaporta.com
Contact : Karine Saporta, présidente
Disciplines : littérature, philosophie, cinéma, audiovisuel, spectacle vivant, photographie, arts plastiques / arts visuels
Durée : de 1 à 4 semaines non consécutives
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur examen des candidatures spontanées tout au long de l'année • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : thématique annuelle, en dehors de laquelle il est toutefois envisageable de se porter candidat
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel au cas par cas • Matériel, équipements : matériel de scénographie et de projection, véhicule • Mode de restitution au cas par cas selon la discipline • Présentation au public au cas par cas selon la discipline
Moyens financiers : frais pris en charge : déplacements locaux / Contrat de résidence

Eure (27)

Moulin d'Andé Centre des écritures cinématographiques

65, rue du Moulin – 27430 Andé
T. +33 (0)2 32 59 70 02
www.moulinande.com
Contacts : Suzanne Lipinska, présidente ; Fabienne Aguado, responsable du Céci – Centre des écritures cinématographiques
Disciplines : cinéma, audiovisuel
Durée : 60 jours au maximum, consécutifs ou non
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence destinée à des scénaristes, dialoguistes, auteurs-réalisateurs, binômes auteur-réalisateur et compositeur, écrivains, critiques-essayistes et chercheurs • Expérience professionnelle significative requise • Résidence d'écriture • Thématique privilégiée : projet cinématographique original (pratiques collaboratives soutenues à travers un encadrement pédagogique stimulant)
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail si besoin • Moyens humains : suivi

personnalisé, accompagnement de projet, parrainage d'un professionnel confirmé, mise en relation avec des contacts extérieurs (sociétés de productions notamment) • Matériel, équipements : accès à l'ensemble de l'infrastructure et des installations informatiques et vidéos • *Carnet de projets* édité chaque année • Bilan complet du travail accompli à remettre au Céci • Lectures et/ou séances de projection-critique organisées selon le souhait des résidents • Invitation à partager et à animer la vie culturelle de l'association
Moyens financiers : frais pris en charge : déplacements et pension complète / Contrat de résidence

Terra Foundation for American Art

82, rue Claude-Monet – 27620 Giverny
Adresse administrative :
121, rue de Lille – 75007 Paris
T. +33 (0)1 43 20 82 69
www.terraamericanart.org
Contact : Veerle Thielemans, directrice des programmes académiques, Europe
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, histoire de l'art, théorie de l'art
Nom du programme :
« Terra Summer Residency »
Durée : 9 semaines
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Artistes émergents ou doctorants en histoire de l'art des États-Unis • Maîtrise de l'anglais nécessaire • Résidence de création / résidence d'écriture • Thématiques privilégiées : programme de résidence interdisciplinaire ; pour les historiens et théoriciens de l'art, travail sur la thèse de doctorat en histoire de l'art américain ou de son rôle dans le contexte d'échanges artistiques internationaux avant 1980
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : le programme est rythmé par les interventions d'invités internationaux afin d'élargir les recherches et horizons créatifs des résidents • Présentation du travail effectué par les artistes en fin de résidence • Participation attendue aux événements et séminaires programmés
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : transport (sur présentation de justificatifs) et demi-pension (tickets repas pour le déjeuner) / Contrat de résidence

La source-La Guéroulde

3, rue de la Poulrière
27160 La Guéroulde
T. +33 (0)2 32 35 91 41
www.associationlasource.fr

Contact : François Louvard, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, vidéo
Durée : 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : en relation avec un public d'enfants et d'adolescents

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : laboratoire photographique, forge • Exposition (frais de réalisation à la charge de l'artiste) • Publication possible • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratiques artistiques le mercredi et durant les vacances scolaires
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Manche (50)

Carrefour des arts

Le Bourg, La Chapelle-Urée
50370 Brecey
T. +33 (0)2 33 58 72 39
www.ateliers-artistiques.com

Contact : Sophie Brillon, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, métiers d'art, design

Nom du programme :

« Programmation annuelle »

Durée : de 1 semaine à 2 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : création *in situ* ; l'artiste devra laisser une œuvre de son choix à la structure pour le fonds Artothèque

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Exposition • Conférence, rencontre avec le public, etc. • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et d'échanges éventuels avec les publics, dont des scolaires (ateliers, etc.)
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris

en charge : transports et forfait restauration / Contrat de résidence / Rémunération possible des activités annexes

Le point du jour - Centre d'art / Éditeur

107, avenue de Paris
50100 Cherbourg-Octeville
T. +33 (0)2 33 22 99 23
www.lepointdujour.eu

Contacts : David Barriet, David Benassayag, Béatrice Didier, co-directeurs

Discipline : photographie

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : projet spécifique en lien avec le territoire

Conditions d'accueil : hébergement •

Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel visant le développement d'un réseau • Exposition • Édition d'un livre • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshops* ou ateliers avec des publics

Moyens financiers : bourse de résidence variable

Art plume

165, rue du Mesnilcroc – 50000 Saint-Lô
T. +33 (0)2 33 05 03 26
www.artplume.org

Contacts : Fabien LeGoupil, président de l'association ;

Lisa Retoux, chargée des résidences

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, arts du spectacle

Durée : 2 mois au minimum

Modalités de sélection : sur dossiers de candidature examinés une fois par mois • Résidence de création • Thématique privilégiée : mixité des disciplines artistiques
Conditions d'accueil : hébergement possible • Espace de travail (location 30 euros par mois) • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique • Restitution de fin de résidence le plus souvent sous la forme d'une exposition ; exposition lors du Festival Les Hétéroclites dans le cadre d'un appel à projets Land Art • Possibilité de rencontres, échanges avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : possibilité d'ateliers de sensibilisation artistique
Moyens financiers : bourse de résidence possible / Contrat de résidence

Usine Utopik

Centre de création contemporaine
Relais culturel régional
La Minoterie – Route de Pont-Farcy
50420 Tessy-sur-Vire
T. +33 (0)2 33 06 01 67
www.usine-utopik.com

Contact : Xavier Gonzalez, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, critique d'art

Nom du programme :

« Programme international de résidences France / Corée du Sud » [2]

Durée : 6 semaines consécutives

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat [2] • Résidence destinée à un artiste de Corée du Sud [2] • Deux artistes accueillis simultanément •

Véhicule conseillé • [1] Résidence de création et d'intervention • [2] Résidence croisée de création en partenariat avec la With Artist Foundation, fondation d'art contemporain basée à Séoul (Corée du Sud) : [3] Résidence d'écriture, [4] Résidence de création •

Thématiques privilégiées : un artiste coréen est accueilli à Usine Utopik et un artiste normand en Corée du Sud [2] ; critique d'art dans le cadre du Festival des Bords de Vire (art environnemental) (tous les deux ans) [3] ; création d'une œuvre monumentale à l'échelle du paysage durant le Festival des Bords de Vire (tous les deux ans) [4]

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique, partage de compétences et de savoir-faire, mise en contact avec des professionnels • Matériel, équipements : plateaux techniques spécifiques (fonderie pour le travail du bronze, ateliers métal, pierre, gravure, céramique) • Exposition • Brochure réalisée pour chaque artiste (éditée à 1 000 exemplaires) • Rencontres avec le public et présentation du projet artistique dans l'espace d'exposition (donnant lieu à des actions avec le public animées par la médiatrice) • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratique artistique pour des scolaires, centres médico-sociaux, centres de loisirs, etc.

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : repas / Contrat de résidence

Orne (61)

Les bains-douches

151, avenue de Courteille – 61000 Alençon
T. +33 (0)2 33 29 48 51
www.bainsdouches.net

Contact : Sophie Vinet, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : de 15 à 30 jours

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : outillage matériel • Exposition • Rencontre avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : présentation éventuelle du travail aux scolaires

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et contrat d'exposition

Zangles

11, rue Schnetz – 61100 Flers
T. +33 (0)2 33 64 29 51
www.zangles.org

Contacts : Jérôme Letinturier, chargé de mission arts plastiques ; Marine Costard, chargée de mission danse contemporaine

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : 25 jours consécutifs

ou échelonnés sur un an

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : lien avec un environnement, une ville et une population
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : aide au montage / régie d'exposition et aide administrative sur demande • Matériel, équipements : mise à disposition d'atelier de fabrication et de petit outillage électroportatif, caméra numérique, vidéos-projecteurs, moniteur LCD, logiciels PAO et vidéo, amplificateur son • Exposition • Catalogue édité à 500 exemplaires, dont 100 offerts à l'artiste • Rencontres avec les publics, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers avec les scolaires
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : repas / Contrat d'adhésion entre l'artiste et Zangles / Rémunération des ateliers avec les scolaires

Seine-Maritime (76)

Insa (Institut national des sciences appliquées) Rouen

685, avenue de l'Université
76801 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex
T. +33 (0)2 32 95 97 00
www.insa-rouen.fr

Contact : Anne Caldin,
responsable du service Culture et Patrimoine

Disciplines : art/science, art numérique, arts plastiques / arts visuels, danse, musique, théâtre, cinéma, photographie, etc.

Nom du programme : « Résidence art/science »

Durée : de 4 à 6 semaines sur un semestre (période calquée sur le calendrier pédagogique)

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat avec la Drac Haute-Normandie • Résidence destinée à un artiste ou à une compagnie • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : cadre expérimental pour un projet nécessitant des compétences et/ou des connaissances scientifiques particulières ; le travail de création est mené en lien direct avec les étudiants encadrés par un/des enseignant(s)-chercheur(s)

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par les enseignants-chercheurs • Matériel, équipements : petit matériel, logiciels, si nécessaire • Restitution de fin de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation en direction des publics internes et externes (scolaire ou non ; publics de proximité)

Moyens financiers : bourse de création / Frais pris en charge : forfait pour les transports et forfait pour le matériel si nécessaire / Contrat de résidence

Galerie Duchamp

7, rue Percée – 76190 Yvetot
T. +33 (0)2 35 96 36 90
www.galerie-duchamp.com

Contacts : Séverine Duhamel, directrice ;
Pascale Rompteau, chargée des résidences en milieu scolaire

Disciplines : installations, photographie, vidéo, œuvres participatives [1, 2 et 3] ; arts plastiques / arts visuels [4] •

Nom des programmes :

[1] « Résidence à Yvetot »

[2] « Résidence Culture à l'hôpital »

[3] « Résidence Culture – handicap »

[4] « Résidences Iconoclasses »

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidences de création et d'intervention

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail dans le lieu d'exposition pour les projets *in situ* • Moyens humains : accompagnement professionnel et concours possible de services techniques • Exposition • Catalogue • Échanges avec les publics, médiation au sein de l'exposition et travail en public lors d'installations en extérieur •

Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec des amateurs, des scolaires et des publics spécifiques (handicap, public de structures sociales), travail en public dans les écoles partenaires et animation d'ateliers à l'école d'arts plastiques

Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et de production d'œuvre / Rémunération des rencontres avec amateurs et scolaires

NOUVELLE AQUITAINE

Charente (16)

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image – la maison des auteurs

121, rue de Bordeaux
BP 72308 – 16023 Angoulême
T. +33 (0)5 45 22 86 10

www.citebd.org

Contact : Pili Muñoz, directrice de la maison des auteurs

Disciplines : narration graphique (bande dessinée, cinéma d'animation, multimédia)

Nom du programme : « la maison des auteurs »

Durée : de quelques mois à 2 ans

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • Résidence de création ; Résidence d'écriture ; Résidence croisée selon les années • Thématique privilégiée : développement d'un projet de narration graphique

Conditions d'accueil : hébergement (pour 1 an au maximum ; fluides à la charge des résidents) • Espace de travail (location 150 euros par an) • Moyens humains : Accompagnement professionnel (séances d'informations juridiques et sur le statut social de l'artiste, rencontres avec des représentants de sociétés d'auteurs, des éditeurs, des juristes, etc.) • Matériel, équipements : Tables à dessin, tables lumineuses, ordinateurs équipés de logiciels de création graphique ; centre de ressources techniques et documentaires • Exposition • Événements possibles lors de la publication d'un ouvrage ou pour clôturer une résidence

Moyens financiers : des bourses peuvent être attribuées par le Centre national du livre, la Saif (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe) ou l'Association Beaumarchais (SACD) / Contrat de résidence

Charente-Maritime (17)

Centre Intermondes

11 bis, rue des Augustins – 17000 La Rochelle
T. +33 (0)5 46 51 79 16
www.centre-intermondes.com

Contact : Édouard Mornaud, directeur
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, danse, musique, littérature/écritures contemporaines

Nom du programme : « centre Intermondes »

Durée : de 1 à 3 mois

Modalités de sélection : sur sollicitation et en partenariat • Limite d'âge : 18 ans révolus • Résidences de création et/ou de recherche accueillant des artistes étrangers, notamment dans le cadre de résidences croisées et de résidences d'écriture

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : mise en relation avec les structures culturelles et les artistes régionaux ; aide d'un régisseur en fonction des partenariats • Exposition en fonction des partenariats • Rencontres avec les publics en fonction des partenariats • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers possibles auprès de publics scolaires et interventions éventuelles à l'université de La Rochelle
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements nationaux / Contrat de résidence / Rémunération des ateliers à l'université de La Rochelle

Captures – Centre d'art contemporain

Palais des Congrès
BP 102 – 17206 Royan
T. +33 (0)5 46 23 95 91 – www.agence-captures.fr

Contacts : Jean-Marc Lacabe ;
Frédéric Lemaigre

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, cinéma, architecture, critique d'art, commissariat d'expositions, etc. (interdisciplinarité)

Nom du programme : « Résidences Captures »

Durée : variable en fonction des disponibilités des artistes

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : les rapports au quotidien, à la ville, à la citoyenneté, à l'autre, à l'espace public •

[1] résidences individuelles ou collectives pour plasticiens, architectes, photographes, prenant la forme d'aides à l'écriture pour les cinéastes et écrivains (résidence d'écriture)

[2] résidences de plasticiens en lycée dans les académies de Poitou-Charentes et d'Aquitaine

[3] résidence de commissaire d'expositions ou de critique d'art (conception et réalisation d'un projet) (résidence d'écriture)

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : matériel audiovisuel, vidéo-projecteurs, etc. • Restitution de fin de résidence sous la forme d'un support adapté au travail : exposition, film, livre, etc. • Rencontres et conférences avec le public et atelier ouvert certains jours
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de production et de diffusion

Corrèze (19)

Chamalot-Résidence d'artistes

19300 Moustier-Ventadour
 T. +33 (0)5 55 93 05 90
 www.chamalot-residart.fr
Contacts : Stéphane Muracciole, président ; Olivier Sers, secrétaire
Discipline : peinture exclusivement
Durée : 1 mois en continu
Modalités de sélection : par appel à candidatures (dossier de candidature double, les artistes étant accueillis en binôme) • Limite d'âge : 45 ans • Permis de conduire obligatoire
 Résidence de création • Thématique privilégiée : favoriser le croisement des pratiques
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement favorisant la professionnalisation, mise en relation avec divers professionnels de l'art (personnels des Frac, Drac ou lieux d'exposition, critiques, galeristes, etc.) • Matériel, équipements : matériel courant, bibliothèque, véhicule • Exposition l'hiver selon la résidence au Centre d'art contemporain de Meymac • Catalogue • Rencontres avec le public lors d'ateliers portes ouvertes • Autres activités culturelles / activités annexes : selon le souhait des résidents, présentation du travail à un ou à deux groupes de lycéens
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacement / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes au cas par cas

Treignac projet

2, rue Ignace-Dumergue, Vieux Pont
 19260 Treignac
 T. +33 (0)7 83 50 15 49
 www.treignacprojet.org

Contact : Sam Basu, président
Disciplines : toutes disciplines
Nom du programme : « Programme de résidence »
Durée : de 1 à 2 semaines (séjours plus longs possibles)
Modalités de sélection : sur sollicitation et sur examen des candidatures spontanées • Thématique privilégiée : résidence conçue pour des projets internationaux et collectifs en conformité avec des thèmes de recherches connectés au programme d'exposition de la structure
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : l'équipe accompagne le développement des projets dans le cadre de la thématique de son programme d'expositions

Merveilleux Prétexte

Cerice – 19000 Tulle
 T. +33 (0)7 86 20 90 27
 merveilleuxpretexte.blogspot.fr
 Lieu de résidence : lycée Caraminot
 28, avenue de Ventadour
 19300 Égletons
Contacts : Antoine Colrat, secrétaire et coordinateur de la résidence au lycée Caraminot ; Frédéric Fournier, coordinateur de l'association Merveilleux Prétexte
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, peinture, musique improvisée
Durée : de 1 à 3 mois
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • En partenariat • Résidence destinée à un artiste coréen pour l'échange France Corée [3] • Résidences de création et d'intervention [1 et 2] • Thématiques privilégiées : [1] résidence en milieu scolaire au lycée Caraminot à Égletons [2] résidence en milieu hospitalier dans le cadre du programme « Culture à l'hôpital » [3] résidence croisée avec la Corée du Sud
Conditions d'accueil : hébergement (dortoir du lycée [1] ; chez l'habitant [2 et 3] • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et logistique [1] • Exposition • Édition de flyers et d'affiches ainsi que d'une publication pour certains projets • Atelier ouvert à tous les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : activités périscolaires et extra-scolaires, événements lors des journées du Patrimoine, nombreuses activités

pédagogiques au sein du lycée Caraminot [1], rencontres avec des patients [2]
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes [1 et 2]

Peuple et Culture Corrèze

51 bis, rue Louis-Mie – 19000 Tulle
 T. +33 (0)5 55 26 32 25
 http://perso.wanadoo.fr/pec19
Contact : Manée Teyssandier, responsable
Discipline : photographie (dominante)
Durée : de 2 à 3 ans non continus
Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire et ses habitants
Conditions d'accueil : hébergement • Exposition • Rapport d'étapes • Publication éventuelle • Échanges avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers et actions de médiation possibles selon le souhait des artistes
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Musée du Pays d'Ussel

12, rue Michelet – 19200 Ussel
 T. +33 (0)5 55 72 54 69
 www.ussel19.fr/activités/musee-du-pays-dussel
Contacts : Élisabeth Dravet, directrice du musée ; Patrick Sauvat, artiste lithographe
Disciplines : lithographie, gravure, typographie
Durée : 2 mois
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : édition d'art
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par l'artiste lithographe • Matériel, équipements : presses de type Brisset, presse à taille-douce Magnon (XIX^e siècle), presse à éprouve pour typographie ou gravure en relief et tous les outils et fournitures nécessaires à la pratique de la lithographie • Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à des ateliers de pratique artistique, animation de l'atelier de lithographie seul ou en collaboration avec l'artiste lithographe
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Creuse (23)

La pommerie

23340 Lachaud
 T. +33 (0)6 38 68 39 32
 www.lapommerie.org
Contact : Elie Kongs, président
Discipline : création sonore
Nom du programme : « Les résidences de La Pommerie »
Durée : 2 mois en continu
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : sensibilité à l'environnement (résidence en milieu rural)
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique, mise en réseau • Exposition(s), performances ou concerts • Rencontres publiques • Autres actions culturelles / activités annexes : proposition d'ateliers en fonction du souhait des artistes
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes, le cas échéant

La métive

2, rue Simon-Bauer
 23150 Moutier-d'Ahun
 T. +33 (0)5 55 62 89 – lametive.fr
Contacts : Laurine Malengreau, directrice administrative ; Christophe Givois, directeur artistique
Disciplines : toutes disciplines, en particulier projets pluri- et transdisciplinaires
 NB : à l'avenir, La Métive sera amenée à accueillir des chercheurs
Nom du programme : « MEET HIVES PROJECT Programme Institut français / Région Limousin »
Durée : de 3 semaines à 3 mois, consécutifs ou non
Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée : en lien avec le territoire et ses habitants
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel, encouragement à utiliser et à promouvoir

les ressources matérielles et les savoir-faire artisanaux du territoire, mise en relation avec les diffuseurs et éditeurs locaux • Matériel, équipements : matériel et salle de répétition • Exposition ou autre restitution de fin de résidence selon le souhait de l'artiste • Publication possible • Échanges avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : en concertation avec l'artiste et au service du projet artistique, participation aux événements et actions de médiation organisés par La Métive

Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes uniquement en cas de projet spécifique

Deux-Sèvres (79)

CACP Villa Pérochon

64, rue Paul-François-Proust
BP 59135 – 79061 Niort Cedex 9
T. +33 (0)5 49 24 58 18
www.pourlinstant.com

Contact : Patrick Delat, directeur artistique
Discipline : photographie

Nom du programme : « Les Rencontres de la Jeune Photographie internationale »

Durée : 2 semaines consécutives

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement par un artiste de renommée internationale participant au festival, par une équipe technique professionnelle et par une équipe de bénévoles • Matériel, équipements : pôle technique équipé d'un laboratoire argentique noir et blanc et d'un atelier numérique • Une exposition en amont et une autre en aval de la résidence • Catalogue bilingue (français/anglais), dont dix exemplaires sont remis à chaque résident • Présentation ouverte au public le premier jour de la résidence afin de favoriser l'aide aux résidents par les Niortais

Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements sur le territoire français pour les résidents étrangers, petits déjeuners et dîners

Dordogne (24)

Pôle expérimental métiers d'art de Nontron et du Périgord vert

Château, avenue du Général-Leclerc
24300 Nontron
T. +33 (0)5 53 60 74 17
www.metiersdartperigord.fr

Contacts : Sophie Rolin, responsable du Pema ; Hélène Clavaud, responsable des publics

Discipline : design

Nom du programme : « Résidence design et métiers d'art » dans le cadre des « Résidences de l'Art en Dordogne » (coordination par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord)

Durée : 3 mois répartis sur 1 an et demi

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : créations liées à une thématique donnée, voire à l'édition de nouveaux produits, en collaboration avec des professionnels des métiers d'art

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique par une personne-relais, accompagnement artistique et technique par des professionnels des métiers d'art ; organisation de rencontres avec les entrepreneurs locaux • Expositions de présentation et de fin de résidence • Catalogue ou édition en ligne possible • Commande d'un texte et d'une conférence à un intervenant extérieur • Conférence-rencontre avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation auprès de publics scolaires étroitement associés à la résidence (*workshops*, conférences pédagogiques, ateliers, etc.)

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence et contrat de cession de droits d'auteur / Rémunération des ateliers pédagogiques

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Espace culturel François-Mitterrand
2, place Hoche – 24000 Périgueux
T. +33 (0)5 53 06 40 00
www.culturedordogne.fr

Contacts : Isabelle Pichelin, directrice ; Violaine Marolleau, chargée de mission Arts visuels

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, design

Nom du programme : « Résidences de l'Art en Dordogne »

NB : l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord coordonne ce programme et organise l'accueil de trois artistes par an en partenariat avec plusieurs structures

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : recherche nourrie par les projets culturels et les ressources de chaque site

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique • Exposition • Publication selon les partenariats • Conférence de présentation de l'artiste et de son œuvre, temps d'immersion et de rencontres avec les habitants, ouverture de l'atelier en fin de résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratiques artistiques auprès de publics scolaires et/ou groupes d'enfants et d'adultes

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence et contrat de cession de droits d'auteur

Rémunération des ateliers de pratiques artistiques

Le jardin d'Héllys-œuvre

Route départementale 705
Domaine des Gissoux
24160 Saint-Médard-d'Excideuil
T. +33 (0)5 53 52 78 78
www.lejardindhelys-oeuvre.fr

Contacts : Alain Piot Di Massimo, Claude Piot, LO-renzo, Michel Piot et Moniq Ray-Bool, co-fondateurs

Disciplines : arts du feu, arts plastiques / arts visuels, bande dessinée, commissariat d'expositions, créations sonores, danse, design, design graphique, écriture, métiers d'art, mode et textile, nouvelles technologies, photographie, théâtre, théorie et critique d'art, vidéo

Durée : variable

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence d'écriture ; résidence de commissariat ; résidence de création • Thématique privilégiée :

lien avec le processus de transformation du jardin d'Héllys en œuvre d'art

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique, mise en relation avec les partenaires institutionnels et l'environnement local • Exposition • Possibilité en début et/ou en fin de résidence de proposer une ouverture au public • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier de recherche et de création hors les murs

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Gironde (33)

Zébra3

2, rue Marc-Sangnier
(Fabrique Pola – Cité numérique)
33130 Bègles
T. +33 (0)9 52 18 88 29 – www.zebra3.org

Contacts : Candice Pétrillo, directrice ; Louise Couffignal, assistante de direction et communication

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Bordeaux / Montréal : Mobilité & coopérations culturelles »

Durée : 8 semaines consécutives

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat avec une structure québécoise • Résidence réservée à un artiste aquitain au Québec et à un artiste québécois en France • Résidence croisée de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, aide d'un assistant sur demande et en fonction du projet • Matériel, équipements : outillage • Exposition • Présentation au public / visite d'atelier • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontre / présentation auprès d'étudiants en art

Moyens financiers : budget de réalisation

Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) et *per diem* / Contrat de résidence

CACP Musée d'art contemporain de Bordeaux

7, rue Ferrère – 33000 Bordeaux
T. +33 (0)5 56 00 64 24
www.capc-bordeaux.fr

Contact : Romaric Favre, service Expositions, chargé des événements

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, recherche théorique (dont commissariat d'expositions, critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art) • Nom des programmes: [1] « La Fabrique des images » [2] « Résidence de commissaire / Centre de recherche »

Durée : 4 mois consécutifs [1]; 2 mois consécutifs [2]

Modalités de sélection : par appel à candidatures [1] • Programme réservé aux étudiants ou aux diplômés depuis moins de trois ans d'une école d'art d'Aquitaine (ouverture prochaine à tous les jeunes artistes vivant à Bordeaux ou en Aquitaine, sous réserve) [1] • En partenariat avec SOMA, Mexico (Mexique) [1] • Sur sollicitation [2] • Résidence croisée de création [1]; résidence de recherche / résidence de commissariat [2] • Thématique privilégiée: initier un dialogue entre les deux artistes accueillis, l'un en France, l'autre au Mexique [1]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel, logistique et technique [2]; mise en relation avec le réseau professionnel local (étudiants en art, artistes, commissaires d'expositions, etc.) [1 et 2] • Matériel, équipements: ressources techniques de l'institution d'accueil • État des lieux en fin de séjour, sous la forme d'un « journal de travail » (écrits, enregistrements sonores ou vidéos, impression et production d'images, conférences, etc.) [1] • Possible organisation/production d'événements (projections, performances, etc.) [1 et 2] • Participation aux activités de l'institution d'accueil [1] • Autres actions culturelles / activités annexes: implication dans les projets culturels de valorisation de l'institution d'accueil [1 et 2]; éventuels ateliers éducatifs au CAPC [2]

Moyens financiers : bourse de résidence [1 et 2] et budget de réalisation [1] / Frais pris en charge: déplacements [1 et 2] / Contrat de résidence

Espace29

29, rue Fernand-Marin – 33000 Bordeaux
T. +33 (0)5 56 51 18 09
www.espace29.com

Contact : Marion Cabanne, présidente

Disciplines : arts numériques, arts plastiques / arts visuels, création sonore

Nom du programme : « Résidence ESPACE29 »

Durée : de 1 mois à 1 mois et demi

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Artistes ou collectifs émergents privilégiés • Résidence de création • Thématique privilégiée: création *in situ*

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement par l'équipe de l'Espace29 • Matériel, équipements: set design de treize pièces en bois • Exposition • Livret de médiation élaboré avec l'équipe de l'Espace29 • Rencontres avec les publics lors de visites commentées • Autres actions culturelles / activités annexes: actions de sensibilisation; animation d'ateliers avec le jeune public autour de l'exposition

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements et nourriture / Contrat d'exposition / Rémunération de l'animation d'ateliers selon le projet

Institut culturel Bernard-Magrez – Château Labottière

16, rue de Tivoli – 33000 Bordeaux
T. +33 (0)5 56 81 72 77
www.institut-bernard-magrez.com

Contact : Maaïke Hamerlinck, chargée de production artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Résidence d'artistes »

Durée : 3 mois au minimum, en continu ou non

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création

Conditions d'accueil : espace de travail • Exposition • Une œuvre de l'artiste est intégrée à la collection • Conférences régulières et visites d'ateliers proposées aux acteurs culturels bordelais et aux adhérents de l'Institut culturel Bernard Magrez

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Haute-Vienne (87)

Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière

Île de Vassivière – 87120 Beaumont-du-Lac
T. +33 (0)5 55 69 27 27
www.ciapiledvassiviere.com

Contacts : Marianne Lanavère, directrice; Lucie You, coordination des résidences

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, écriture, critique d'art, design, graphisme, paysagisme, ethnobotanique, architecture, chorégraphie, etc.

Nom du programme : « Résidences de recherche et de création »

Durée : 4 mois dont au minimum 60 jours sur place, consécutifs ou non

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Candidats ayant achevé leur formation • Permis de conduire recommandé • Résidence recherche et/ou de création; résidence d'écriture • Thématique privilégiée: lien avec le paysage de Vassivière tant dans sa portée esthétique que dans son histoire sociale et environnementale, résidences ouvertes simultanément à trois créateurs et/ou chercheurs (qui postulent séparément ou en équipe et peuvent collaborer s'ils le souhaitent)

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement intellectuel, technique et logistique • Matériel, équipements: matériel et véhicule • Temps d'ouverture du lieu de vie et de travail programmé afin de présenter les recherches, projets ou réalisations • Autres actions culturelles / activités annexes: selon leurs disponibilités, il est demandé aux résidents d'imaginer, en lien avec l'équipe du Centre d'art, des modes d'échanges avec les publics (atelier portes ouvertes, conférences, lectures, performances, interventions pédagogiques, etc.)

Moyens financiers : bourse de résidence et éventuellement budget de réalisation

Frais pris en charge: déplacements / Contrat de résidence

Landes (40)

La forêt d'art contemporain

Écomusée de Marquèze
40630 Sabres
T. +33 (0)6 78 11 23 31
www.laforetdartcontemporain.com

Contacts : François Dumont, commissaire d'expositions; Lydie Palaric, plasticienne chargée du projet

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « La forêt d'art contemporain »

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation et sur étude des dossiers de candidature spontanée • Résidence de création • Thématique privilégiée: œuvres *in situ* dans le cadre d'un itinéraire d'art contemporain sur le territoire du parc naturel des Landes de Gascogne

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement technique au cas par cas • Matériel, équipements: au cas par cas, l'association recherche le matériel nécessaire à la réalisation • Exposition • Événements et visites organisés afin de faire vivre l'œuvre pendant et après la résidence • Publications de plans et cartes postales • Présentation publique de la démarche artistique et du projet en début de résidence et lors du vernissage communal en fin de résidence afin de présenter l'œuvre réalisée, ainsi qu'à l'occasion du vernissage itinérant de l'exposition de toutes les œuvres du site avec le commissaire • Autres actions culturelles / activités annexes: une ou plusieurs rencontres avec un public de scolaires

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge: déplacements / Contrat de résidence

Lot-et-Garonne (47)

Pollen

25, rue Sainte-Marie – 47150 Monflanquin
T. +33 (0)5 53 36 54 37
www.pollen-monflanquin.com

Contacts : Denis Driffort, directeur; Sabrina Prez, médiatrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Pollen, résidence d'artistes à Monflanquin »

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains: accompagnement professionnel et artistique, mise en relation avec d'autres artistes et des opérateurs culturels • Exposition • Rencontres, échanges avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes: rencontres éventuelles avec le public scolaire, dans la limite de cinq séances d'une heure

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Pyrénées-Atlantiques (64)

Le bel ordinaire, espace d'art contemporain

Allée Montesquieu – 64140 Billère

T. +33 (0)5 59 72 25 85

belordinaire.agglo-pau.fr

Contacts : Florence de Mecquenem, directrice ; Claire Oyallon, assistante de direction, en charge de l'accueil en résidence

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, design graphique

Durée : 3 mois au maximum

Modalités de sélection : par appel à candidatures

[1] résidences de création

[2] résidences de recherche et d'expérimentation

[3] résidences de création « coup de pouce »

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail (participation aux frais) •

Moyens humains : accompagnement technique

et administratif • Matériel, équipements :

atelier de peinture avec cabine sous pression,

atelier de sérigraphie, machines outils pour

le travail du bois et du métal • Exposition [1] •

Rencontres avec les publics et atelier portes

ouvertes • Autres actions culturelles / activités

annexes : visites d'atelier avec des groupes

Moyens financiers : bourse de résidence /

Contrat de résidence

NEKaTOENEa CPIE littoral basque, Domaine d'Abbadia

2, rue Armatonde

64700 Hendaye

T. +33 (0)5 59 20 37 20

www.nekatoenea.eu

Contacts : Pascal Clerc, directeur ;

Elke Roloff, responsable de l'association,

du programme de résidence

et de la médiation Aintzane Lasarte,

responsable des projets transfrontaliers

et du pôle EAC

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« NEKaTOENEa résidences d'artistes »

Durée : 4 mois, en deux temps si besoin [1] ;

de 2 à 3 mois consécutifs [2] ;

2 mois consécutifs [3]

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • Artiste au parcours affirmé

ayant achevé ses études depuis au moins 3 ans

et n'ayant pas bénéficié récemment d'une

résidence en Aquitaine [1] • [1] résidence

de création • [2] résidence de création

et d'intervention • [3] résidence de création

dans le cadre d'une commande artistique •

Thématiques privilégiées : résidences dans un

Centre permanent d'initiative à l'environnement

(dont les activités sont développées dans

les domaines de la science, de la culture

et de l'éducation, également influencées par

les notions de frontières) doté d'un programme

de sensibilisation ; thématique annuelle liée

au site [2] ; thématique annuelle pour des

œuvres éphémères dans le cadre de la Fête

de la Corniche [3]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace

de travail • Moyens humains : accompagnement

professionnel et logistique, mise en relation avec

des professionnels du secteur culturel, partage

de connaissances scientifiques par l'équipe et

les bénévoles du CPIE • Matériel, équipements :

possibilité d'emprunter outils et matériel des

ateliers • Exposition ou autre dispositif en fin

de résidence • Édition d'un témoignage (édition

imprimée, virtuelle ou multimédia, écrit d'auteur,

vidéo, etc.) [1 et 2] • Présentation du travail

aux acteurs culturels et au public, de part et

d'autre de la frontière ; ateliers portes ouvertes •

Autres actions culturelles / activités annexes :

un atelier, encadré par la structure, à destination

d'un public d'enfants ; animation d'ateliers

auprès de publics divers [2] ; éventuellement

conférence ou *workshop* avec les écoles d'art

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris

en charge : déplacements (dans la limite

d'un forfait) [1 et 2] / Contrat de résidence /

Rémunération des ateliers et activités en dehors

du programme de sensibilisation

Groupement européen de coopération territoriale-GECT espace Pourtalet

Col du Pourtalet

RD-934. PR 575

64440 Laruns

T. +34 974 997 000

www.espalet.eu

Contact : Santiago Fabregas,

directeur du GECT

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Résidence d'artiste *Transfrontalière* »

Durée : 3 mois au maximum

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • En partenariat avec

le Conseil départemental des Pyrénées-

Atlantiques et le Gouvernement d'Aragon •

Limite d'âge : 18 ans révolus • L'artiste doit

être domicilié dans les Pyrénées-Atlantiques

ou en Aragon (Espagne) depuis au moins

un an • Résidence croisée de création •

Thématique privilégiée : accueil simultané

d'un artiste des Pyrénées-Atlantiques et d'un

artiste d'Aragon, qui doivent chacun proposer

un projet en adéquation avec la dimension

transfrontalière du lieu et ses objectifs

de développement durable, ainsi qu'un

travail commun (échange des savoirs, œuvre

commune, page Facebook partagée, etc.)

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement pour développer le réseau

d'échanges d'expériences des artistes •

Exposition • Compte rendu de résidence •

Conférences possibles • Autres actions

culturelles / activités annexes : actions

de sensibilisation des publics et d'éducation

culturelle et artistique bilingues selon

le souhait de l'artiste

Moyens financiers : bourse de résidence /

Contrat de résidence

Vienne (86)

Centre d'art contemporain, ateliers de l'imprimé

2, rue de La Taupanne

86100 Châtelleraut

T. +33 (0)5 49 93 03 12

www.agglo-chatelleraut.fr/culture/ecole-

d-arts-plastiques/centre-d-art-contemporain

Contact : Gildas Le Reste, directeur

Discipline : estampe

Durée : de 2 à 4 jours non consécutifs

Modalités de sélection : sur sollicitation

et sur candidature spontanée tout au long

de l'année • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement technique par un artiste

et par un maître d'art pour la sérigraphie •

Matériel, équipements : matériel complet

pour la sérigraphie, la lithographie,

la photolithographie et la gravure • Exposition

envisageable • Éditions • Présentation au public

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge :

repas / Contrat de résidence

OCCITANIE

Ariège (09)

Caza d'oro, résidence d'artistes

3 et 15, rue du Temple
09290 Le Mas-d'Azil
T. +33 (0)5 34 01 18 83
www.cazadoro.org

Contact : Claus Sauer, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, arts numériques, peinture, photographie

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences de recherche et de création qui peuvent être des résidences croisées selon les partenariats
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, scientifique et logistique, mise en réseau avec des artistes, artisans d'art, industries, universitaires, scientifiques, galeries, centres d'art, musées et collectionneurs • Matériel, équipements : atelier hors les murs adapté à la sculpture monumentale, bibliothèque de plus de 10 000 ouvrages, centre de ressources et salle de projection publique • Exposition • Catalogue, publication, guide • Rencontres avec le public et conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : interventions en milieu scolaire, ateliers pédagogiques
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements, transport des œuvres / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Aude (11)

Arca Le rideau vert

Principauté de Villarzans
Route de Saint-Martin-le-Vieil
11150 Bram
T. +33 (0)4 68 76 29 86
www.villarzans.com

Contacts : Ève Delrieu, présidente
Thierry Gravelle, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, photographie, vidéo

Durée : variable, 1 semaine au minimum
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : notion de microterritoire, archéologie contemporaine, utopie et évolution du paysage (plus particulièrement œuvres en extérieur)
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : outillage, véhicule utilitaire • Exposition • Publication
Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de résidence

Aveyron (12)

L'atelier Blanc

5, rue Sainte-Émilie-de-Rodat
12200 Villefranche-de-Rouergue
T. +33 (0)6 30 53 37 92
www.atelier-blanc.org

Contact : Pierrette Villemagne, présidente

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : de 1 mois à 1 mois et demi

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Limite d'âge : moins de 33 ans spécifiquement dans le cadre du prix de la Jeune Création • Résidences de création, soit libre, soit en vue d'une exposition, soit dans l'espace public
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Exposition selon projet • Documents pédagogiques selon projet • Rencontres avec le public
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements

Gard (30)

Artelinea

11, place du Jeu-de-Paume
30111 Congénies
T. +33 (0)4 66 80 23 95
www.artelinea.com

Contact : Muriel Zaninetti, présidente

Disciplines : sculpture, céramique

Nom du programme :

« Résidence d'artistes chez Artelinea, programme (+année) »

Durée : de 3 à 4 semaines, en une ou deux sessions

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, professionnel et technique • Matériel, équipements : outillage général de type perceuse, ponceuse, meuleuse, diverses scies sauteuses et circulaires, etc. ; outillage spécifique au modelage (dont un four à grès et une croûteuse) et au moulage • Édition d'une carte postale • Ateliers ouverts ponctuellement aux professionnels en accord avec l'artiste, rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : possibilité d'ateliers de pratiques artistiques et/ou de conférences en écoles d'art
Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Office culturel

15, rue du Docteur-Blanchard
30700 Saint-Quentin-la-Poterie
T. +33 (0)4 66 22 74 38
www.officeculturel.com

Lieu de résidence :

rue du 4-Septembre
30700 Saint-Quentin-la-Poterie

Contacts : Sylvie Carre, présidente ; Adeline Gorrichon, chargée de mission projets culturels

Discipline : céramique

Durée : de 1 à 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Matériel, équipements : 2 fours électriques de 220 litres basse et haute température, pernettes, matériel d'enfournement basse et haute température, une croûteuse, deux tours, un séchoir, table de « battage », table d'émaillage, seaux, tamis, spatules, gants de défournement et outillages divers • L'artiste a le choix de proposer le mode de présentation de son travail au public (stage autour d'une technique particulière, création d'un projet commun avec les habitants, conférence, exposition...)
Moyens financiers : contrat de résidence

Gers (32)

Centre d'art et photographie de Lectoure

Maison de Saint-Louis
8, cours Gambetta – 32700 Lectoure
T. +33 (0)5 62 68 83 72
www.centre-photo-lectoure.fr

Contact : Marie-Frédérique Hallin, directrice

Disciplines : photographie, spectacle vivant, arts plastiques / arts visuels

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique et professionnel • Exposition • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : selon le projet

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge déplacements et repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes selon le projet

Haute-Garonne (31)

Le pavillon blanc, médiathèque | Centre d'art de Colomiers

1, place Alex-Raymond
BP 30330 – 31770 Colomiers
T. +33 (0)5 61 63 50 00
www.pavillonblanc-colomiers.fr

Contacts : Martine Blanchet, directrice ; Arnaud Fourrier, responsable du centre d'art

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, design graphique, design

Nom du programme :

« Résidence d'artiste aux Fenassiers »

Durée : 3 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résidence orientée vers un projet collaboratif avec les habitants

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique par l'équipe du pavillon blanc et les

personnels des maisons citoyennes • Matériel, équipements : petit matériel • Exposition dans le cadre de l'événement culturel estival de la ville intitulé « 1 été 1 quartier »
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Maison Salvan

1, rue de l'Ancien-Château – 31670 Labège
 T. +33 (0)5 62 24 86 55
 www.maison-salvan.fr

Contact : Paul de Sorbier, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : variable

Modalités de sélection : par appel

à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de création

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : matériel de construction et de diffusion sonore • Exposition • Édition possible • Autres actions culturelles / activités annexes : activités de médiation et de sensibilisation, organisées par le médiateur de la structure en concertation avec l'artiste

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

BBB centre d'art

96, rue Michel-Ange – 31200 Toulouse
 T. +33 (0)5 61 13 37 14
 www.lebbb.org

Contacts : Cécile Poblou, directrice ; Carine Cognet-Vene, directrice administrative

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, théorie et critique d'art, histoire de l'art • Nom des programmes :

[1] « Programme "création x médiation – Place publique" du BBB centre d'art »

[2] « Programmes de coopération à l'international »

[3] « Action culturelle (dispositif ministériel "culture à l'hôpital") »

[4] « Programme de recherche »

(pour commissaire d'expositions, critique d'art, théoricien de l'art, historien de l'art)

Durée : de 2 à 6 mois

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • Résidences de création [1] •

Résidence croisée de création [2] • Résidence

de création et d'intervention [3] • Résidence de recherche / résidence d'écriture / résidence

de commissariat [4] • Thématiques privilégiées :

Action culturelle en milieu hospitalier [3]

Pratiques émergentes [4]

Conditions d'accueil : hébergement •

Moyens humains : accompagnement artistique,

professionnel et technique ; mise en réseau •

Exposition (selon le programme) •

Édition (selon le projet)

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge :

déplacements et repas / Contrat de résidence

Lieu-commun, artist run space

25, rue d'Armagnac – 31500 Toulouse

T. +33 (0)5 61 23 80 57

www.lieu-commun.fr

Contacts : Manuel Pomar, directeur artistique ;

Aurore Houlès, directrice administrative

Disciplines : arts plastiques / arts visuels,

musique, danse • Nom des programmes :

[1] « De l'autre côté du bord (Québec) »

[2] « 3x3x3 (Toulouse – Lyon – Clermont-Ferrand) »

[3] « Passage (Düsseldorf) »

Durée : variable • Résidence croisée de création

Modalités de sélection : par appel

à candidatures et sur sollicitation • Limite d'âge :

variable selon le programme • Résidence

orientée vers la jeune création

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement technique par une régisseuse

et accompagnement artistique • Matériel,

équipements : outillage de régie • Exposition •

Rencontres avec les publics • Autres actions

culturelles / activités annexes : actions

de sensibilisation possibles

Moyens financiers : en fonction du projet /

Contrat de résidence / Rémunération

des activités annexes en fonction du projet

Hérault (34)

La panacée – Centre de culture contemporaine de Montpellier

14, rue de l'École-de-Pharmacie

34000 Montpellier

T. +33 (0)4 34 88 79 79

www.lapanacee.org

Contacts : Nicolas Bourriaud, directeur ;

Delphine Goutes, directrice adjointe et

coordinatrice du projet artistique et culturel

Disciplines : arts plastiques / arts visuels,

écriture, recherche en art, commissariat

d'expositions

Nom du programme : « ETAC.

Espace transfrontalier d'art contemporain »

Durée : 8 semaines

Modalités de sélection : par appel

à candidatures • En partenariat avec l'ETAC.

Espace transfrontalier d'art contemporain •

Résidence croisée de recherche, de création

et d'intervention entre cinq centres

d'art de l'Eurorégion : Bòlit, Centre d'Art

Contemporani (Gérone [Espagne]), musée

de l'Empordà (Figueres [Espagne]), Centre

d'art Le LAIT (Albi), La Panacée (Montpellier),

Addaya, Centre d'art contemporani (Alaró,

Majorque [Espagne]) • Thématique privilégiée :

une thématique annuelle permettant de

porter une attention particulière aux contextes

territoriaux des lieux transfrontaliers de l'ETAC

Conditions d'accueil : hébergement • Espace

de travail • Moyens humains : accompagnement

logistique, technique et artistique, insertion

dans la vie artistique de la ville de résidence •

Présentation des résultats faisant suite à une

rencontre entre tous les artistes en résidence

croisée • Rencontres avec le public • Autres

actions culturelles / activités annexes :

activités éducatives ou médiation

Moyens financiers : bourse de résidence /

Frais pris en charge : déplacements /

Contrat de résidence

Maison de l'image documentaire

3, rue Raspail – 34200 Sète

T. +33 (0)4 67 18 27 54

www.la-mid.fr / www.imagesingulieres.com

Contacts : Valérie Laquittant, directrice ;

Gilles Favier, directeur artistique

Discipline : photographie

Nom du programme : « Résidence

de photographie documentaire

pour le Festival ImageSingulières »

Durée : 6 semaines en moyenne

Modalités de sélection : sur sollicitation •

Résidence de création dans le cadre du Festival

ImageSingulières • Thématique privilégiée :

carte blanche de photographie documentaire

sur la ville de Sète

Conditions d'accueil : hébergement •

Moyens humains : accompagnement artistique

et professionnel • Matériel, équipements :

laboratoire argentique et de développement

numérique • Exposition lors du Festival

ImageSingulières • Édition d'un livre •

Rencontre avec le public • Autres actions

culturelles / activités annexes : un atelier

de pratique photographique pendant

le festival ImageSingulières

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge :

déplacements / Contrat de résidence /

Rémunération des activités annexes : variable

en fonction de la notoriété de l'artiste

Lot (46)

Maisons Daura MAGP / centre d'art contemporain et résidences

134, avenue Germain-Canet – 46160 Cajarc

T. +33 (0)5 65 40 78 19 – www.magp.fr

Lieu de résidence :

Le Bourg, Saint-Cirq-Lapopie

Contact : Martine Michard, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Résidence croisée »

Durée : 3 mois consécutifs au printemps

et de 6 à 8 semaines à l'automne

Modalités de sélection : sur sollicitation

d'un collectif d'artistes pour la période

de printemps et de jeunes artistes en lien

avec les écoles d'art pour la période d'automne

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains :

accompagnement artistique • Exposition •

Catalogue selon le projet • Ateliers portes

ouvertes, rencontres avec le public •

Autres actions culturelles / Activités annexes :

participation à divers événements dont

la structure est partenaire, conférences

Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge :

déplacements (dans la limite d'un forfait) /

Contrat de résidence / Rémunération

des activités annexes

Les ateliers des Arques, résidence d'artistes

Le Presbytère – 46250 Les Arques

T. +33 (0)5 65 22 81 70

www.ateliersdesarques.com

Contacts : Anaïs Chapalain, administration ;

Clémence Laporte, chargée des publics

et de l'action de culturelle

Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Ateliers des Arques »
Durée : 3 mois (6 semaines de présence au minimum)

Modalités de sélection : sur sollicitation, les Ateliers des Arques ne reçoivent pas de candidatures spontanées • Résidence de création et/ou d'intervention • Thématique privilégiée : tous les ans, un directeur artistique extérieur orchestre les activités de création et donne à chaque cycle de résidences de nouvelles orientations

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique • Matériel, équipements : outillage, fonds documentaire en art contemporain et design, véhicule • Exposition • Publication • Rencontres avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de médiation en milieu scolaire ou médicalisé ; résidences d'artistes en collèges et en lycées ; initiations à l'art contemporain pour tous les publics, visite commentée des expositions, ateliers d'arts plastiques

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

Lozère (48)

Le vallon du Villaret Association L'enfance de l'art

48190 Bagnols-les-Bains
 T. +33 (0)4 66 47 63 76
 www.levallon.fr

Contact : Guillaume Sonnet, chargé de mission

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création • Thématique privilégiée : réalisation d'une œuvre *in situ* dans une vallée de 10 hectares (n'excluant pas d'autres projets personnels)

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique • Matériel, équipements : outillage • Présentation publique

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

Pyrénées-Orientales (66)

Shandynamiques

Malibu village
 134, résidence Turquoise
 66140 Canet-en-Roussillon
 T. +33(0)6 86 86 85 54
 shandynamiques.wix.com/association
 Lieu de résidence : 66140 Cerbère

Contacts : Georges Cazenove, président ; Karine Vonna Zürcher, directrice artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, recherche, théorie et critique d'art, commissariat d'expositions

Nom du programme : « RAS / Résidences Artistiques Shandynamiques »

Durée : 15 jours au minimum
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et/ou de création, résidence d'écriture, résidence de commissariat •

Thématique privilégiée : art public, art infra-mince, insurrections poétiques, travail de mémoire sur les acteurs et ou auteurs liés à la région (Walter Benjamin ou Les Transbordeuses, par exemple)

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : assistance technique des services municipaux de Cerbère • Exposition ou intervention (selon projet) • Publications (selon projet) • Présentation publique • Participation à la programmation du lieu à travers des rencontres avec le public et des conférences

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Lumière d'encre

47, rue de la République
 66400 Céret
 T. +33 (0)4 68 87 29 19
 www.lumieredencre.fr

Contacts : Claude Belime, photographe et président ; Marc Gourmelon, photographe ; Jean-Claude Liehn, photographe

Discipline : photographie

Nom du programme : « Résidence d'artiste à Céret »

Durée : de 6 à 12 semaines consécutives ou non, en fonction du planning prévisionnel établi avec l'artiste

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : définit chaque année, en général autour du paysage et de la géographie

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique, logistique et artistique • Matériel, équipements : laboratoire photographique noir et blanc et laboratoire numérique (sauf imprimante) • Expositions (en début et en fin de résidence) • Ouvrage • Présentations publiques, deux ateliers « portes ouvertes » et rencontres avec le public •

Autres actions culturelles / activités annexes : des classes à projet artistique et culturel et des ateliers artistiques peuvent être mis en place avec une ou plusieurs écoles primaires et/ou secondaires comme avec des lycées

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et une partie des repas / Contrat de résidence / Contrat spécifique pour les stages de sensibilisation à la photographie / Rémunération des activités annexes

Tarn (81)

Centre d'art Le LAIT

6, rue Jules-Rolland – 81000 Albi
 T. +33 (0)9 63 03 98 84
 www.centredartlelait.com
 ETAC. Espace transfrontalier d'art contemporain
 www.etac-eu.org

Contact : Jackie-Ruth Meyer, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « ETAC. Espace transfrontalier d'art contemporain »

Durée : 8 semaines

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat avec l'ETAC et l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée • Résidence croisée de recherche, de création et d'intervention entre cinq centres d'art de l'Eurorégion : Bòlit, Centre d'Art Contemporani (Gérone [Espagne]), musée de l'Empordà (Figueres [Espagne]), Centre d'art Le LAIT (Albi), La Panacée (Montpellier), Addaya, Centre d'art contemporani (Alaró, Majorque [Espagne]) • Thématique privilégiée : thème de réflexion annuel et commun aux cinq programmes

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement logistique et professionnel • Matériel, équipements : outils de bureautique, outillage de régie, véhicule • Présentation publique • Documentation du processus de recherche • Autres actions culturelles / activités annexes : les artistes doivent collaborer avec les centres d'art pour faire des propositions novatrices à destination de différents publics à partir de leurs recherches artistiques
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence

Afiac (Association fiacoise d'initiatives artistiques contemporaines)

2, rue du Colombier
 81500 Fiac
 T. +33 (0)6 73 19 86 32
 www.afiac.org

Contact : Patrick Tarres, directeur artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, art performance, installations, art sonore, nouveaux médias

Nom du programme : « Des artistes chez l'habitant »

Durée : 1 mois environ

Modalités de sélection : sur sollicitation • En partenariat avec Les Abattoirs/Frac Midi-Pyrénées • Résidence de création • Thématique privilégiée : thématique annuelle pour la réalisation d'œuvres chez l'habitant qui accueille l'artiste

Conditions d'accueil : hébergement (chez l'habitant) • Espace de travail (chez l'habitant) • Moyens humains : accompagnement logistique et technique par un régisseur professionnel avec l'aide d'étudiants en école d'art et de bénévoles • Matériel, équipements : matériel son et vidéo, outillages divers • Exposition • Rencontres avec le public • Catalogue
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : repas / Contrat de résidence

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique (44)

Fonds régional d'art contemporain, Frac Pays de la Loire

24 bis, boulevard Ampère
La Fleuriaye
44470 Carquefou
T. +33 (0)2 28 01 50 00
www.fracdespaysdelaloire.com
Contact : Laurence Gateau, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Ateliers internationaux du Frac des Pays de la Loire »
Durée : 2 mois
Modalités de sélection : sur sollicitation par la directrice du Frac ou par un commissaire invité • Résidence de création • Thématique privilégiée : programme incluant une réalisation collective
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique, organisation de rencontres avec des acteurs du monde de l'art (conservateurs, critiques d'art, galeristes) et du monde de l'entreprise, ainsi qu'avec des étudiants des universités et des écoles d'art de la région qui assistent les résidents • Matériel, équipements : machines et outillage variés (gérés par le régisseur) • Exposition • Catalogue • S'ils le souhaitent, les artistes sont invités à présenter leur travail aux étudiants des écoles d'art de la région ; d'autres projets peuvent être organisés avec des partenaires institutionnels ou associatifs (performances, projections, etc.)
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et transport retour des œuvres / Contrat de résidence et contrat de production / Rémunération de la présentation éventuelle aux étudiants des écoles d'art

Maison des arts

26, rue de Saint-Nazaire
44800 Saint-Herblain
T. +33 (0)2 28 25 25 80
maisondesarts.saint-herblain.fr
Contacts : Gwenola Saillard-Calvez,

responsable du département Arts plastiques ; Jérôme Binet, responsable du pôle Action culturelle
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Résidence de création »
Durée : 6 mois consécutifs
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence s'adressant à des artistes (ou collectifs) pouvant témoigner d'une expérience artistique solide • Résidence de création et d'intervention (en lien avec les usagers de la Maison des arts ou les habitants de la ville)
Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains • Matériel, équipements : tous les équipements techniques de la Maison des arts, dont atelier numérique, presse, matériel de sérigraphie, labo photo, four à céramique, etc. • Restitution de fin de résidence • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : participation aux actions de médiation et de sensibilisation, animation d'ateliers
Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des actions pédagogiques

Le grand café

Place des Quatre-Z'horloges
44600 Saint-Nazaire
T. +33 (0)2 44 73 44 00
www.grandcafe-saintnazaire.fr
Contact : Sophie Legrandjacques, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels [1], théorie et histoire de l'art [2]
Durée : de 2 à 3 mois non consécutifs [1] ; 2 ans au minimum, non consécutifs [2]
Modalités de sélection : sur sollicitation [1 et 2] et par appel à candidatures à partir de 2017 [2] • Résidence destinée aux doctorants en histoire de l'art contemporain [2] • Résidences de création [1] ; résidence de recherche / Résidence d'écriture [2] • Thématiques privilégiées : œuvres en relation avec le lieu ou la ville (interventions possibles dans l'espace public) [1] ; inscription du sujet de thèse accompagné dans les problématiques du projet artistique « générique et spécifique » développé par Le grand café (récits de la ville, frontières, savoirs, modernité, mondialisation, etc.)
Conditions d'accueil : hébergement [1 et 2] • Espace de travail [1] • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique [1] ; accompagnement professionnel [2] • Matériel,

équipements : matériel [1] • Exposition [1] • Éditions [1] • Publication de textes [2] • Rencontres avec le public [1] • Plusieurs temps de diffusion / restitution des recherches soit à destination d'un large public, soit à destination de publics initiés dans le cadre de journées d'étude, de séminaires, de publications, de rencontres, etc. [2]
Moyens financiers : bourse de résidence et frais de réalisation [1] / Bourse annuelle de recherche et/ou aides à la mobilité (pour voyage d'étude, consultation d'archives, etc.) [2] / Frais pris en charge : déplacements [1] / Contrat de résidence [1 et 2] / Rémunération des restitutions publiques et des éditions de texte [2]

Maine-et-Loire (49)

Centre hospitalier universitaire d'Angers

4, rue Larrey
49933 Angers Cedex 9
T. +33 (0)2 41 35 78 60
www.chu-angers.fr
Lieu de résidence :
43, rue des Claveries
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou
Contacts : Delphine Belet, attachée culturelle, CHU Angers ; Claude Boudierlique, présidente, association Entr'Art
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Résidence de création en milieu hospitalier »
Durée : 6 mois (à concurrence de 48 jours)
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résidence en milieu hospitalier
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Restitution de la résidence au sein du service • Exposition à Angers, en partenariat • Édition monographique tirée à 400 exemplaires • Proposition d'une œuvre de l'artiste au comité d'acquisition de l'Artothèque des musées d'Angers • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier ouvert en après-midi aux visiteurs et personnels hospitaliers et ponctuellement à des personnes extérieures (habitants du quartier, étudiants de l'Esba TALM [École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans], par exemple)
Moyens financiers : bourse de résidence

et budget de réalisation / Frais pris en charge : une partie des repas / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

Université d'Angers / Direction de la culture

4, allée François-Mitterrand
49100 Angers
T. +33 (0)2 41 96 23 34
www.univ-angers.fr
Contact : Lucie Plessis, responsable des galeries
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Accueil en résidence »
Durée : 3 mois
Modalités de sélection : sur proposition du Frac Pays de la Loire et après examen d'une note d'intention par un comité de sélection • Résidence destinée à des artistes en binôme • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : travail avec un groupe d'étudiants volontaires
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par un régisseur • Matériel, équipements : ateliers de l'École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans, site d'Angers • Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : interventions auprès des étudiants (cours)
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements entre Angers et Nantes / Contrat de résidence / Rémunération des cours auprès des étudiants

Fontevraud La scène

BP 24 - 49590 Fontevraud-L'Abbaye
T. +33 (0)2 41 40 40 11
www.fontevraud.fr
Site Internet dédié à La résidence Ackerman + Fontevraud La scène [1] : www.ackerman-fontevraud.com
Site Internet dédié à La résidence Festivini + Fontevraud La scène [2] : www.festivini-fontevraud.fr
Contacts : David Martin, directeur général de l'abbaye royale de Fontevraud ; Emmanuel Morin, chargé de projets arts visuels
Disciplines : arts plastiques / arts visuels [1] ; arts graphiques [2] • Nom des programmes : [1] « La résidence Ackerman + Fontevraud La scène » [2] « La résidence Festivini »

+ Fontevraud La scène »

Durée : 3 mois [1] ; 1 mois [2]

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidences de création • Thématiques privilégiées : création d'une œuvre éphémère qui prendra place dans l'une des caves troglodytiques de la Maison Ackerman (conditions techniques spécifiques à prendre en compte) [1] ; création de deux objets plastiques autonomes : quatre étiquettes (qui seront apposées sur 7 000 bouteilles), des affiches et l'exposition de Fontevraud La Cuvée ainsi que la création graphique pour le Festival Festivini [2]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Exposition • Rencontres avec les vignerons, la presse et les partenaires [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : médiation, encadrée par l'équipe de Fontevraud La Scène, au cours de la réalisation de la pièce ; atelier ouvert aux familles ; rencontres et ateliers possibles avec les scolaires
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : *per diem* / Contrat de résidence

Mayenne (53)

Centre d'art contemporain de Pontmain

8 bis, rue de la Grange
53220 Pontmain
T. +33 (0)2 43 05 08 29
www.centredartpontmain.fr

Contacts : Annaïk Besnier, directrice ; Stéphanie Miserey, chargée de communication et médiation

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Résidences d'artistes »

Durée : 6 semaines

(pouvant être fractionnées en deux temps)

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence destinée à des artistes accueillis en binôme • Véhicule indispensable • Résidence de création
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Exposition • Catalogue comprenant un texte par un critique d'art • Rencontres avec la presse • Présentation publique et atelier ouvert sur une soirée •

Autres actions culturelles / activités annexes : rencontre avec des élus et avec deux classes de primaire ; ateliers d'arts plastiques possibles
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements / Contrat de résidence / Rémunération des ateliers d'arts plastiques

Sarthe (72)

Centre d'art de l'île MoulinSart

Rue du Canal – 72210 Fillé-sur-Sarthe
T. +33 (0)2 43 57 05 10
www.ile-moulinsart.fr

Contact : Communauté de communes du Val de Sarthe, administration et régie directe

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : de 5 à 8 semaines, consécutives ou non

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation •

Résidence destinée à des artistes ou collectifs •

Résidence de création et d'intervention

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Exposition • Édition d'un catalogue, d'une affiche et d'une carte postale • Présentation publique • Autres actions

culturelles / activités annexes : interventions en milieu scolaire (ateliers artistiques) ou interventions participatives auprès d'acteurs

des différentes communes du territoire du Val de Sarthe ; visites accompagnées

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

Piacé le radieux, Bézard – Le Corbusier

Moulin de Blaireau – 72170 Piacé
T. +33 (0)2 43 33 47 97
www.piaceleradieux.com

Contacts : Benoît Hérisson, président ; Nicolas Hérisson, directeur artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, design, architecture

Durée : variable

Modalités de sélection : sur sollicitation •

Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : projet spécifique lié à la structure ainsi qu'à l'identité et l'histoire du territoire local

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Matériel, équipements : mise à disposition du matériel et des outils de la structure • Exposition possible • Catalogue possible
Moyens financiers : budget de réalisation

Vendée (85)

École municipale d'arts plastiques de La Roche-sur-Yon

Place des Éraudières
La Généraudière
85000 La Roche-sur-Yon
T. +33 (0)2 51 05 04 02
www.ville-larochesuryon.fr

Contact : Hélène Galdin, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Art/Impression/Jeunesse »

Durée : variable

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : multiples papier, édition ; intégration du processus de recherche formel de l'édition d'artiste dans un partenariat avec les élèves

Conditions d'accueil : hébergement • Espace

de travail • Matériel, équipements : ateliers d'édition de l'école • Édition(s) • Conférence et atelier ouvert possibles • Autres actions

culturelles / activités annexes : intervention dans les ateliers de pratique amateur ou enfants de l'école, en fonction du souhait des artistes

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

La maison du Site Saint-Sauveur

Place Saint-Sauveur
85620 Rocheservière
T. +33 (0)2 51 48 23 56
www.sitesaintsauveur.fr

Contacts : Marina Pirot, responsable du Site Saint-Sauveur et de sa programmation artistique ; Marina Charrier, médiatrice culturelle

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Les résidences d'artistes de la Maison du Site Saint-Sauveur »

Durée : 2 mois consécutifs

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Véhicule recommandé • Résidence de création et d'intervention •

Thématique privilégiée : le fil, le textile, le geste, le temps de la création, en résonance avec l'œuvre brodée de la chapelle du Site Saint-Sauveur et en lien avec le territoire, son patrimoine et ses habitants
Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel par la responsable du site, organisation de rencontres avec les professionnels des institutions locales) et aide par les techniciens de la communauté de communes • Matériel,

équipements : centre de documentation •

Exposition (en amont de la résidence) •

Édition d'un ouvrage présentant le travail

de l'artiste durant la résidence (comprenant

un texte critique) • Réalisation d'une vidéo

« portrait d'artiste » • Rencontres, lectures,

conférences, projections vidéo (films) •

Autres actions culturelles / activités annexes :

participation à diverses actions culturelles au sein l'atelier (pour rencontrer l'artiste au travail),

en complément des ateliers scolaires menés

par la médiatrice, etc. (trois rencontres avec

le public, au minimum)

Moyens financiers : bourse de résidence /

Frais pris en charge : déplacements (dans

la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes (06)

Musée Picasso, Antibes-Centre international de Valbonne

Place Mariejol – 06600 Antibes
T. +33 (0)4 92 90 54 20

www.antibes-juanlespins.com

Centre international de Valbonne (CIV)

BP 97 – 06902 Sophia Antipolis Cedex

T. +33 (0)4 92 96 52 00

www.civfrance.com

Contacts : Jean-Louis Andral, conservateur en chef du musée Picasso ;
Éric Petit, proviseur du CIV

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Résidence d'artiste – Musée Picasso, Antibes / Centre international de Valbonne »

Durée : 3 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : résidence au sein du Centre international de Valbonne (CIV), impliquant des projets d'éducation artistique et culturelle ainsi que le renforcement du lien entre la création contemporaine et le musée Picasso

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel par un professeur relais, référent au CIV pour l'éducation artistique et culturelle • Matériel, équipements : possibilité de travailler en extérieur • Exposition éventuelle au CIV • Brochure imprimée • Rencontres avec des publics, conférence/projection publique • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à des projets d'éducation artistique et culturelle permettant la mise en contact des élèves avec le processus de la création ; projet culturel à l'attention des publics du musée Picasso, articulé avec des actions de médiation au musée

Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait), repas et matériel nécessaire à la réalisation des séances

auprès des élèves / Contrat de résidence / Rémunération du projet culturel à l'attention de publics du musée Picasso

Atelier expérimental

Villa Les Vallières

228, avenue des Vallières – 06420 Clans

T. +33 (0)6 76 11 43 41

www.atelier-experimental.org

Contact : Isabelle Sordage, directrice artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : de 1 à 4 semaines (voire plus)

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation •

Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée : démarche de recherche dans un dialogue ouvert avec le village de Clans

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, notamment par les artisans et les techniciens du village • Matériel, équipements : gros matériel sur demande ; salle d'écoute, cinéma, salles municipales • Il est demandé à l'artiste de laisser une trace faisant état de sa réflexion durant cette résidence (document écrit, image ou réalisation plastique) et qui restera sur place sous forme de dépôt • Rencontre(s) avec le public • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers de pratique et d'initiation en milieu scolaire ; *workshops* **Moyens financiers :** bourse de résidence / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes

La Napoule Art Foundation / Château de La Napoule

Avenue Henry-Clews

06210 Mandelieu-La-Napoule

T. +33 (0)4 93 49 95 05

www.chateau-lanapoule.com

Contact : Nelcy Mercier, responsable de la résidence d'artistes

Disciplines : toutes disciplines

(dont arts plastiques / arts visuels, écriture)

Nom du programme :

« Artists in Residence Program »

Durée : 4 semaines

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Frais de dossier : 30 US\$ • Résidence de recherche et d'expérimentation ; résidence d'écriture

Conditions d'accueil : hébergement •

Espace de travail • Moyens humains : mise en relation avec les contacts de La Napoule Art Foundation • Matériel, équipements : variable selon la demande • Exposition possible au cas par cas • Rencontres professionnelles au cas par cas **Moyens financiers :** frais pris en charge : majorité des repas et certaines sorties

L'espace de l'art concret – Centre d'art contemporain

Château de Mouans – 06370 Mouans-Sartoux

T. +33 (0)4 93 75 71 50

www.espacedelartconcret.fr

Contacts : Régine Para Tracy, administratrice ;
Fabienne Grasser Fulchéri, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, écriture, danse

Durée : 3 mois au maximum

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création ; résidence d'écriture • Thématique privilégiée : pratiques artistiques ancrées dans la ligne de conduite de l'art concret

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Matériel, équipements : possibilité d'utiliser l'atelier de l'assistant technique •

Restitution de la résidence • Autres actions culturelles / activités annexes : en lien avec l'équipe pédagogique, l'artiste propose ateliers et groupes de travail avec le jeune public

Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait)

Villa Arson

20, avenue Stephen-Liégeard – 06105 Nice

T. +33 (0)4 92 07 73 73 – www.villa-arson.org

Contact : Jean-Pierre Simon, directeur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions •

Nom des programmes :

[1] « Résidence d'artistes »

[2] « Résidence de commissaire »

Durée : 3 mois consécutifs [1]

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence destinée à de jeunes commissaires [2] • Résidence de création [1] • Résidences d'écriture / résidences de commissariat [2] • Thématique privilégiée : écriture et préparation de projets d'exposition [2]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement

artistique, professionnel et technique par l'équipe du centre d'art et les enseignants responsables des ateliers techniques de l'École nationale supérieure d'art [1] ; accompagnement professionnel et organisation de rencontres en lien avec les recherches du résident [2] • Matériel, équipements : accès aux ateliers techniques de l'École nationale supérieure d'art [1] ; fonds de la bibliothèque [2] • Exposition selon projet [1] • Édition selon projet [1] • Rencontres avec les publics et conférence [1] • Rencontres avec de jeunes artistes issus de la Villa Arson [2] • Présentation possible du travail de recherche à l'occasion d'une conférence [2] • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshop* auprès des étudiants ; actions de médiation possibles, en lien avec le service des Publics [1] **Moyens financiers :** bourse de résidence [1] / Contrat de résidence / Rémunération des actions de médiation à destination de publics extérieurs à la Villa Arson

Bouches- du-Rhône (13)

3 bis f, Lieu d'arts contemporains

Hôpital psychiatrique Montperrin

109, avenue du Petit-Barthélémy

13617 Aix-en-Provence

T. +33 (0)4 42 16 17 75 – www.3bisf.com

Contacts : Sylvie Gerbault, directrice générale ;
Diane Pigeau, responsable des arts visuels

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, théâtre, danse, écriture • Nom des programmes : [1] « Résidence de recherche »

[2] « Résidence de création »

Durée : 11 mois [1] ; de 1 à 4 mois [2]

Modalités de sélection : sur dossiers de candidature examinés tout au long de l'année et sur sollicitation • Résidence de recherche, d'expérimentation et d'intervention / résidence d'écriture (sans obligation de réalisation) [1] ; résidence de création et d'intervention [2] • Thématique privilégiée : résidences en milieu hospitalier • *NB :* un accueil en résidence de recherche [1] est réservé au partenariat Nouveaux Regards

Conditions d'accueil : hébergement possible [1] ; hébergement [2] • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par les régisseurs du centre d'art •

Matériel, équipements : matériel informatique, photo, vidéo, audio, son, et lumière ; studio de danse, espace extérieur, salle de spectacle • Exposition [2] • Rencontres avec les publics, conférences • Autres actions culturelles / activités annexes : prise en charge d'un atelier de pratique collective intra- et extra-hospitalière [1] ; ateliers [2]

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

École supérieure d'art d'Aix-en-Provence

Rue Émile-Tavan – 13100 Aix-en-Provence
T. +33 (0)4 42 91 88 70 – www.ecole-art-aix.fr

Contacts : Jean-Paul Ponthot, directeur ; Dalia Messara, secrétaire générale

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, arts numériques, art sonore

Nom du programme :

« Accueil dans un cadre pédagogique »

Durée : de 2 à 6 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation • Thématique privilégiée : recherche artistique dans un contexte pédagogique (projet d'atelier associant étudiants et/ou enseignants) ; en lien éventuel avec le troisième cycle Locus Sonus

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique par les assistants des départements de l'école • Matériel, équipements : studios technologiques • Exposition sans obligation
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : selon le contrat / Contrat de résidence

M2F créations / Lab-Gamerz

Patio du Bois de l'Aune
1, place Victor-Schoelcher
13090 Aix-en-Provence
T. +33 (0)4 88 05 05 67 – www.lab-gamerz.com

Contacts : Quentin Destieu et Sylvain Huguet, direction

Disciplines : pratiques numériques, vidéo 3D, robotique, hologramme, immersion 3D, programmation

Nom du programme :

« Projets Europe Créative »

Durée : 1 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation •

En partenariat avec Europe Créative • Résidence croisée de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique • Matériel, équipements : ordinateurs, interfaces électroniques, imprimante 3D, capteurs, casques d'immersion, équipement vidéo 3DS, studio 3D holographique, etc. • Exposition dans le cadre du Festival GAMERZ et autres expositions possibles • Catalogue • Conférences possibles • Autres actions culturelles / activités annexes : ateliers / *workshops* possibles

Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation (en fonction du projet et des subventions accordées) / Contrat de production et de diffusion / Rémunération des ateliers / *workshops*

Voyons voir

1, place Victor-Schoelcher
Le Patio – 13090 Aix-en-Provence

T. +33 (0)4 42 38 73 46 – voyonsvoir.org

Contact : Bernadette Clot-Goudard, présidente

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Durée : 1 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : le paysage, une thématique est toutefois définie chaque année

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique • Exposition dans le cadre d'itinéraires de découverte dans les vignobles, les sites naturels et patrimoniaux du pays d'Aix, des Alpilles, et les villes d'Aix et de Marseille • Rencontres avec les publics
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

The Camargo Foundation

1, avenue Maurice-Jermini – 13260 Cassis
T. +33 (0)4 42 01 11 57

www.camargofoundation.org

Contacts : Julie Chénot, directrice des programmes ; Cécile Descloux, administratrice

Disciplines : toutes disciplines artistiques, recherche, théorie

Nom du programme :

« Programme de résidence Camargo »

Durée : 8 semaines (session d'automne) ; 4, 8 ou 11 semaines (session de printemps)

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence individuelle ou collective (3 personnes au maximum) • Résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création / résidence d'écriture ; résidence croisée de recherche et d'expérimentation et/ou de création en partenariat avec Hermitage (Floride, États-Unis) pour un artiste par an • *NB :* autres résidences organisées en partenariat avec des structures de recherche ou des établissements culturels régionaux, nationaux ou internationaux (LabexMed d'Aix-Marseille Université, MuCEM [Marseille], Goethe-Institut, Art Matters NYC [États-Unis])

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel ; organisation de rencontres avec des professionnels du territoire en fonction des souhaits du résident • Matériel, équipements : laboratoire photographique, espace pour compositeur avec un piano demi-queue ; travail possible en extérieur • Restitution de fin de résidence non obligatoire • Présentations et échanges avec les autres résidents • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation possibles en fonction des souhaits du résident
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Lettre d'engagement

Cirva (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques)

62, rue de la Joliette – 13002 Marseille
T. +33 (0)4 91 56 11 50 – www.cirva.fr

Contact : Isabelle Reiher, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, design
Durée : 2 ans en moyenne, non consécutifs (en fonction du projet et du planning de l'atelier)

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche, d'expérimentation et de création le plus souvent • Thématique privilégiée : projet fondé sur le matériau verre mais pouvant impliquer également d'autres éléments ou matériaux

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique par une équipe de quatre verriers et une coordonnatrice d'atelier • Matériel, équipements : équipements pour le travail du verre • Exposition possible •

Édition possible • Rencontres avec le public possible • Autres actions culturelles / activités annexes : l'artiste peut être amené à rencontrer des étudiants d'une école d'art ou de design dans le cadre de *workshops*

Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence

Les ateliers d'artistes de la Ville de Marseille

Direction de l'action culturelle
40, rue Fauchier

13233 Marseille Cedex 20
T. +33 (0)4 91 14 53 58
www.ateliersvilledemarseille.fr

Lieux des résidences :

1, place de Lorette – 13002 Marseille, et 19, boulevard Boisson – 13004 Marseille

Contacts : Sébastien Cavalier, directeur de l'action culturelle, Ville de Marseille ; Jacqueline Nardini, conseillère arts plastiques, Ville de Marseille

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme :

« Ateliers d'artistes de la Ville de Marseille »

Durée : 23 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Limite d'âge : 35 ans • Résidence réservée aux artistes domiciliés à Marseille (éventuellement chez un tiers) • Résidence de création • Thématique privilégiée : professionnalisation

Conditions d'accueil : espace de travail (loyer modéré) • Moyens humains : accompagnement professionnel et formation juridique et sociale ; mise en réseau avec des professionnels ; accompagnement critique (entretien, rédaction de textes par des auteurs spécialisés, *workshop* avec un artiste « Ambassadeur », etc.) • Expositions (dont une dans le cadre du prix des Ateliers de la Ville de Marseille) • Ateliers portes ouvertes
Moyens financiers : contrat de résidence / Rémunération des éventuelles activités annexes

Les ateliers de l'image

2, rue Vincent-Leblanc – 13002 Marseille
T. +33 (0)4 91 90 46 76

www.ateliers-image.fr

Contact : Erick Gudimard, directeur

Discipline : photographie

Nom du programme : « Pytheas »

Durée : 2 ans consécutifs ou non, au choix du résident

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : œuvre collective dans le domaine de la photographie et des nouveaux médias photographiques autour de la représentation d'un territoire, dans les XIII^e et XIV^e arrondissements de Marseille

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique, professionnel et technique • Matériel, équipements : en fonction du projet • Exposition • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier participatif
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence

Alphabetville

Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin – 13003 Marseille
T. +33 (0)4 95 04 96 23
www.alphabetville.org

Contacts : Rémy Fenzy, président ; Colette Tron, directrice artistique

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, littérature, poésie, philosophie, recherche théorique

Nom du programme : « Les micro-résidences d'Alphabetville »

Durée : 5 jours environ

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence d'écriture • Thématique privilégiée : commande de textes issus de l'expérience du résident • *NB :* la résidence peut avoir lieu à la Friche La Belle de Mai, en concertation avec la Villa des auteurs, ou bien dans un lieu partenaire

Conditions d'accueil : hébergement • Moyens humains : accompagnement logistique et professionnel (notamment pour des rencontres avec des professionnels et des acteurs du développement territorial) • Matériel, équipements : moyens techniques, documentation • Commande de textes issus de l'expérience de l'invité pour une publication numérique et une publication papier à terme • Mise en ligne d'entretiens avec le résident • Rencontres publiques, conférences thématiques ou lectures grand public
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements et repas / Contrat de résidence

Astérides

Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin – 13003 Marseille
T. +33 (0)4 95 04 95 01
www.asterides.org

Contact : Mathilde Guyon, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, critique d'art •

Nom des programmes :

[1] « Résidences à Marseille »

[2] « Zone d'expérimentation »

[3] « Résidence croisée Astérides (Marseille) – Fonderie Darling (Montréal) »

Durée : de 4 à 6 mois consécutifs [1] ; 15 jours non consécutifs [2] ;

2 mois consécutifs [3]

Modalités de sélection : par appel à candidatures [1 et 3] • En partenariat avec la Fonderie Darling, Montréal (Canada) [3] • Sur sollicitation [2] • Résidence de recherche et d'expérimentation et/ou résidence de création [1] ; résidence de recherche et d'expérimentation / résidence d'écriture / résidence de commissariat [2] ; résidence croisée / résidence d'écriture / résidence de commissariat [3] • Thématiques privilégiées : temps de recherche commun entre le critique d'art et les artistes en résidence [2] ; favoriser les échanges artistiques entre deux scènes artistiques (Montréal [Canada] et Marseille [France]) et faire connaître la scène artistique marseillaise à un critique ou à un commissaire à l'international [3]

Conditions d'accueil : hébergement [2 et 3] • Espace de travail [1 et 2] • Moyens humains : accompagnement artistique et professionnel et mise en réseau [1, 2 et 3] ; organisation de visites d'atelier avec des professionnels, rencontre et travail avec un critique d'art en résidence, conseils de techniciens ou d'autres professionnels [1] • Matériel, équipements : petit matériel [1] • Exposition possible [1 et 3] • Publication de textes critiques [1] • Réalisation d'une publication commune [2] • Rencontre avec les publics lors d'une soirée portes ouvertes [1] • Autres actions culturelles / activités annexes : atelier de pratiques artistiques et/ou atelier portes ouvertes possibles selon le choix du résident [1]

Moyens financiers : bourse de résidence [1, 2 et 3] et budget de réalisation [1] ; budget d'édition [2] / Frais pris en charge : déplacements [2 et 3] / Contrat de résidence

Sextant et plus

Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin – 13003 Marseille
T. +33 (0)4 95 04 95 94
www.sextantetplus.org

Lieux de résidence :

59, boulevard Henri-Barnier – 13015 Marseille (cité de la Bricarde)

Boulevard de Fonscolombes – 13003 Marseille (cité de Fonscolombes)

Contact : Léo Guy-Denarcy, coordinateur

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, art dans l'espace public

Nom du programme : « Les Ateliers de la Cité »

Durée : 1 an

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat : la Fondation d'entreprise Logirem initie les résidences, qui sont coordonnées par Sextant et plus • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : réalisation d'une œuvre trace, en lien avec le contexte de création, et les habitants

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel • Autres actions culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et de médiation (en coopération avec l'École supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée, la Friche la Belle de Mai et le Frac Paca) ; ateliers de pratique artistique hebdomadaires
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence Rémunération des activités annexes

Triangle France

Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin – 13003 Marseille
T. +33 (0)4 95 04 96 11
www.trianglefrance.org

Contact : Céline Kopp, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels

Nom du programme : « Résidence Triangle France »

Durée : 3 mois et demi

Modalités de sélection : par appel à candidatures • En partenariat pour les résidences croisées (avec le Glasgow Sculpture Studio [Royaume-Uni] notamment), spécifiquement réservées aux artistes du territoire Marseille-Provence • Artistes n'habitant pas sur le territoire Marseille-Provence, de préférence, pour les résidences au sein de Triangle •

Résidences de recherche et d'expérimentation ou de création et résidence croisée de recherche et d'expérimentation ou de création

Conditions d'accueil : hébergement (100 euros de charges locatives mensuelles) • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et mise en réseau avec des curateurs, conservateurs, critiques, collectionneurs, etc., régionaux, nationaux et internationaux ; aide logistique par le régisseur de Triangle France • Matériel, équipements : petit matériel de montage et matériel informatique • Exposition possible dans le cas de réalisation(s) • Rencontres avec des groupes de fondations, amis de musées, de Frac, etc. et avec tout type de publics (dont des familles) • Ateliers portes ouvertes • Autres actions culturelles / activités annexes : événements *workshops* avec des étudiants en écoles d'art et des enfants (associés à des actions de médiation)
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence Rémunération des *workshops* avec des étudiants en écoles d'art

Rond-Point Projects

54, rue Ferrari – 13005 Marseille
T. +33 (0)6 15 07 06 13
www.rondpointprojects.org
Lieu de résidence :

36, rue Ferrari – 13005 Marseille

Contact : Camille Videcoq, présidente

Disciplines : commissariat d'expositions, critique d'art, écriture littéraire ou expérimentale sur l'art

Nom du programme : « Entrée Principale, résidence internationale de pratique et de recherche curatoriale et critique »

Durée : de 12 à 14 mois consécutifs ou non (35 jours au minimum)

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche / résidence de commissariat / résidence d'écriture • Thématique privilégiée : recherche liée au territoire de Marseille et de la région environnante, une scène artistique et culturelle spécifique

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique ; mise en réseau avec différents acteurs du territoire (écoles d'art, laboratoires de recherches, festivals, musées, Frac et autres institutions) ; visites d'ateliers et de sites

culturels • Formalisation de la recherche par une ou plusieurs expositions, une publication ou des événements • Rencontres avec les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : *workshops* possibles
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Frais pris en charge : déplacements et *per diem* (dans la limite d'un forfait) / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes au cas par cas avec les organisations bénéficiaires

OÙ Association & Lieux d'expositions résidences

152, rue Paradis – 13006 Marseille
 T. +33 (0)6 98 89 03 26
 www.ou-marseille.com

[2] OÙ résidence Atlantique
 37, rue de la Semie – 40130 Capbreton
Contacts : Axelle Galtier, commissaire artistique et présidente de l'association OÙ ; Didier Larnac, commissaire artistique et coresponsable de l'association OÙ

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art

Nom du programme : « OÙ résidences / OÙ lieux d'expositions »

Durée : de 1 à 6 mois
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création ; résidence de commissariat ; résidence d'écriture

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail [1] • Moyens humains : accompagnement professionnel et mise en relation avec les réseaux d'OÙ • Matériel, équipements : petit matériel • Restitution de fin résidence ou non, sous des formes diverses (performances, expositions, conférences, films, entretiens écrits, etc.), en fonction des projets • Rencontres avec les publics, conférences, atelier portes ouvertes, travail en public • Autres actions culturelles / activités annexes : participation à divers événements dont la structure est partenaire, médiation, animation d'ateliers

Dos mares

15, rue Fontaine-Sainte-Anne – 13012 Marseille
 T. +33 (0)7 78 26 51 68 – www.2mares.org
 Lieu de résidence : 5, rue Vian – 13006 Marseille

Contact : Ronald Reyes, directeur artistique
Disciplines : arts plastiques / arts visuels, commissariat d'expositions, critique d'art, théorie de l'art, histoire de l'art, écriture / littérature • Nom des programmes :

[1] « Dos Mares Résidences Internationales », « Les résidences de recherche »
 [2] « Dos Mares Résidences Internationales », « Les résidences pour Jeunes Artistes »
 [3] « Dos Mares Résidences Internationales », « Les résidences croisées »

Durée : de 2 à 16 semaines (selon les programmes)
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Limite d'âge : 18 ans révolus [1 et 3] ; entre 18 et 35 ans [2] • Résidences s'adressant aux artistes et théoriciens de l'art ainsi qu'aux étudiants en dernière année d'école d'art, d'université ou inscrits en post-diplôme [2] • Résidences de recherche et d'expérimentation [1] ; résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création / résidences de commissariat / résidences d'écriture [2] ; résidence croisée de création [3] • Thématique privilégiée : deux artistes portent, en miroirs, leur regard sur leurs pays réciproques et présentent leurs travaux en une exposition conjointe [3]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel, logistique et technique ; mise en réseau avec des acteurs de l'art contemporain ayant une compétence technique ou intellectuelle • Matériel, équipements : studio photo et laboratoire équipé noir et blanc, espace répétition/performance, studio film ; petit matériel pour le travail du bois, métal et plâtre • Exposition [2 et 3] • Présentation publique de la recherche • Rencontres avec les publics • Ateliers portes ouvertes • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec des étudiants ou des classes de lycéens

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Hydrib

219, montée Pichou – 13016 Marseille
 T. +33 (0)6 03 40 76 92 – www.hydrib.com
 Lieu de résidence :

Centre social et culturel La Castellane
 216, boulevard Barnier – 13016 Marseille

Contact : Lydie Marchi, directrice
Disciplines : arts plastiques / arts visuels
Nom du programme : « Résidence d'artistes à La Cité de La Castellane, Marseille »

Durée : 1 an
Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence réservée aux artistes diplômés depuis moins de cinq ans des écoles d'art de la région Paca • Résidence de création et d'intervention • Thématique privilégiée : réalisation spécifique prenant en compte les questions du participatif et du contexte
Conditions d'accueil : espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel ; mise en réseau avec des professionnels, mise en relation éventuelle avec des techniciens • Valorisation de la résidence durant le Printemps de l'art contemporain • Exposition durant la rentrée culturelle à Marseille • Ateliers portes ouvertes pour les professionnels et les publics • Autres actions culturelles / activités annexes : animation d'ateliers au sein d'un centre aéré et éventuellement avec des groupes d'adultes fréquentant le Centre social et culturel
Moyens financiers : bourse de résidence et budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des activités annexes / Contrat de travail CUI/CAE pour la médiation

Hautes-Alpes (05)

Fées d'hiver

Champ Rond – 05200 Crévoux
 T. +33 (0)4 92 43 63 69
 www.feesdhiver.fr

Contact : Erik Lorré, directeur artistique
Disciplines : arts numériques, arts plastiques / arts visuels, théâtre, danse, musique, arts du cirque • Nom des programmes :
 [1] « Résidences chez les Fées »
 [2] « Résidences du LABo des Fées »

Durée : variable
Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences orientées vers de jeunes artistes, collectifs ou compagnies • Résidences de création • Thématique privilégiée : installations plastiques ou œuvres de spectacle vivant liées aux arts numériques (interactives et fondées sur des principes de coopération) et de préférence au territoire qui les accueillent [2]

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement artistique et technique par les artistes qui gèrent le lieu et les artistes associés [2] • Matériel, équipements : matériel pour les arts numériques

(ordinateurs, capteurs, vidéo-projecteurs, lumières, sonorisation etc.) [1 et 2] ; accès au LABo des Fées, qui développe des outils de gestion et captation du geste en temps réel générant des événements visuels, sonores ou mécaniques [2] • Présentation du travail sous la forme souhaitée par le résident et sans obligation [1] • Présentation publique [2] • Co-réalisation possible uniquement avec les artistes membres de Fées d'hiver
Moyens financiers : contrat de résidence

Var (83)

Fondation des Treilles

90, rue de Varenne
 75007 Paris (siège social)
 www.les-treilles.com
 Lieu de résidence :

705, chemin des Treilles – 83690 Tourtour
Contacts : Anne Bourjade, directrice ; Dominique Laugé, chargé de prix de la Photographie

Discipline : photographie

Durée : de 1 à 8 mois

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidence de création • Thématique privilégiée : le monde méditerranéen
Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement technique • Matériel, équipements : atelier de développement argentique et numérique : ordinateur professionnel, scanner, imprimante grand format ; atelier argentique : matériel complet pour le développement et le tirage ; agrandisseur multiformat, matériel de prise de vues 4x5 inches • Exposition ou publication selon le souhait du résident • Le résident donne un minimum de trois tirages destinés au fonds photographique de la Fondation, qui, à terme, sera l'objet d'étude et d'expositions • Rencontres avec des personnes invitées dans le cadre des autres activités de la Fondation (séminaires, séjours d'étude, résidence d'écriture)
Moyens financiers : bourse de résidence / Frais pris en charge : déplacements (dans la limite d'un forfait) et repas / Contrat de résidence

RÉUNION

Lieu d'art contemporain (« Palais aux 7 portes »)

32, chemin Archimbaud
Ligne des 400
97432 Ravine des Cabris
T. +262 27 76 78
www.palais7portes.com

Contacts : Roselyne et Vincent Mengin, responsables

Disciplines : arts plastiques / arts visuels, cinéma, critique d'art, commissariat d'expositions, histoire de l'art, etc.

Durée : de 15 à 20 jours

Modalités de sélection : sur sollicitation • Résidence de création ; résidence d'écriture

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et technique • Matériel,

équipements : ateliers peinture, céramique, sculpture et vidéo, plateau mur bleu, presse lithographie et presse gravure • Restitution de fin de résidence • Production d'une vidéo valorisant le travail du résident • Autres actions culturelles / activités annexes : rencontres avec des scolaires (du primaire au lycée)

Moyens financiers : budget de réalisation / Frais pris en charge : voyage Paris-Réunion

La cité des arts de La Réunion

23, rue Léopold-Rimbaud
97400 Saint-Denis de La Réunion
T. +262 92 09 90
www.citedesarts.re

Contacts : René-Louis Pestel, président-directeur général ; Raphaël Buhot, directeur général délégué

Disciplines : toutes les disciplines artistiques

Nom du programme :

« Les Résidences artistiques de La cité des arts – Saint-Denis de La Réunion »

Durée : de 1 semaine à 3 ans, de façon continue ou non

Modalités de sélection : par appel à candidatures • Résidences de création

Conditions d'accueil : hébergement • Espace de travail • Moyens humains : accompagnement professionnel et logistique, soutien des techniciens de la Cité, moyens de médiation • Matériel, équipements : ateliers techniques • Exposition • Restitutions intermédiaires et publiques • Autres actions

culturelles / activités annexes : actions de sensibilisation et d'échanges en direction de différents publics (l'inscription de La cité sur son territoire de proximité est déterminante)
Moyens financiers : budget de réalisation / Contrat de résidence / Rémunération des interventions dans le cadre de dispositifs spécifiques

Cheminement(s)

96, rue Fond-Généreuse
97435 Saint-Gilles-les-Hauts
T. +33 (0)6 92 05 61 30
www.cheminements.org

Contacts : Jeanne Charreron, présidente ; Céline Bonniol, directrice

Disciplines : arts plastiques / arts visuels • Nom des programmes :

[1] « Résidence en territoire scolaire »

[2] « Résidence de quartier »

Durée : 2 semaines au minimum [1] ;

3 jours au minimum [2]

Modalités de sélection : par appel à candidatures et sur sollicitation • Résidences de création et d'intervention

Conditions d'accueil : hébergement possible en internat [1] ; hébergement possible à l'avenir

[2] • Espace de travail • Moyens humains : variables • Matériel, équipements : variables •

Exposition • Autres actions culturelles / activités annexes : présentation-discussion du projet de l'artiste en public et participation à l'événement Nuit d'art de Pleine Lune

Moyens financiers : bourse de résidence / Contrat de résidence

Index

Résidences d'arts visuels en France

	2angles Flers-de-l'Orne / Normandie	87
	3 bis f. Lieu d'arts contemporains Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
	40m cube Rennes / Bretagne	54
	49 nord 6 est - Frac Lorraine Metz / Grand Est	65
A	AADN (Assemblée artistique des diversités numériques) Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	46
	Abbaye royale de Saint-Riquier Saint-Riquier / Hauts-de-France	71
	Acte de Naissance - Galerie Ateliers L'H du Siège Valenciennes / Hauts-de-France	69
	Afiac (Association fiacoise d'initiatives artistiques contemporaines) Fiac / Occitanie	103
	Agence culturelle / Fonds régional d'art contemporain, Frac Alsace Sélestat / Grand Est	61
	Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord Périgueux / Nouvelle Aquitaine	92
	Alphabetville Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
	Arca Le rideau vert Bram / Occitanie	98
	art 3 Valence / Auvergne - Rhône-Alpes	44
	Art 3000 - Le cube Issy-les-Moulineaux / Île-de-France	72
	Art4Context Quimper / Bretagne	53
	Artelinea Congénies / Occitanie	98
	Artistes en résidence Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45
	Artothèque de l'Aisne / Arène Collection Tergnier / Hauts-de-France	66
	Artothèque de Vitré Vitré / Bretagne	55
	Art plume Saint-Lô / Normandie	86
	Arts à la Pointe Audierne / Bretagne	52
	Astérides Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
	Atelier Calder Saché / Centre-Val de Loire	58
	Atelier expérimental Clans / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108
	Ateliers d'artistes de Sacy Sacy-le-Petit / Hauts-de-France	70
B	Bandits-Mages Bourges / Centre-Val de Loire	56
	BBB centre d'art Toulouse / Occitanie	100
	Beaux-Arts de Paris Paris / Île-de-France	74
C	cac-La traverse Alfortville / Île-de-France	81
	CACP Villa Pérochon Niort / Nouvelle Aquitaine	92
	CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	93
	Captures - Centre d'art contemporain Royan / Nouvelle Aquitaine	89
	Carrefour des arts Brecey / Normandie	86
	Caza d'oro Le Mas-d'Azil / Occitanie	98
	Centre culturel le Bief - manufacture d'images Ambert / Auvergne - Rhône-Alpes	45
	Centre d'art contemporain / Passages Troyes / Grand Est	61
	Centre d'art contemporain, ateliers de l'imprimé Chatellerault / Nouvelle Aquitaine	97
	Centre d'art contemporain de Pontmain Pontmain / Pays de la Loire	106
	Centre d'art contemporain La synagogue de Delme Delme / Grand Est	64
	Centre d'art de l'île MoulinSart Fillé-sur-Sarthe / Pays de la Loire	106
	Centre d'art et photographie de Lectoure Lectoure / Occitanie	99
	Centre d'art Gwinzegal Guingamp / Bretagne	52
	Centre d'art Le LAIT Albi / Occitanie	103
	Centre européen d'actions artistiques contemporaines, CEAAC Strasbourg / Grand Est	61
	Centre hospitalier départemental Georges-Daumezon Fleury-les-Aubrais / Centre-Val de Loire	59
	Centre hospitalier universitaire d'Angers Angers / Pays de la Loire	105
	Centre intermondes La Rochelle / Nouvelle Aquitaine	89
	Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière Beaumont-du-Lac / Nouvelle Aquitaine	94

Centre international d'art verrier (Ciav) Meisenthal / Grand Est	64	Hôtel Fontfreyde - Centre photographique Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	46
Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais Douchy-les-Mines / Hauts-de-France	67	Hydrib Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
Chamalot-Résidence d'artistes Moustier-Ventadour / Nouvelle Aquitaine	90	I	
Château éphémère - Fabrique sonore et numérique Carrières-sous-Poissy / Île-de-France	82	Immanence Paris / Île-de-France	76
Cheminement(s) Saint-Gilles-les-Hauts / Réunion	116	INSA Rouen Saint-Étienne-du-Rouvray / Normandie	88
Ciclic Château-Renault / Centre-Val de Loire	57	Institut culturel Bernard-Magrez - Château Labottière Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	94
Cirva (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques) Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	111	Institut français Paris / Île-de-France	76
Cité internationale des arts Paris / Île-de-France	73	Institut supérieur des beaux-arts de Besançon / Franche-Comté Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	50
cneai = Centre national édition art image Chatou / Île-de-France	83	K	
Cpif, Centre photographique d'Île-de-France Pontault-Combault / Île-de-France	78	Kadist Art Foundation Paris / Île-de-France	77
Crane lab Millery / Bourgogne - Franche-Comté	49	L	
D		Laboratoire d'expression élastique (Le Leé) Metz / Grand Est	65
Dena Foundation for Contemporary Art Paris / Île-de-France	74	La borne - Centre céramique contemporaine Henrichemont / Centre-Val de Loire	56
Diaphane, Pôle photographique en Picardie Clermont / Hauts-de-France	70	La capsule, résidence création photos Le Bourget / Île-de-France	78
Direction des Musées de Dunkerque - Laac (Lieu d'art et d'action contemporaine) et musée des Beaux-Arts Dunkerque / Hauts-de-France	67	La chambre Strasbourg / Grand Est	62
Domaine de Kerguéhennec Bignan / Bretagne	55	La chambre d'eau Le Favril / Hauts-de-France	68
DomaineM Cérilly / Auvergne - Rhône-Alpes	43	La cité des arts de La Réunion Saint-Denis de La Réunion / Réunion	116
Dos mares Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114	La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - la maison des auteurs Angoulême / Nouvelle Aquitaine	89
E		La conciergerie La Motte-Servolet / Auvergne - Rhône-Alpes	48
École d'art de Douai Douai / Hauts-de-France	67	La forêt d'art contemporain Sabres / Nouvelle Aquitaine	95
École d'art du Beauvaisis Beauvais / Hauts-de-France	69	La fourmi-e Carnoët / Bretagne	52
École municipale d'arts plastiques de La Roche-sur-Yon La Roche-sur-Yon / Pays de la Loire	107	La galerie, centre d'art contemporain Noisy-le-Sec / Île-de-France	80
École municipale des beaux-arts Galerie Édouard-Manet Gennevilliers / Île-de-France	72	La graineterie, centre d'art de la Ville de Houilles Houilles / Île-de-France	83
École municipale des beaux-arts de Châteauroux Châteauroux / Centre-Val de Loire	57	La kunsthalle Mulhouse / Grand Est	62
École nationale supérieure d'art de Bourges Bourges / Centre-Val de Loire	56	La labomedia Orléans / Centre-Val de Loire	59
École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110	La maison du Site Saint-Sauveur Rocheservière / Pays de la Loire	107
École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45	La maison populaire Montreuil / Île-de-France	79
Ergastule Nancy / Grand Est	63	La malterie Lille / Hauts-de-France	69
Espace29 Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	94	La métive Moutier-d'Ahun / Nouvelle Aquitaine	91
Espace 36 Saint-Omer / Hauts-de-France	71	La mire Orléans / Centre-Val de Loire	59
Espace arts plastiques - artothèque de La Fraternelle Saint-Claude / Bourgogne - Franche-Comté	50	La mue Caion / Normandie	85
Espace Khiasma Les Lilas / Île-de-France	79	La Napoule Art Foundation / Château de La Napoule Mandelieu-La-Napoule / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108
F		La panacée - Centre de culture contemporaine de Montpellier Montpellier / Occitanie	100
Fées d'hiver Crévoux / Provence-Alpes-Côte d'Azur	115	L'aparté, lieu d'art contemporain Iffendic / Bretagne	54
Finis terrae Plouigneau / Bretagne	53	La petite escalère Paris / Île-de-France ; lieu de résidence : sur les rives de l'Adour, à la frontière des Landes et du Pays basque français	75
Fondation d'entreprise Hermès Paris / Île-de-France	75	La plate-forme, laboratoire d'art contemporain Dunkerque / Hauts-de-France	68
Fondation des Treilles Tourtour / Provence-Alpes-Côte d'Azur	115	La pommerie Lachaud / Nouvelle Aquitaine	91
Fontevraud La scène Fontevraud-L'Abbaye / Pays de la Loire	105	La résidence Dompierre-sur-Besbre / Auvergne - Rhône-Alpes	43
Frac Champagne-Ardenne Reims / Grand Est	63	La résidence des arts de Moncontour Moncontour / Bretagne	52
Frac Franche-Comté Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	49	L'artepes - espace d'art contemporain Annecy / Auvergne - Rhône-Alpes	44
Frac Pays de la Loire Carquefou / Pays de la Loire	104	L'arthothèque, Espaces d'art contemporain Caen / Normandie	84
Fructose Dunkerque / Hauts-de-France	67	La source-La Guéroulde La Guéroulde / Normandie	86
G		La source - Villarceaux Chaussy / Île-de-France	82
Galerie Duchamp Yvetot / Normandie	88	L'atelier blanc Villefranche-de-Rouergue / Occitanie	98
Galerie Robespierre Grande-Synthe / Hauts-de-France	68	L'attrape-couleurs Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	47
Galerie Tator Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	47	Le bel ordinaire, espace d'art contemporain Billère / Nouvelle Aquitaine	96
Glassbox Paris / Île-de-France	75	Le cap Saint-Fons / Auvergne - Rhône-Alpes	47
Groupement européen de coopération territoriale-GECT Espace Pourtalet Laruns / Nouvelle Aquitaine	96	Le centquatre-Paris Paris / Île-de-France	77
H		Le cri des Lumières Lunéville / Grand Est	63
Haute École des arts du Rhin à Mulhouse - HEAR Mulhouse / Grand Est	62	Le grand café Saint-Nazaire / Pays de la Loire	104
Horizome Strasbourg / Grand Est	62	Le jardin d'Héllys-œuvre Saint-Médard-d'Excideuil / Nouvelle Aquitaine	93
		Le pavillon blanc, médiathèque Centre d'art de Colomiers Colomiers / Occitanie	99

Le point du jour - Centre d'art / Éditeur Cherbourg / Normandie	86	Piacé le radieux, Bézard - Le Corbusier Piacé / Pays de la Loire	106
Les ateliers d'artistes de la Ville de Marseille Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	111	pOlau-pôle des arts urbains Saint-Pierre-des-Corps / Centre-Val de Loire	58
Les ateliers de l'image Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	111	Pôle expérimental métiers d'art de Nontron et du Périgord vert Nontron / Nouvelle Aquitaine	92
Les ateliers des Arques Les Arques / Occitanie	101	Pôle Land Art départemental - ESAT Ferme de Chosal Copponex / Auvergne - Rhône-Alpes	44
Les ateliers Vortex Dijon / Bourgogne - Franche-Comté	49	Pollen Monflanquin / Nouvelle Aquitaine	95
Les bains-douches Alençon / Basse-Normandie	87	R Réseau Centr'acteur Orléans / Centre-Val de Loire	60
Le silo U1 Château-Thierry / Hauts-de-France	66	Rond-Point Projects Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
Les laboratoires d'Aubervilliers Aubervilliers / Île-de-France	78	S SAM Art Projects Paris / Île-de-France	76
L'espace de l'art concret - Centre d'art contemporain Mouans-Sartoux / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109	Sancy Artense Communauté - Maison Garenne La Tour d'Auvergne / Auvergne - Rhône-Alpes	46
Le vallon du Villaret Bagnols-les-Bains / Occitanie	102	Savoir au présent Le Kremlin-Bicêtre / Île-de-France	82
Le vent des forêts Fresnes-au-Mont / Grand Est	64	Sèvres - Cité de la céramique Sèvres / Île-de-France	73
Le village, site d'expérimentation artistique Bazouges-la-Pérouse / Bretagne	54	Sextant et plus Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
Lieu-commun, artist run space Toulouse / Occitanie	100	Shakers lieux d'effervescence Montluçon / Auvergne - Rhône-Alpes	43
Lieu d'art contemporain (« Palais des 7 Portes ») Ravine des Cabris / Réunion	116	Shandynamiques Canet-en-Roussillon / Occitanie	102
Lizières, Centre de cultures et de ressources Épaux-Bézu / Hauts-de-France	66	Station Mir Caen / Normandie	84
L'observatoire de l'espace Paris / Île-de-France	73	Suddenly Residencies Beauchery-Saint-Martin / Île-de-France	77
Lumière d'encre Céret / Occitanie	102	Surface sensible Malzéville / Grand Est	63
L'unique Caen / Normandie	84	Sur le sentier des lauzes Saint-Melany / Auvergne - Rhône-Alpes	43
Lycée Voltaire Orléans / Centre-Val de Loire	60	Synesthésie Saint-Denis / Île-de-France	81
L'Yonne en scène / Centre d'art contemporain Auxerre / Bourgogne - Franche-Comté	51	T Terra Foundation for American Art Paris / Île-de-France ; Giverny / Normandie	74, 85
M M2F créations / Lab-Gamerz Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110	The Camargo Foundation Cassis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
Mac Val / Musée d'art contemporain du Val-de-Marne Vitry-sur-Seine / Île-de-France	82	Treignac Projet Treignac / Nouvelle Aquitaine	90
Mains d'œuvres Saint-Ouen / Île-de-France	81	Triangle France Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
Mairie d'Ajaccio Ajaccio / Corse	60	U Université d'Angers Angers / Pays de la Loire	105
Maison de l'art et de la communication de Sallaumines Sallaumines / Hauts-de-France	71	URDLA / Centre international estampe & livre Villeurbanne / Auvergne - Rhône-Alpes	47
Maison de l'image documentaire Sète / Occitanie	101	Usine Utopik Tessy-sur-Vire / Normandie	87
Maison des arts Saint-Herblain / Pays de la Loire	104	V Vidéoformes Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	46
Maison des arts de Malakoff Malakoff / Île-de-France	72	Villa Arson Nice / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
Maison Salvan Labège / Occitanie	100	Voyons voir Aix-en-Provence / Provence Alpes Côtes d'Azur	110
Maisons Daura MAGP / centre d'art contemporain et résidences Cajarc / Occitanie	101	Z Zébra3 Bègles / Nouvelle Aquitaine	93
Merveilleux Prétexte Tulle / Nouvelle Aquitaine	90		
Mode d'emploi Tours / Centre-Val de Loire	58		
Moly-Sabata / Fondation Albert-Gleizes Sablons / Auvergne - Rhône-Alpes	44		
Moulin d'Andé Andé / Normandie	85		
Musée de l'Hospice-Saint-Roch Issoudun / Centre-Val de Loire	57		
Musée du Pays d'Ussel Ussel / Nouvelle Aquitaine	91		
Musée Nicéphore-Niépce Chalons-sur-Saône / Bourgogne - Franche-Comté	51		
Musée Picasso Antibes - Centre international de Valbonne Antibes, Sophia Antipolis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108		
N NEKaTOENEa Hendaye / Nouvelle Aquitaine	96		
O Office culturel Saint-Quentin-la-Poterie / Occitanie	99		
OÙ Association & Lieux d'expositions résidences Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114		
P Palais de Tokyo, site de création contemporaine Paris, Paris / Île-de-France	76		
Parc culturel de Rentilly Bussy-Saint-Martin / Île-de-France	78		
Parc Jean-Jacques-Rousseau - Centre culturel de rencontre Ermenonville / Hauts-de-France	70		
Parc Saint Léger, Centre d'art contemporain Pouques-les-Eaux / Bourgogne - Franche-Comté	50		
Passerelle Centre d'art contemporain / Documents d'Artistes Bretagne Brest / Bretagne	53		
Pépinières européennes pour jeunes artistes Montreuil / Île-de-France	79		
Périphérie Montreuil / Île-de-France	80		
Peuple et Culture Corrèze Tulle / Nouvelle Aquitaine	91		
Phakt Centre culturel Colombier Rennes / Bretagne	55		

Résidences d'écriture et résidences de commissariat

3 bis f, Lieu d'arts contemporains Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
40mcube Rennes / Bretagne	54
49 nord 6 est - Frac Lorraine Metz / Grand Est	65
A Abbaye royale de Saint-Riquier Baie de Somme Saint-Riquier / Hauts-de-France	71
Alphabetville Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
Astérides Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
B BBB centre d'art Toulouse / Occitanie	100
C CAPC - Musée d'art contemporain de Bordeaux Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	93
Captures - Centre d'art contemporain Royan / Nouvelle Aquitaine	89
Centre Intermondes La Rochelle / Nouvelle Aquitaine	89
Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière Beaumont-du-Lac / Nouvelle Aquitaine	94
Ciclic Château-Renault / Centre-Val de Loire	57
Cité internationale des arts Paris / Île-de-France	73
cneai = Centre national édition art image Chatou / Île-de-France	83
D Dena Foundation for Contemporary Art Paris / Île-de-France	74
Dos mares Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
E École nationale supérieure d'art de Bourges Bourges / Centre-Val de Loire	56
École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45
Espace Khiasma Les Lilas / Île-de-France	79
F Finis terrae Plouigneau / Bretagne	53
Frac Champagne-Ardenne Reims / Marne	63
Frac Franche-Comté Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	49
Fructôse Dunkerque / Hauts-de-France	67
I Institut français Paris / Île-de-France	76
K Kadist Art Foundation Paris / Île-de-France	77
L Laboratoire d'expression élastique (Le Leé) Metz / Grand Est	65
La chambre d'eau Le Favril / Hauts-de-France	68
La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - la maison des auteurs Angoulême / Nouvelle Aquitaine	89
La galerie, centre d'art contemporain Noisy-le-Sec / Île-de-France	80
La kunsthalle Mulhouse / Grand Est	62
La maison populaire Montreuil / Île-de-France	79
La Napoule Art Foundation / Château de La Napoule Mandelieu-La Napoule / Provence-Alpes-Côte d'Azur	108
La panacée - Centre de culture contemporaine de Montpellier Montpellier / Occitanie	100
Le grand café Saint-Nazaire / Pays de la Loire	104
Le jardin d'Hély-œuvre Saint-Médard-d'Excideuil / Nouvelle Aquitaine	93
Le silo U1 Château-Thierry / Hauts-de-France	66
Les laboratoires d'Aubervilliers Aubervilliers / Île-de-France	78
L'espace de l'art concret - Centre d'art contemporain Mouans-Sartoux / Provence-Alpes-Côte d'Azur	109
Lieu d'art contemporain (« Palais des 7 Portes ») Ravine des Cabris / Réunion	116

M Mains d'œuvres Saint-Ouen / Île-de-France	81
Mairie d'Ajaccio Ajaccio / Corse	60
Moly-Sabata / Fondation Albert-Gleizes Sablons / Auvergne - Rhône-Alpes	44
Moulin d'Andé Andé / Normandie	85
O OÙ Association & Lieux d'expositions résidences Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
P Parc Jean-Jacques-Rousseau - Centre culturel de rencontre Ermenonville / Hauts-de-France	70
Phakt Centre culturel Colombier Rennes / Bretagne	55
pOlau-pôle des arts urbains Saint-Pierre-des-Corps / Centre-Val de Loire	58
R Rond-Point Projects Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
S Shandynamiques Canet-en-Roussillon / Occitanie	102
Suddenly Residencies Beauchery-Saint-Martin / Île-de-France	77
Sur le sentier des lauzes Saint-Melany / Auvergne - Rhône-Alpes	43
Synesthésie Saint-Denis / Île-de-France	81
T Terra Foundation for American Art Giverny / Normandie	74, 85
The Camargo Foundation Cassis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
U Usine Utopik Tessy-sur-Vire / Normandie	87
V Villa Arson Nice / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110

Résidences croisées

A Agence culturelle / Fonds régional d'art contemporain, Frac Alsace Sélestat / Grand Est	61
art 3 Valence / Auvergne - Rhône-Alpes	
Art 3000 - Le cube Issy-les-Moulineaux / Île-de-France	44
Artistes en résidence Clermont-Ferrand / Auvergne - Rhône-Alpes	45
Astérides Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	112
B Bandits-Mages Bourges / Centre-Val de Loire	56
BBB centre d'art Toulouse / Occitanie	100
C CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux Bordeaux / Nouvelle Aquitaine	93
Caza d'oro Le Mas-d'Azil / Occitanie	98
Centre d'art Le LAIT Albi / Occitanie	103
Centre européen d'actions artistiques contemporaines, CEAAC Strasbourg / Grand Est	61
Centre intermondes La Rochelle / Nouvelle Aquitaine	89
Centre régional de la photographie Nord - Pas-de-Calais Douchy-les-Mines / Hauts-de-France	67
Château éphémère - Fabrique sonore et numérique Carrières-sous-Poissy / Île-de-France	82
Crane lab Millery / Bourgogne - Franche-Comté	49
D Dos mares Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	114
E Espace Khiasma Les Lilas / Île-de-France	79

G	Galerie Tator Lyon / Auvergne - Rhône-Alpes	47
	Groupement européen de coopération territoriale-GECT Espace Pourtalet Laruns / Pyrénées-Atlantiques	96
I	Institut français Paris / Île-de-France	76
	Institut supérieur des beaux-arts de Besançon / Franche-Comté Besançon / Bourgogne - Franche-Comté	50
L	La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image - la maison des auteurs Angoulême / Nouvelle Aquitaine	89
	La kunsthalle Mulhouse / Grand Est	62
	La malterie Lille / Hauts-de-France	69
	La panacée - Centre de culture contemporaine de Montpellier Montpellier / Occitanie	100
	Lieu-commun, artist run space Toulouse / Occitanie	100
M	M2F créations / Lab-Gamerz Aix-en-Provence / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
	Mac Val / Musée d'art contemporain du Val-de-Marne Vitry-sur-Seine / Île-de-France	82
	Maisons Daura MAGP / centre d'art contemporain et résidences Cajarc / Occitanie	101
	Merveilleux Prétexte Tulle / Nouvelle Aquitaine	90
	Mode d'emploi Tours / Centre-Val de Loire	58
P	Parc Jean-Jacques Rousseau - Centre culturel de rencontre Ermenonville / Hauts-de-France	70
	Pépinières européennes pour jeunes artistes Montreuil / Île-de-France	79
S	Suddenly Residencies Beauchery-Saint-Martin / Île-de-France	77
T	The Camargo Foundation Cassis / Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
	Triangle France Marseille / Provence-Alpes-Côte d'Azur	113
U	Usine Utopik Tessy-sur-Vire / Normandie	87
Z	Zébra3 Bègles / Nouvelle Aquitaine	93

Entretiens

Arts en résidence – Réseau national

Entretien avec Ann Stouvenel, présidente de l'association et responsable des arts visuels à Mains d'œuvres (Saint-Ouen)

Comment le projet d'Arts en résidence est-il né ?

Ann Stouvenel : Des nombreuses discussions sur les enjeux des résidences, nourries notamment par les publications d'information aux professionnels et la circulaire du ministère de la Culture et de la Communication n° 2006/001 du 13 janvier 2006, relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. Ainsi sommes-nous arrivés à un double constat : l'existence, dans des structures très diverses, de multiples programmes de résidence, qui constituaient une des formes de soutien à la création encore peu reconnue à la fin des années 2000, ainsi que l'isolement des responsables de ces lieux, dont Mathilde Guyon, au sein d'Astérides, à Marseille (13), et moi-même, aux Verrières Résidences-Ateliers de Pont-Aven (29), faisons alors l'expérience. Nous nous trouvions en effet très démunies en matière de gestion administrative et juridique et manquions de visibilité sur ce qui se pratiquait dans d'autres structures partageant les mêmes objectifs. Nous avions peu d'éléments sur leurs financeurs, ceux-ci cernant mal nos missions alors qu'ils connaissaient bien celles des lieux de diffusion comme les centres d'art. Le but premier d'une résidence consistant en effet à offrir à un artiste un espace, du temps et des moyens pour produire. C'est donc avec le projet de pallier ces absences de visibilité et d'outils professionnels que nous avons fondé l'association Arts en résidence, au début de l'année 2010.

Quelles sont les actions de ce réseau national ?

AS : Le réseau agit dans trois domaines principaux.

1. Construction d'outils juridiques et structurels : nous avons travaillé à l'élaboration d'un contrat type et préparons une boîte à outils juridiques, sociaux et fiscaux relative à l'accueil d'artistes, de critiques d'art et de commissaires d'expositions étrangers, et plus largement aux échanges croisés avec l'international.
2. Fédération et mutualisation des moyens et des connaissances : cela nous permet de concevoir des actions communes.

3. Visibilité et relations internationales : la visibilité auprès des artistes, des critiques, des commissaires et autres prescripteurs ainsi que des partenaires est d'autant plus nécessaire que de nombreuses structures de résidence n'accueillent pas directement les publics.

Le développement de relations internationales permet de valoriser à l'étranger l'ensemble du tissu français des résidences, grâce au développement de notre site Internet, mais aussi à l'organisation de tables-rondes et d'échanges avec des réseaux étrangers similaires (à l'occasion de Journées de rencontres internationales notamment), etc. Nous constituons donc des groupes de travail pour développer plusieurs chantiers communs :

- L'organisation de formations et de journées d'information.
Dès 2010, nous sommes intervenus dans des écoles d'art, des universités, au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), auprès d'élus à la culture en France ou bien encore à l'étranger.
- L'élaboration d'une charte déontologique dont tous les membres sont signataires (qui affirme la singularité de la résidence comme lieu de recherche, d'expérimentation et de production).
- La construction d'un site Internet bilingue et la diffusion des actions des membres.
- La collaboration avec les partenaires publics sur l'établissement de textes de référence, d'annuaires, de chartes, de circulaires, etc., concernant les questions contractuelles, éthiques et organisationnelles de l'accueil de résidents.

Comment sélectionnez-vous les membres du réseau ?

AS : Peuvent devenir membres les seules structures proposant des résidences de façon régulière et dont les programmes incluent obligatoirement un temps consacré à la recherche pour l'élaboration de projets personnels de l'artiste, un encadrement par une personne dédiée ainsi qu'un budget alloué aux frais de production et/ou aux honoraires versés au résident.

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que le budget de production soit lié à l'activité de création en résidence et non à une exposition.

Ainsi avons-nous fixé que les activités annexes au travail personnel (rencontres avec les publics, actions de sensibilisation à la création, etc.), y compris celles qui sont conduites en vue de la préparation d'une exposition de fin de résidence, ne doivent pas excéder 30% du temps de ladite résidence. Nous avons notamment défini ces critères à la lecture de la circulaire interministérielle du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités artistiques¹.

Chaque structure nous remet un dossier comprenant un exemple de contrat, un budget spécifique à la résidence pour l'année précédente et pour celle en cours, ainsi qu'une présentation de son fonctionnement en tant que résidence. Par ailleurs, afin d'affiner notre connaissance des programmes, nous interrogeons régulièrement d'anciens résidents.

L'allocation ou bourse de résidence est-elle, pour Arts en résidence, un critère fondamental et nécessaire ?

AS : L'absence d'un dédommagement minimal est un problème car le résident doit, durant le temps même de résidence, s'acquitter des frais liés à sa vie quotidienne habituelle (son loyer, par exemple) ; sans compter qu'il peut avoir été dans l'obligation de quitter un emploi pour partir en résidence.

En outre, la résidence constituant un cadre professionnel, un minimum de rémunération semble être une évidence.

Au début de notre activité, nous avons intégré des structures ne proposant pas d'allocation, mais qui avaient tout de même un budget dédié à leur programme d'accueil. Il est de toute façon nécessaire que ces structures adoptent un budget attribué aux artistes-auteurs en résidence dans un délai de trois ans après avoir rejoint le réseau. Et les membres adhérents ne prenant pas encore en charge de frais de production doivent également s'attacher à mettre en œuvre cette aide financière à court terme. D'ailleurs, nous observons souvent un effet correctif par les structures elles-mêmes quant aux obligations légales ou en faveur de l'attribution d'un budget dédié.

Comment avez-vous travaillé à ce contrat type conçu en collaboration avec d'autres organismes professionnels ?

AS : Les éléments des dossiers fournis par les membres adhérant au réseau nous ont permis de définir des engagements communs pour établir ce contrat type, en fonction de nos contrats respectifs.

Nous avons d'abord travaillé avec le Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain), puis avons rencontré un représentant du Caap (Comité des artistes-auteurs plasticiens) afin d'étudier les divergences et les points

1. La circulaire interministérielle n° DSS/5B/2011/63 du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L. 382-3 du code de la sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques, précise que : « S'agissant des revenus tirés des résidences, ceux-ci entrent intégralement dans le champ des revenus artistiques dès lors que, d'une part, le temps consacré à la conception ou à la réalisation de l'œuvre est égal ou supérieur à 70 % du temps total de la résidence, et que, d'autre part, l'ensemble des activités de l'artiste auteur réalisées dans le cadre de la résidence fait l'objet d'un contrat [les] énonçant [...] et le temps qui y est consacré. »

communs entre les contrats types de chacun. La Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) et d'autres partenaires comme l'Usopav (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels) ont ensuite rejoint notre groupe de travail, qui a bénéficié du concours d'un avocat.

Comment qualifieriez-vous l'offre de résidences en France, actuellement ?

AS : Cette offre est très importante. Le nombre croissant de résidences est lié à l'évolution des politiques publiques en terme d'engagements financiers, du fait d'une meilleure connaissance des actions et des objectifs des structures de résidence.

Dans les années 1980, la vague de la décentralisation a eu pour effet l'éclosion de nombre d'associations (Le confort moderne à Poitiers [86], par exemple) et de structures financées par les Municipalités et les Directions régionales des affaires culturelles (comme la résidence de Pont-Aven).

Dans les années 2000 et 2010, des collectivités territoriales, comme le Département de la Dordogne, ont ainsi concouru au développement de nombreux lieux de résidence. En effet, considérant les retombées positives qu'elles pouvaient escompter, les collectivités ont eu envie de s'investir dans les lieux culturels, tels les Ateliers des Arques (46), La synagogue de Delme (57) ou le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière (87). Mais plutôt que de développer leurs propres résidences municipales, elles ont le plus souvent confié les budgets alloués à des centres d'art ou à d'autres structures artistiques locales – comme dernièrement les résidences financées par la Ville de Strasbourg et gérées par le CEAAC (Centre européen d'actions artistiques contemporaines), par exemple – ou encore à de nouveaux lieux de résidence. Cependant, nous constatons actuellement que les structures d'accueil rencontrent quelques difficultés à entrer en contact avec les élus locaux et à trouver de véritables interlocuteurs sur la question des résidences – en milieu rural le plus souvent, tous les territoires n'étant pas systématiquement concernés par ce problème.

Si les financements très restreints de l'année 2015 ont porté atteinte aux centres d'art, aux friches artistiques, etc., ce ne fut pas vraiment le cas pour les lieux strictement dévolus aux résidences, dont les budgets sont déjà extrêmement réduits. Les résidences constituent les seuls lieux de pure recherche pour la pratique personnelle des artistes, des lieux où la création est pensée, en amont de la production des œuvres, et sont le plus souvent des microstructures au coût de fonctionnement très peu élevé. Ils présentent en outre de nombreux aspects positifs et importants du point de vue des collectivités en terme de retombées économiques et sociales, au-delà même du seul effet artistique : ils attirent de nouveaux publics, permettent d'envisager différemment l'art et le paysage et favorisent aussi le tourisme culturel, l'installation de nouveaux habitants et le renforcement des liens dans le tissu social du territoire. Cet engouement est perceptible dans le développement de résidences croisées, portées notamment par les Villes de Strasbourg ou de Marseille.

Comment expliquez-vous le nombre croissant de lieux d'accueil en résidence en France ?

AS : L'expansion des résidences au sein de lieux de diffusion a été considérable dans les années 1980-1990, ce qui constitue une véritable richesse française. Depuis les années 2000, les programmes de résidence au sein d'autres structures culturelles existantes ainsi que les lieux exclusivement dédiés à la résidence se développent à leur tour de façon exponentielle et doivent aussi s'atteler à la diffusion des propositions artistiques et des nouvelles pensées. Cela correspond à l'évolution des pratiques et aux besoins des artistes.

Les centres d'art touchent directement les publics, à la différence des lieux de résidence, dont ce n'est pas l'objectif premier, qui est d'installer dans des localités la création en train de se faire, pour un coût modéré.

La résidence comme lieu de recherche, de production et parfois de diffusion possède cette particularité et cette force de donner du temps et de l'espace aux artistes-auteurs, qui en manquent bien souvent. L'oisiveté créatrice, la prise de risque comme de recul et l'expérimentation sont ici essentielles et nous travaillons à détacher l'artiste-auteur invité des contraintes du quotidien, l'instant d'un séjour.

Résidences fondées et portées par des artistes

Entretien avec Xavier Gonzalez, directeur, et Marie-Blanche Pron, assistante culturelle d'Usine Utopik, Centre de création contemporaine, Relais culturel régional (Tessy-sur-Vire), et avec Annelise Ragno et Thomas Fontaine, deux des artistes fondateurs des Ateliers Vortex (Dijon)

Comment le projet d'accueil en résidence d'Usine Utopik est-il né ?

Xavier Gonzalez et Marie-Blanche Pron : À la suite d'un appel lancé en 2008 par la Région Basse-Normandie pour la création de Relais culturels régionaux, avec pour objectif la décentralisation de l'art contemporain en milieu rural, le croisement de plusieurs disciplines artistiques et la mise en place de résidences d'artistes notamment. Depuis 2007, le lieu était un atelier partagé par Xavier Gonzalez avec d'autres artistes, dans l'optique de créer une association pour formaliser cette synergie. L'appel de la Région correspondait donc à cette ambition. Restait à convaincre une Municipalité de porter le projet, condition *sine qua non* pour sa validation par la Région. C'est la Communauté de communes de Tessy-sur-Vire (aujourd'hui Agglomération de Saint-Lô) qui a permis l'inauguration d'Usine Utopik en tant que premier Relais de Basse-Normandie, en novembre 2009. Il est à noter que la Région a reçu un prix pour la mise en œuvre de ce dispositif dans le cadre des Trophées de l'innovation Régions Magazine. Ces Relais culturels sont nés après plusieurs assemblées des acteurs culturels de la région dans toutes les disciplines (arts plastiques, musique, danse, spectacle vivant), qui ont tous pointé le manque de lieux permettant aux artistes de se consacrer uniquement à la création, sans être submergés par la gestion administrative. Cinq Relais ont été créés, accueillant chacun des résidences dans deux disciplines (arts plastiques et écriture contemporaine pour Usine Utopik). Pour la première fois en 2015, la Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie a annoncé la dotation d'un budget pour les Relais.

Comment le projet d'accueil en résidence de Vortex est-il né ?

Annelise Ragno et Thomas Fontaine : Les Ateliers Vortex ont été créés par cinq artistes : Thomas Fontaine, Fiona Lindron, Lisbeth Løvbak Berg, Sylvain Marchand et Annelise Ragno (quatre plasticiens alors diplômés de l'École nationale supérieure d'art de Dijon et une styliste). À la fin de notre bail en tant que locataires d'ateliers de la Ville de Dijon, nous étions dans l'obligation de trouver un lieu pour poursuivre nos activités. Nous avons alors découvert un bâtiment dans une ancienne friche industrielle située en périphérie de la ville, qu'il fallait entièrement réhabiliter. Les travaux ont duré un an, financés par nos propres moyens ainsi que par une aide de la Ville de Dijon et de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne – Franche-Comté. Très vite, la configuration du lieu (atelier de production et plateau d'exposition) nous a poussés à accueillir un artiste en résidence. En effet, il n'existait pas à Dijon de structure accueillant des artistes en résidence leur permettant de produire leurs œuvres sur place. Marie Aerts a été la première artiste à bénéficier de notre programme de résidence, en mai 2012.

Comment vos programmes de résidence sont-ils nés ?

XG/M-BP : L'accueil en résidence faisait partie intégrante du cahier des charges de la Région pour les Relais culturels.

AR/TF : Le projet de résidence est inhérent à la configuration du lieu puisqu'il concrétise la mise à disposition des ateliers de production et constitue donc un rendez-vous régulier des Ateliers Vortex. La résidence s'inscrit chaque année au cœur d'une programmation d'une dizaine d'expositions. Notre saison débute en mars, avec des expositions monographiques ou collectives et des artistes sollicités sur invitation ou sélectionnés par appel à candidatures. L'association produit des multiples d'artistes ayant parfois exposé aux Ateliers. Nous disposons d'un atelier de sérigraphie pour produire des tee-shirts d'artistes en série limitée. Les sérigraphies sont réalisées à la main et sont présentées dans le cadre des « Apéro Multiples », en avril-mai. La période d'accueil en résidence débute ainsi au mois de juin et s'étend jusqu'à septembre. Une grande latitude est donc offerte aux résidents. À l'issue de la résidence, l'artiste bénéficie d'une exposition présentant les œuvres produites sur place.

Quelles sont les spécificités de ces programmes d'accueil en résidence ?

XG/M-BP : Usine Utopik propose 365 jours de résidence par an, répartis dans les deux disciplines, selon trois programmes : des résidences d'artistes croisées

(une par an), des résidences d'artistes (trois par an avec deux artistes accueillis en même temps, cet accueil en binôme étant une spécificité du lieu) et des résidences d'écritures contemporaines (trois par an) – tout type d'écriture, non nécessairement liée aux arts plastiques : nouvelles, poésie, voire illustration... Un quatrième programme d'accueil (en sus du cahier des charges de l'appel à projets) est organisé dans le cadre du Festival des Bords de Vire (biennal), à l'occasion duquel une revue présente le travail d'écriture de critiques d'art en résidence. Usine Utopik offre un soutien financier aux résidents, avec une bourse élevée pour la création et le matériel de production, la mise à disposition d'ateliers et de plateaux techniques spécifiques très difficiles à trouver en dehors des écoles d'art (fonderie pour le travail du bronze, ateliers métal, pierre, gravure, céramique) et n'impose aucune thématique mais prône la liberté de travail de création. Nous étions persuadés que ces résidences d'artistes et d'auteurs sur un territoire vierge en matière d'art contemporain (Tessy-sur-Vire compte seulement 1 500 habitants!) apporterait une nouvelle visibilité, une nouvelle perception de ce territoire, et que cela fonctionnerait à court comme à long terme.

AR/TF : Cette résidence dure deux mois au cours desquels nous accompagnons au quotidien le résident et lui apportons nos compétences respectives si nécessaire. L'artiste bénéficie d'une bourse de 2 000 euros de production et de 500 euros *per diem*, financés par la Drac Bourgogne – Franche-Comté, la Ville de Dijon et le Conseil départemental de Côte-d'Or. Les artistes bénéficient des ateliers de production du rez-de-chaussée pour ensuite expérimenter les formes produites sur le plateau d'exposition à l'étage. Ainsi l'artiste Jérémy Liron, accueilli au printemps de 2015, a-t-il pu aborder à nouveau la question du volume dans son travail. L'architecture industrielle du lieu favorise une confrontation à l'espace dont l'artiste ne peut pas toujours faire l'expérience dans une pratique d'atelier.

Quelles sont les spécificités de résidences organisées par des artistes et pour des artistes ou des théoriciens ?

XG/M-BP : L'idée de lieu vivant est essentielle ! Le bâtiment que nous occupons était à l'origine une serre horticole et la transparence du verre sur toute la surface a été préservée afin de ne pas créer de cloisonnement entre les pratiques, pour permettre le partage d'expériences, de compétences. En tant qu'artiste accueillant un autre artiste, je peux l'aider d'un point de vue technique dans ses réalisations, lui transmettre mes savoir-faire. En tant qu'artiste, je conçois l'accueil en résidence d'un jeune diplômé de l'école d'art de Caen (et bientôt de Rouen-Le Havre avec le passage à la grande région Normandie), une fois par an, comme la possibilité de rompre avec l'angoisse de solitude éprouvée à la sortie d'une école d'art, le sentiment d'être lâché dans la nature sauvage de la création contemporaine après avoir été porté durant cinq ans ! En tant

qu'ancien enseignant en école d'art, je considère que pour que le lieu demeure vraiment ouvert, il ne doit pas être exclusivement réservé aux jeunes diplômés. Il ne s'agit pas de les assister, mais de leur mettre le pied à l'étrier.

AR/TF : En partant de nos propres problématiques, nous avons tenté de créer un lieu idéal, espace de production, d'expérimentation, de réflexion et d'échange. Tout est possible dans cette structure gérée par des artistes pour des artistes. Il n'y a pas de limite quant aux désirs des résidents et nous nous faisons relais pour évaluer la faisabilité de leurs projets. Nous constituons ainsi un espace de liberté, d'envies communes, avec l'énergie d'un groupe comme soutien à la création.

Organisez-vous des rencontres entre vos résidents et d'autres professionnels de la création contemporaine afin de les aider notamment à construire ou élargir leur réseau ?

XG/M-BP : Grâce à notre connaissance du maillage culturel en Basse-Normandie, nous apportons des conseils aux résidents pour les orienter vers d'autres mondes culturels que celui de l'art contemporain. Nous organisons par exemple des soirées avec d'autres créateurs pour favoriser le brassage de ces différents univers ainsi que des rencontres avec le directeur du Frac (Fonds régional d'art contemporain) ou le conseiller pour les arts plastiques de la Drac.

AR/TF : Nous essayons de créer des réseaux en organisant des rencontres avec des partenaires comme le Consortium, à Dijon, le Frac Bourgogne, la conseil-lère pour les arts plastiques de la Drac et l'Ensa Dijon, afin de diffuser le travail des résidents et de leur ouvrir des perspectives vers d'autres formats d'accueil pour l'avenir. Les artistes sont également mis en relation avec les graphistes et designers culinaires qui travaillent avec nous. En effet, depuis la création des Ateliers Vortex, nous collaborons avec deux types de partenaires quotidiens : les graphistes de l'atelier Tout va bien, qui gèrent notre communication et ont créé une identité graphique forte pour le lieu, ainsi que les designers culinaires ByeBye Peanuts, qui œuvrent pour tous nos vernissages en s'inspirant du travail des artistes exposés.

Comment diffusez-vous vos appels à projets ?

XG/M-BP : Via les sites officiels tels que ceux de la Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens), du Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain), du Cnap (Centre national des arts plastiques), etc.

AR/TF : Via la Fraap, le Cnap, le Cipac et par des envois à nos contacts, mais peu par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Le jury de sélection des résidents est-il exclusivement composé d'artistes ?

XG/M-BP : Non. Nous en sommes membres, ainsi que les directeurs d'autres structures d'art contemporain de la région comme 2angles ou Le radar, et des personnalités institutionnelles comme le directeur du Frac, un représentant de la Drac, un enseignant en école d'art, des représentants de la Région et du Département, et aussi un artiste membre de l'association Usine Utopik.

AR/TF : La formation du jury varie en fonction des appels à candidatures. Nous sollicitons souvent des représentants de structures partenaires à se joindre aux délibérations.

Existe-t-il un réseau, officiel ou non, de résidences portées par des artistes ?

XG/M-BP : Il n'existe pas de réseau officiel à proprement parler. Pour le Festival des Bords de Vire, nous travaillons avec le département de l'Orne et partageons la communication de la manifestation dans un esprit d'économie solidaire. Il s'agit donc d'un réseau interne, amical, une sorte de réseau bis. L'échange avec la Corée est né d'une amitié avec un sculpteur coréen, donc, là encore, le réseau n'a rien d'officiel. En 2015, nous avons organisé notre quatrième résidence croisée et, l'an dernier, cet échange a été l'occasion d'une visite du directeur culturel de l'ambassade de Corée en France à Usine Utopik. De même, les relations avec des amis artistes ont permis d'accueillir cette année une artiste chinoise, toujours en dehors de tout réseau officiel de résidences portées par des artistes.

AR/TF : En juin 2015, nous avons participé aux Rencontres DE VISU, organisées à Lyon (69), par le ministère de la Culture et de la Communication et la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes, dans le but de rassembler les responsables de lieux alternatifs, de formats différents, en France et en Europe. Nous avons ainsi pris contact avec différents lieux gérés par des artistes, dont le lieu culturel Metaxu, à Toulon (83), qui accueille également des résidences. La dernière édition des Rencontres DE VISU a eu lieu à Nantes (44) avec l'association MilleFeuilles. Par ailleurs, nous avons mis en place, il y a deux ans, un partenariat avec Le Générateur, à Gentilly (94), et la revue *Laura* (Tours [37]) pour les expositions « Disgrâce ».

Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise une résidence ?

XG/M-BP : Le partage ! Entre artistes puisqu'ils sont toujours accueillis en binôme, mais aussi avec le public et les responsables du programme. Une caractéristique fondamentale est la liberté laissée à la créativité des résidents. Les seuls freins doivent être les orientations indiquées au moment du mon-

tage de l'exposition et uniquement lorsque l'accrochage proposé par l'artiste le nécessite. La résidence est un élément clé pour la valorisation des territoires ruraux : la présence des artistes démontre aux habitants que des gens venant d'univers très différents du leur, avec d'autres savoir-faire, s'intéressent à leur territoire de vie, à travers leurs créations. Certaines réalisations ont un impact évident sur les populations : un nouveau public a franchi la porte d'Usine Utopik, qui ne l'aurait sans doute jamais fait sans l'existence des résidences.

AR/TF : L'expérimentation, l'immersion, le soutien apporté aux résidents par le travail bénévole des fondateurs, les repas organisés, qui permettent, entre autres choses, de construire une histoire humaine, de partager des discussions, des moments de vie, des moments joyeux.

Et plus spécifiquement une résidence croisée et une résidence de critique, commissaire, théoricien ?

XG/M-BP : L'expérience permet de pressentir que tel ou tel artiste, selon sa démarche et son mode de fonctionnement, va s'acclimater à la résidence. L'artiste coréen accueilli en France est sélectionné par la Fondation en Corée et son homologue français est choisi par Usine Utopik. Tous les résidents partagent la même habitation comme ils partagent leur lieu de travail, dans l'optique de favoriser les temps en commun, très précieux pour ces grands solitaires !

Quels sont les spécificités, les objectifs de vos programmes d'accueil en résidence ?

XG/M-BP : Il n'y a pas d'attentes spécifiques, ni aucune obligation. Et l'on ne demande pas de comptes aux résidents ! S'ils n'ont pas la volonté de proposer une exposition, d'autres modalités de restitutions sont possibles, mais jamais sans leur consentement. Nous avons le projet de lancer un appel numérique pour l'expérimentation de nouvelles technologies, et de mettre ainsi en place une rubrique « live » sur le site Internet de la résidence, dont les artistes pourraient s'emparer. Cela permettrait de mesurer jusqu'où l'on peut aller dans ce type de démarche « en direct ».

AR/TF : La question de la production sur place. Nous sommes en effet heureux quand une œuvre a été réalisée dans nos ateliers et qu'un artiste a pu explorer de nouvelles pistes de recherches. Il s'agit de prendre des risques, de parvenir à faire, même à l'échelle d'une certaine économie.

Quelles sont, selon vous, les conditions de réussite d'un programme, d'un accueil en résidence (qu'il s'agisse des conditions de travail de création, de la liberté accordée,

du rôle de l'expérimentation, de l'obligation, ou non, d'un travail visible et restitué, d'une collaboration imposée avec d'autres résidents... et plus largement de toutes formes de contrainte, par essence inhérente à la notion même de résidence)?

XG/M-BP : Être en mesure de répondre au mieux à toutes les attentes d'un artiste – qui peuvent être extrêmement nombreuses – et de l'aider à mener son projet à son terme, si folle que sa version initiale puisse paraître ! On peut parler de réussite lorsque les résidences constituent un nouvel outil dans des territoires un peu oubliés d'un point de vue culturel et qu'elles favorisent une nouvelle visibilité pour ces territoires dans le monde de l'art contemporain. Le projet doit être revu sans cesse afin d'être le plus équitable pour tout le monde.

AR/TF : Nos programmes d'accueil ne sont pas des résidences de recherche pure. À l'issue de chaque résidence, une exposition est attendue. Il s'agit de la concrétisation d'un temps de recherche et d'expérimentation.

Quelle est l'importance, pour votre structure et pour vos résidents, d'un réseau local, national, international (réseaux d'artistes et d'autres professionnels de l'art contemporain)?

XG/M-BP : Par l'expérience des réseaux internationaux, on crée une envie de sortir de la sphère française – l'une des mieux loties dans le domaine des arts plastiques –, de découvrir de nouveaux viviers, de nouvelles façons de faire, par exemple à Séoul, en Corée du Sud. Ainsi, les résidents qui sont allés à Séoul viennent à l'Usine parler avec d'autres résidents de leurs expériences singulières là-bas – notamment des « villages d'artistes » ou même des villes de 3 000 habitants où se regroupent des créateurs de tous domaines ainsi que des galeries.

AR/TF : Nous mettons à la disposition du résident notre réseau local et notre connaissance du territoire. L'exposition permet à l'artiste de faire rayonner son travail. Toutes les œuvres produites aux Ateliers Vortex sont potentiellement vouées à être exposées dans d'autres lieux d'art contemporain nationaux et internationaux.

Quels types de liens maintenez-vous avec vos anciens résidents ?

XG/M-BP : Globalement, les artistes nous tiennent au courant de leur actualité artistique (environ 25 sur les 36 résidents accueillis à ce jour).

AR/TF : Comme cela a été évoqué précédemment, nous favorisons une relation sur le long terme avec les anciens résidents. Les accueillir de nouveau pour des événements hors les murs, par exemple, nous permet de maintenir un lien avec l'artiste et son travail.

Quelles sont vos relations éventuelles avec d'autres structures organisant des résidences (hors partenariats) ?

XG/M-BP : Nous n'entretiens pas de relations particulières avec d'autres structures de type partenariat, mais le fait d'appartenir à la Fraap nous permet de connaître d'autres lieux portés par des artistes et d'initier ainsi des discussions.

AR/TF : Les Rencontres DE VISU nous ont permis de rencontrer les responsables de différentes structures organisant des résidences. Nous avons ainsi pu échanger sur des problématiques et expériences communes.

Comment qualifieriez-vous l'offre de résidences en France actuellement, par rapport à d'autres pays notamment ?

XG/M-BP : Cette offre est assez importante et cela est très positif en tant que cela permet aux artistes de pouvoir réaliser un travail spécifique ou de disposer d'un temps de recherche, ce qui serait impossible sans un tel soutien. L'offre de résidences est plus importante en France que dans d'autres pays européens notamment. En Espagne ou en Allemagne, il y a beaucoup moins de résidences. En France, l'offre a évolué dans le bon sens, surtout pour ce qui concerne l'appellation « résidence d'artiste » ! Mais il y a tout de même plusieurs qualités de résidence...

AR/TF : En France, plusieurs types de structure comme les centres d'art, les lycées, les associations proposent des résidences. Les attentes comme les cahiers des charges ne sont pas les mêmes ; c'est ce qui fait la richesse de cette offre. Certaines résidences ont mis en œuvre des échanges avec des structures similaires dans d'autres pays, comme les structures de Marseille avec celles du Québec.

Quelles sont, d'après vous, les raisons de cette offre croissante en France ? Notamment au regard des budgets peut-être plus facilement alloués pour l'organisation de résidences que pour des expositions, par exemple ?

XG/M-BP : La principale raison est que tous les pouvoirs publics culturels, pour délivrer des budgets, imposent la résidence d'artiste, à laquelle s'ajoute l'appel au secours des artistes pour obtenir des lieux où travailler dans de bonnes

conditions. On peut se référer au formulaire Cerfa de la Drac concernant les demandes de subventions de n'importe quel projet d'association. On observe une forte incitation aux jumelages, à l'accueil en milieu scolaire ainsi qu'à l'organisation de résidences numériques...

AR/TF : La vie coûte cher ! D'où la nécessité d'une mise en commun, d'une mutualisation des espaces et des outils. De façon générale, dans les programmes de résidences, l'artiste doit accorder un certain temps à la médiation et la rencontre avec des scolaires. Certes, l'artiste crée du lien social, mais nous veillons, justement, à lui accorder un véritable temps de recherche. Nous assumons néanmoins le volet médiation auprès des publics scolaires. Il est parfois difficile pour l'artiste de répondre aux exigences de certaines résidences, dans lesquelles il lui est demandé de passer plus de temps auprès d'élèves qu'à son propre travail. Tout dépend de la nature de la structure invitant l'artiste.

Quel(s) risque(s) cela pourrait-il impliquer selon vous, sachant que la résidence est presque devenue une ligne indispensable dans le CV d'un jeune artiste ?

XG/M-BP : Il existe une nouvelle façon de distribuer l'argent public pour la culture afin de répondre à la critique d'un financement pour « quelque chose qui n'est pas nécessaire ». Ainsi les structures de résidence incluent-elles le mot « travail » dans leurs appels à projets, arguant que l'artiste en résidence est « au travail », ce qui constitue une manière de justifier son financement. Le temps permettra une meilleure évaluation de la situation, une fois passée cette effervescence actuelle. L'artothèque de Caen, par exemple, a mis en place un programme de résidences alors que cela ne fait pas partie de ses missions premières et l'on peut se demander comment de tels cas évolueront à long terme et si l'on évitera des dérives ?

AR/TF : Cela n'est jamais négatif, il n'y a pas de risques. On observe en effet chez de nombreux artistes un fort besoin d'immersion, auquel répond la résidence. Ce temps de recherche apporte une grande liberté de création, contrairement aux enjeux d'une présentation en galerie d'art.

Le rythme des résidences annuelles pour un artiste est une question de mesure et de nécessité. L'artiste doit trouver des solutions à la fois pour vivre et pour continuer à créer.

Quelle perception avez-vous de la connaissance que possèdent les étudiants ou jeunes diplômés des écoles d'art françaises en matière de résidence ?

XG/M-BP : La résidence constitue pour eux un moyen de reconnaissance. Mais un doute subsiste puisque à Usine Utopik, seuls trois jeunes diplômés (et pas nécessairement de l'année en cours ou tout juste passée), au grand maximum,

répondent aux appels à candidatures. L'on peut de ce fait s'interroger sur la perception qu'ils ont de cet outil-là. Il semble que certains pensent qu'il est nécessaire d'avoir accumulé plusieurs petites expériences avant de postuler.

AR/TF : Ils acquièrent cette connaissance dans les écoles d'art et sur les sites Internet comme ceux de la Fraap ou du Cnap. Cependant, chaque année, les équipes enseignantes doivent davantage relayer et expliciter ces informations.

Résidences croisées

Entretien avec Mathilde Guyon, directrice d'Astérides (Marseille), et avec Élise Jouvancy, chargée du développement des projets artistiques, coordinatrice arts visuels de la malterie (Lille)

Comment le projet d'accueil en résidence à Astérides est-il né ?

Mathilde Guyon : L'association est née en 1992, des volontés conjointes de quatre artistes (Gilles Barbier, Claire Maugeais, Jean-Christophe Nourisson, Sandrine Raquin) et de la Mairie de Marseille – qui avait récupéré le lieu de l'ancienne usine de la Seita dans le quartier de La Belle de Mai, où étaient déjà installées plusieurs compagnies – avec pour objectif la constitution d'un vivier artistique. Dans plus de 600 m², les quatre artistes fondateurs ont installé leurs ateliers, les quatre autres étant occupés de manière ponctuelle. L'idée d'une ouverture vers l'international et de résidences croisées a très vite germé. Les premiers résidents inscrits en tant que tels ont été accueillis en 1994, alors qu'était mis en place un premier échange avec le Kunststichting de Rotterdam (Pays-Bas), qui a permis à des artistes marseillais de séjourner à Rotterdam et à des artistes de Rotterdam d'être reçus à Marseille. La même année, un échange franco-américain est organisé par l'Afaa (Association française d'action artistique, devenue aujourd'hui l'Institut français) et le Service culturel de l'ambassade de France à New York : un artiste américain a été accueilli six semaines au sein d'Astérides et un artiste marseillais pour le même temps en Virginie. Autour des années 2000, plusieurs échanges ont eu lieu avec le Hangar de Barcelone (Espagne) et le Studio de Budapest (Hongrie), puis avec l'IAAB (Internationales Austausch- und Atelierprogramm der Region Basel [« programme international d'échange et d'atelier de la Région de Bâle (Suisse) »]) durant plusieurs années. Ces programmes de résidence permettent de donner aux artistes les moyens de poursuivre leurs recherches artistiques, dans des territoires à découvrir, et favorisent les rencontres. Il s'agit de résidences de recherche, la production d'œuvres n'étant pas obligatoire. Les artistes peuvent toutefois participer à des projets d'exposition, d'accrochage de fin de résidence, de rencontre, à l'invitation de tout type de producteur.

Comment le projet d'accueil en résidence à la malterie est-il né ?

Élise Jouvancy : L'objet central de l'association la malterie, fondée en 1995, est l'accompagnement de la professionnalisation des artistes. Elle a toujours été un lieu d'accueil puisque les ateliers de la structure constituent le lieu de travail habituel d'une trentaine d'artistes visuels locaux, disposant de conventions temporaires. En parallèle, les premières résidences « simples » ont été mises en place en 2004, pour des artistes d'autres régions, puis pour des artistes étrangers dans le cadre d'un programme européen de 2009 à 2012. L'objectif étant de susciter l'ouverture, un véritable appel d'air pour insuffler des visions nouvelles, des cultures nouvelles, des échanges et des rencontres au sein même du bâtiment. Les résidences croisées se sont développées par la suite.

Comment le projet des résidences croisées France-Québec au sein d'Astérides est-il né ?

MG : Il est né en 2012, de la rencontre entre Astérides et la Fonderie Darling, de Montréal, dans le dessein commun de soutenir la recherche et la diffusion des artistes inscrits sur leurs territoires, en favorisant la rencontre et l'échange entre les scènes artistiques. À Marseille, un critique d'art-commissaire d'expositions et un artiste vivant à Montréal sont accueillis à Astérides et leurs homologues marseillais sont accueillis en résidence à la Fonderie Darling, à Montréal.

Comment le projet de résidences croisées avec la Pologne et la Hongrie est-il né ?

ÉJ : La mobilité des artistes s'est imposée comme un axe essentiel de leur évolution professionnelle pour développer un réseau de contacts, tout particulièrement pour les plus jeunes. Aussi la malterie a-t-elle souhaité favoriser cette mobilité en recevant d'une part des artistes étrangers et d'autre part en envoyant les artistes qu'elle soutient en résidence à l'étranger. Les résidences croisées permettent de remplir plusieurs objectifs généraux de la structure : elles dynamisent l'accueil en résidence par la venue de créateurs étrangers, enrichissent l'accompagnement offert aux artistes des ateliers, contribuent au rayonnement de la structure et développent les compétences de l'équipe. Les multiples questions d'ordres fiscal, juridique et social qui se posent concernant les artistes étrangers bénéficient aussi aux artistes du territoire local, qui sont ainsi mieux informés sur les opportunités et sur les démarches à accomplir pour résider à leur tour à l'étranger. Le colloque consacré à la mobilité des artistes organisé en 2011 par la malterie au Fresnoy (Tourcoing [59]), avec tous ses partenaires, a véritablement été le déclencheur de la première résidence croisée.

Quels sont les liens entre le programme de résidence croisée et les autres résidences

proposées par Astérides à des artistes et à des critiques d'art-commissaires d'expositions ?

MG : Astérides accueille simultanément quatre artistes en résidence pour une période de six mois, durant laquelle ils occupent les ateliers situés à la Friche la Belle de Mai. Ils peuvent répondre à l'appel à candidatures diffusé deux fois par an et ouvert à tous les artistes, ou bien être sélectionnés dans le cadre des échanges avec l'étranger. Un critique d'art-commissaire d'expositions bénéficie d'un temps de résidence pour venir travailler avec ces artistes, dans le cadre du programme « Zone d'expérimentation ». Il s'agit de créer du lien entre les jeunes artistes résidents et la jeune génération de critiques d'art-commissaires d'expositions, au-delà des simples visites d'atelier qui ont lieu à chaque session de résidence. Un autre critique d'art-commissaire d'expositions vient également en résidence à Astérides dans le cadre de l'échange avec la Fonderie Darling. La durée de résidence est de deux mois, elle s'organise autour de visites d'atelier (les ateliers des artistes en résidence à Astérides et ceux d'artistes vivant dans la région), de visites d'exposition et d'une rencontre publique ou d'une exposition permettant au critique d'art-commissaire d'expositions de pouvoir présenter son travail de recherche. L'ensemble des programmes s'interpénètrent, par leur coexistence dans la même structure et par la mise en place de temps de rencontres (formelles ou informelles) et de visites d'atelier communes. Le résultat est très souvent visible après le temps de résidence, à travers la réalisation de projets d'exposition, de publication, de rencontres, associant artistes et commissaires qui se sont rencontrés à Astérides.

Quels sont les spécificités, les objectifs de vos programmes d'accueil en résidence ?

MG : Pour « Zone d'expérimentation », il s'agit de donner des outils aux artistes (production d'un texte par le critique d'art invité, réalisation et diffusion de publications) ainsi qu'un retour critique sur leurs recherches et leurs travaux à travers les visites d'atelier réalisées avec les artistes et le critique d'art en résidence. Ils construisent alors une forme de critique d'art collaborative, qui se traduit par la réalisation d'une édition et de l'expérimentation de son format. Le travail a lieu entre les participants du programme, d'abord sur une durée de deux fois dix jours passés ensemble, puis se poursuit à distance, en lien avec un graphiste pour la finalisation de l'édition.

Les résidences internationales sont pensées en lien avec des structures de résidence à travers le monde, dont on connaît la qualité du travail et l'intérêt qu'elles peuvent avoir pour accueillir des artistes et commissaires d'expositions marseillais. Il est aujourd'hui de plus en plus difficile d'organiser des échanges avec l'étranger dans la durée, car les soutiens financiers spécifiques ne sont pas reconduits. Or, ce type de projet a besoin d'être pérennisé afin de soutenir les artistes et de favoriser les échanges à long terme. Hormis les soutiens spécifiques, je pense notamment aux conventions entre l'Institut français

et les collectivités territoriales (ici la Ville de Marseille ou la Région Paca), qui prennent fin après leur quatrième année, car les projets soutenus doivent se diversifier. De plus, pour obtenir aujourd'hui des soutiens de la part des collectivités, nous devons travailler avec des villes jumelées, ce qui implique que les choix des structures de résidence de qualité s'amenuisent. Heureusement, nous avons encore quelques idées ! Mais qu'en serait-il si l'association était implantée dans une ville plus petite ?

ÉJ : La résidence est conçue comme un soutien à la recherche et à la création, mais aussi comme une opportunité de développement professionnel. Elle s'accompagne donc d'une insertion au sein d'un réseau, via des rencontres proposées à l'artiste, qui lui permettent de mieux connaître le territoire d'accueil, avec l'ambition que ces contacts soient fructueux pour l'avenir. De même, le rapport au critique d'art, invité par la malterie à suivre la résidence de l'artiste étranger, est essentiel : leurs nombreux échanges aboutissent à une publication bilingue sur le travail de l'artiste, qui fait partie des outils qu'il pourra utiliser par la suite. En outre, cette rencontre donne souvent lieu à d'autres projets de collaboration, en rebond.

Comment diffusez-vous vos appels à projets ?

MG : Via la lettre d'information d'Astérides, les sites Internet du Cnap, de la Fraap et du Cipac et via les réseaux sociaux. Le jury se réunit deux fois par an et sa composition est toujours différente. Nous recevons à chaque session entre 80 et 150 dossiers. Les artistes peuvent ainsi candidater régulièrement et le délai entre l'envoi d'un dossier et l'arrivée éventuelle en résidence est de moins de six mois. Dans le cadre des échanges, chaque structure reçoit les dossiers des ressortissants de son pays et un jury commun, composé de personnalités issues des deux pays, procède à la sélection.

ÉJ : Dans le cadre spécifique des résidences croisées, l'appel est rédigé en collaboration étroite avec le partenaire. Celui-ci le diffuse ensuite dans les réseaux de son pays et retient une dizaine de candidatures, parmi lesquelles la malterie choisit un résident. Il en est de même pour la sélection des artistes français accueillis par le partenaire. L'offre s'adresse aux artistes accueillis en atelier à la malterie, cela faisant partie du soutien spécifique qui leur est proposé.

Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise une résidence ?

MG : Du temps de recherche, des espaces de travail, un contexte, des soutiens (financier, humain), des moyens, une visibilité, des rencontres, des déplacements.

ÉJ : Du point de vue de l'artiste, c'est une disposition à l'ouverture, la découverte d'un nouveau contexte de travail – à n'importe quelle échelle qu'on le

conçoive. C'est un espace de création, de densification par ce temps consacré au seul travail artistique, en dehors du temps ordinaire. Une résidence est un dépaysement, une mise en cause de ses habitudes de pensée et de pratique et c'est donc un espace de liberté. Du point de vue de la malterie, c'est aussi un cadre économique souvent intéressant étant donné les conditions de travail des artistes visuels ainsi qu'une opportunité de rencontres, avec un nouveau public et avec des pairs, c'est-à-dire le développement potentiel de nouvelles collaborations. C'est un accueil, avec des outils (espace, équipements, technologies) dont l'artiste ne dispose pas forcément à titre individuel.

Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise une résidence croisée ?

MG : La résidence croisée favorise la mobilité des créateurs en leur offrant les moyens et les soutiens pour aller travailler dans une structure à l'étranger. Cela conduit à développer les échanges entre des scènes artistiques : le fait d'emporter ailleurs quelque chose de sa ville, de son pays, participe à la visibilité et au rayonnement des artistes et auteurs français. C'est tout particulièrement le cas pour les résidences de critiques d'art, qui visent véritablement la découverte d'une scène étrangère – sachant qu'il n'y a aucune obligation de production, si ce n'est un bilan rédigé du séjour (visites, rencontres, participations, etc.).

ÉJ : Tisser des liens réciproques entre deux territoires apporte une vraie plus-value sur la durée, pour les artistes, pour le rayonnement de nos structures et plus largement de nos territoires. C'est aussi un engagement à s'impliquer avec son partenaire dans une relation de partage de méthodes de travail et une disposition d'évolution de nos pratiques respectives.

Quelles sont, selon vous, les conditions de réussite d'un programme, d'un accueil en résidence (qu'il s'agisse des conditions de travail de création, de la liberté accordée, du rôle de l'expérimentation, de l'obligation, ou non, d'un travail visible et restitué, d'une collaboration imposée avec d'autres résidents... et plus largement de toutes formes de contrainte, par essence inhérente à la notion même de résidence) ?

MG : De bonnes conditions d'accueil sont primordiales, en prenant en compte le fait que le résident s'installe dans une nouvelle ville. Il est nécessaire de susciter un dialogue, une qualité d'écoute entre la structure et le résident, de prêter attention à ce qu'il fait, à ses motivations, à sa capacité à percevoir ce que venir en résidence va lui apporter, de suivre ses recherches, le laisser expérimenter, mais aussi de vivre ensemble, c'est-à-dire créer une forme de proxi-

mité de vie (aller boire un verre, aller visiter une exposition, etc.).

ÉJ : Une des clés de la réussite réside dans la qualité de la préparation entre les partenaires. Celle-ci peut être longue, car il est complexe de trouver les bons partenaires opérationnels pour que le programme dure. De nombreux échanges sont nécessaires pour s'accorder sur les critères essentiels au projet, harmoniser le mode de sélection et les moyens humains comme financiers, trouver des lieux de travail adaptés et définir clairement les modalités de résidence. D'autant plus que les conditions d'accueil, les cultures et les méthodes de travail sont souvent différentes dans les autres pays. À l'Est, les équipes sont de plus très mobiles et les interlocuteurs changent souvent, obligeant alors à tout réexpliquer, réaffirmer... Il est important que les énergies déployées pour accompagner les artistes sur place soient équilibrées. Ce temps passé est décisif pour saisir la spécificité de chaque structure et ainsi pouvoir les décrire aux artistes qui y seront accueillis, les aider à bien se préparer, mais aussi à prévenir les éventuelles attentes décalées. Il faut enfin s'entendre artistiquement avec les partenaires d'une résidence croisée pour être en mesure de proposer des artistes qui pourront être accueillis dans chacun des lieux.

L'objectif de la malterie étant l'aide à la professionnalisation, aucune activité de médiation n'est demandée aux résidents. Il est néanmoins très important qu'ils rendent compte de leurs recherches, de ce qui s'est passé durant le temps de résidence. Cela peut prendre des formes très diverses, puisqu'il est possible qu'un artiste n'ait rien à montrer ou soit mal à l'aise à l'oral et opte alors pour la tenue d'un blog, par exemple ! Ce souci de rendre visible le travail de résidence est lié à son financement public, mais il est toujours le résultat d'un dialogue et en rapport avec le projet comme avec la personnalité de l'artiste.

Quelle est l'importance, pour votre structure et pour vos résidents, d'un réseau local, national, international ?

MG : Les réseaux sont porteurs de projets fédérateurs et d'expériences partagées. Un réseau national comme Arts en résidence est absolument essentiel pour rencontrer d'autres professionnels mettant en place des programmes de résidence, pour nouer des échanges, construire des projets mutualisés et des partenariats. Il permet aussi de se lier à des réseaux internationaux afin de favoriser la visibilité des résidences en France. À l'échelle régionale, un acteur tel que Marseille expos suit et diffuse l'actualité des structures et des résidents qu'elles accueillent.

ÉJ : Ces réseaux locaux, nationaux, internationaux garantissent aux résidences une inscription dans un contexte actif et dynamique. Ils sont souvent très porteurs pour les projets. Mais ces regroupements de structures permettent aussi de défendre plus facilement des idées et de participer à faire évoluer le secteur (c'est par exemple le cas de la rédaction du modèle de contrat de résidence

appelé à encadrer cette pratique).

Quels types de lien maintenez-vous avec vos anciens résidents ?

MG : Nous restons en contact avec la plupart des résidents, qui nous tiennent au courant de leurs actualités, que nous ne manquons pas de relayer. Ils nous arrivent aussi de les inviter lors de projets que l'association met en place tels que les expositions, les publications (comme ce fut le cas, pour le catalogue [*vingt ans après...*], édité en 2014) ou la production de multiples.

ÉJ : Formellement parlant, la convention de résidence inclut une obligation pour le résident de tenir la malterie au courant de son actualité et de l'exploitation des œuvres produites en résidence. Mais dans les faits, des liens amicaux naissent fréquemment, de même que des projets liés au territoire, qui amènent les résidents à revenir pour les développer (la malterie y étant alors parfois associée). Il arrive que l'avis d'anciens résidents soit demandé lors de la sélection de nouveaux artistes venant de la même ville. Dans tous les cas, nous les informons des noms des futurs résidents et ils les rencontrent très souvent afin de leur transmettre des informations. De la même manière, ils jouent naturellement un rôle d'accueillants dans leur ville pour les résidents français, dès lors qu'ils ont bénéficié de l'échange. Et cela se fait sans qu'il y ait de demande expresse.

Quels sont vos relations éventuelles avec d'autres structures proposant des programmes de résidences croisées (hors partenariats) ?

MG : Nous sommes en lien avec les structures membres du réseau Arts en résidence ; nous nous rencontrons plusieurs fois par an. Ces échanges, au-delà du développement du réseau, sont très enrichissants pour connaître les modèles de fonctionnement, de soutien, de partenariat. Nous nous rendons compte que les structures de résidence sont très différentes, tant dans leurs fonctionnements que dans leurs statuts. À Marseille, nous sommes, de fait, en lien avec des structures de résidence comme Triangle France, qui exerce comme nous son activité à la Friche la Belle de Mai. Nous pilotons ensemble l'accompagnement des onze artistes installés dans les ateliers de la Ville de Marseille (cette mission nous a été confiée via le réseau Arts en résidence, qui a remporté le marché public lancé par la Ville). Il s'agit d'organiser des visites d'atelier, des formations, des portes ouvertes, une exposition dans un des musées de Marseille, la rédaction de textes critiques ainsi qu'un prix (le premier a été décerné en août 2015).

ÉJ : Nous échangeons sur les dispositifs de résidences croisées au sein du réseau Arts en résidence notamment. Un livre blanc remis au ministère de la Culture et de la Communication à l'occasion du dernier congrès du Cipac faisait par

exemple apparaître les difficultés rencontrées par les structures du réseau dans l'organisation des résidences croisées. Appartenir à un réseau permet de bâtir des projets d'accueil en commun et de partager les connaissances et les réflexions. Ainsi une boîte à outils est-elle actuellement en cours de constitution par Arts en résidence sur les différentes questions soulevées par la mobilité internationale, tant pour les artistes et auteurs étrangers accueillis en France, que pour les artistes et auteurs français accueillis à l'étranger : questions juridiques, fiscales, administratives (obtention de visa notamment), d'assurances (des personnes et des œuvres) ou encore de sécurité sociale, etc. L'objectif étant de faciliter l'accès à ces informations pour les structures qui accueillent des artistes étrangers.

Comment qualifieriez-vous l'offre de résidences en France actuellement, par rapport à d'autres pays notamment ?

MG : Le nombre croissant de propositions de résidence très diverses est spécifique à la France, contrairement à l'impression que l'on pourrait avoir. Le guide des résidences en France publié par le Cnap est, certes, un outil de référence, mais l'édition de 2010 ne rendait pas suffisamment compte des conditions de confort de création pour les artistes. Une prise de conscience est aujourd'hui perceptible de la part des structures d'accueil pour améliorer ces conditions. Quant à savoir s'il existe un système français de résidences, il est difficile de l'affirmer car le modèle n'est pas bien vieux... Pour ce qui est d'Astérides, l'association est née d'un collectif d'artistes et c'est peut-être pour cette raison que ses programmes continuent d'être au plus proche de leurs besoins.

ÉJ : Elle est très importante et très disparate. Le terme résidence a ainsi de moins en moins de sens, tout le monde s'étant emparé de cet outil, mais pas toujours avec les bonnes pratiques ni nécessairement dans le respect des conditions de travail et de rémunération des artistes!... En Pologne, la malterie a accompagné une structure dans l'élaboration de son offre de résidence : les responsables avaient peu d'expérience et pas de référent en la matière sur place, mais un véritable souci de la qualité de l'accueil qu'ils allaient offrir. Alors que la structure hongroise avec laquelle nous travaillons pratique, elle, des résidences croisées dans le cadre de partenariats assez nombreux.

Quelles sont, d'après vous, les raisons de cette offre croissante en France ?

MG : Cette offre croissante est peut-être d'abord liée à l'évolution des pratiques artistiques. En outre, les artistes ne vendent pas suffisamment d'œuvres pour louer un atelier et vivre : aujourd'hui, beaucoup n'ont ni logement, ni lieu de travail et la résidence apparaît alors comme une solution à ces deux manques. Le déplacement que permet la résidence répond aussi à un besoin de mobi-

lité des créateurs dans le contexte de l'internationalisation du monde de l'art. Par ailleurs, les temps de résidence peuvent permettre de réaliser des travaux spécifiques sur des territoires spécifiques, créant ainsi un lien entre la création contemporaine et la vie sociale.

ÉJ : Hormis quelques circulaires, le cadre législatif des résidences est léger. Il est donc très facile à une structure culturelle, mais aussi à une école ou à une prison, de proposer une résidence... Jusqu'à présent, il n'existait pas de cadre conventionnel pouvant servir de modèle pour de nouveaux porteurs et c'est pourquoi le réseau Arts en résidence, le Cipac, la Fraap et l'Usopav ont conçu et rédigé un contrat type accessible à tous (voir p. 15).

Quel(s) risque(s) cela pourrait-il impliquer selon vous, sachant que la résidence est presque devenue une ligne indispensable dans le CV d'un jeune artiste ?

MG : Le risque premier est la multiplication des offres non conformes aux critères nécessaires des résidences, établis notamment par la charte élaborée par le réseau Arts en résidence (soutiens financier, humain et technique). Le terme résidence est aujourd'hui employé pour parler de simples ateliers à louer ou de programmes de résidence-mission, dans lesquels l'artiste a des obligations plus proches de celles d'un engagement salarié que de celles d'un accueil en résidence. La résidence ne doit pas être une ligne obligatoire sur un CV, elle doit correspondre et répondre à un besoin des artistes, pour le développement de leur pratique artistique (besoin de mobilité, d'espace, de soutien, d'accompagnement, etc.). Une solution pour éviter l'étape « obligatoire » de la résidence reste celle de la sédentarisation des artistes par la mise à disposition d'ateliers pour une somme modique, comme c'est le cas en région Auvergne – Rhône-Alpes par exemple (à hauteur de 80 euros par mois). En effet, une résidence doit impérativement correspondre à la pratique du candidat. Pour certains, l'obtention d'un atelier est une solution bien plus satisfaisante pour le développement de leur démarche artistique.

ÉJ : Une perte de sens!

Quelle perception avez-vous de la connaissance que possèdent les étudiants ou les jeunes diplômés des écoles d'art françaises en matière de résidences ?

MG : Ils connaissent le guide du Cnap, qui leur est généralement diffusé, et je m'en sers très régulièrement lors de sessions de formation dans les écoles. Les étudiants considèrent souvent la résidence comme un passage obligé et sont

persuadés qu'il faut absolument en obtenir une pour leur sortie d'école. Or, il faut être autonome pour être accueilli en résidence, être en capacité de développer une pratique et une recherche dans un cadre professionnel qui diffère de celui de l'école. Et cette disposition se perçoit chez certains candidats...

ÉJ : Jusqu'à très récemment, le caractère concret de la vie professionnelle demeurait assez flou pour les étudiants avant la fin de leurs études en écoles d'art. À mesure que l'enjeu de la professionnalisation se fait une place au sein des lieux d'enseignement, on peut expliquer les réalités des résidences (comme d'autres contextes de travail). En région Hauts-de-France, le réseau 50° nord organise, notamment à l'occasion de sa biennale, des rencontres professionnelles entre étudiants et acteurs des structures du réseau. Cela permet de faire découvrir aux étudiants la variété des résidences ainsi que la diversité des points de vue et des façons de faire des organisateurs.

Réseau documents d'artistes

Entretien avec Christine Finizio (Bretagne), Lélia Martin-Lirot (Auvergne – Rhône-Alpes), Marceline Matheron (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Camille de Singly (Aquitaine)

Existe-t-il des échanges spécifiques entre le Réseau documents d'artistes et des structures de résidence ?

Réseau dda : D'une façon générale, les publications du site Internet du Réseau documents d'artistes¹, créé en 2013, ont pour objectif de mettre l'accent sur des œuvres et des parcours d'artistes ainsi que sur les réseaux professionnels qui les accompagnent, en France comme à l'étranger.

Le site comporte notamment une rubrique « Carnets de résidences », qui documente le travail de recherche et de production des artistes dans des contextes de résidence. À travers ces Carnets, nous avons souhaité proposer un nouvel angle d'approche du travail des artistes, le processus de création étant un aspect peu documenté. Ils peuvent être constitués de divers documents de travail (croquis, notes, textes d'intention, entretiens, vidéos, photos, etc.) qui témoignent de manière vivante de phases d'expérimentation et de recherche. Les Carnets ne sont pas réalisés de façon systématique puisque nous nous fondons sur l'intérêt, pour un artiste, de partager une étape de travail en cours. Nous en restituons le contexte de production spécifique et entrons ainsi en contact avec la structure d'accueil en résidence, en dehors d'une logique strictement territoriale.

Cette rubrique du site n'existe que depuis deux ans et figure déjà parmi les plus consultées de nos publications, la parole de l'artiste suscitant en effet un grand intérêt, d'autant plus lorsqu'elle se rapporte à un moment de son parcours généralement peu accessible.

Par ailleurs, le site propose des « Fiches Résidences » présentant des lieux ayant accueilli plusieurs artistes du Réseau dda et une rubrique « Ressources » diffusant une sélection d'appels à projets à destination des artistes.

Les associations Documents d'artistes en régions entretiennent-elles des relations particulières avec les lieux d'accueil en résidence de leurs territoires respectifs ?

Les équipes Documents d'artistes en régions entretiennent des relations de travail suivies avec l'ensemble des structures de création, de résidence et de diffusion qui composent leurs scènes artistiques. Les sites annoncent également les actualités des artistes et de nombreuses œuvres ou expositions réalisées dans des contextes de résidence y sont documentées. Le Réseau dda joue aussi un rôle d'accompagnement des professionnels dans leurs démarches de prospection (rencontres, visites d'atelier, conseils...).

Avec Astérides et Triangle France (Marseille), Documents d'artistes Paca intervient dans l'accompagnement documentaire des artistes en résidence aux Ateliers de la Ville de Marseille.

Documents d'artistes Bretagne (DDAB) co-organise, avec Passerelle Centre d'art contemporain (Brest), la résidence Les Chantiers, qui est destinée aux artistes récemment diplômés. Les Chantiers accueillent chaque année deux jeunes artistes vivant et travaillant sur le territoire de la région Bretagne pour mener à bien un projet, avec l'appui des différents membres des équipes du centre d'art et de DDAB. À l'issue de la résidence, les œuvres produites font l'objet d'une exposition personnelle au centre d'art et une mise en perspective documentaire de la production artistique durant la résidence est développée avec l'artiste.

Comment expliquez-vous le nombre croissant de résidences en France ces dernières années ?

Camille de Singly : Pour un certain nombre d'artistes, c'est une manière de pouvoir travailler, la résidence constituant une forme d'économie et un cadre, une « bulle de travail », dans lequel ils peuvent espérer une efficacité particulière, en assouissant leur désir de déplacement et de rencontres nouvelles.

Du côté des structures d'accueil, la résidence est une manière de penser le travail d'un artiste par rapport à un territoire, une population. La générosité des artistes est essentielle à cet égard, car, même en l'absence d'obligation de mener des ateliers de pratique artistique ou autres actions pédagogiques, des liens se tissent avec la population : leur simple présence influe sur la vie d'un village, en sus des restitutions publiques ou autres expositions de fin de résidence, etc.

Quelle perception avez-vous de la connaissance qu'ont les étudiants en écoles d'art ou les jeunes diplômés en matière de résidences ?

Réseau dda : À travers nos échanges en régions avec les futurs diplômés des écoles d'art ou les jeunes artistes, nous constatons que leur connaissance du maillage territorial comme du fonctionnement professionnel des lieux d'accueil en résidence est à optimiser.

Les associations Documents d'artistes en régions agissent-elles pour une meilleure connaissance des résidences par les jeunes diplômés ?

Réseau dda : Depuis cinq ans, nous menons régulièrement des interventions dans les écoles d'art en ce sens. Nous y rappelons le principe de la résidence et l'intérêt (ou non) d'un travail dans un lieu d'accueil choisi.

Documents d'artistes Bretagne, en collaboration avec Chrysalide², assure un travail de formation auprès des étudiants en fin de cursus des quatre sites de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, concernant les pratiques, l'environnement professionnel, l'écosystème artistique et culturel, les différents statuts juridiques et la question centrale de la multi-activité.

Les équipes de Documents d'artistes Paca (en collaboration avec Astérides dans le cadre de *workshops* auprès d'étudiants), Auvergne – Rhône-Alpes (avec l'Adéra³) et Nouvelle Aquitaine (avec la Fabrique Pola, de Bordeaux, pour la première fois en 2015) agissent également en faveur de la professionnalisation des jeunes artistes.

Documents d'artistes insiste sur l'importance de la documentation de leur travail et les initie à la constitution de dossiers de résidence, en prenant appui sur les candidatures d'anciens résidents et les interventions d'artistes qui ont expérimenté les différents types de résidence.

1. www.reseau-dda.org
2. Développé avec Chrysalide (coopérative d'activités et d'emploi qui mène des actions en faveur de la professionnalisation des artistes en Bretagne), le module « Pratiques professionnelles » concourt à préparer les étudiants à l'exercice professionnel de leur pratique artistique.
3. Association des directeurs d'écoles supérieures d'art de Auvergne – Rhône-Alpes.

Bibliographie

Ouvrages

COMMISSION CULTURE DE LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES (CHU), *Humanités : 10 ans d'arts et de culture dans les CHU*, Paris, Conférence des directeurs généraux des CHU, 2010.

Olivier LE FALHER, « L'expertise : un prolongement du travail artistique par d'autres moyens », in Irina Kirchberg et Alexandre Robert (sous la direction de), *Faire l'art. Analyser les processus de création artistique*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2014, p. 77-93.

Romain LOUVEL et Nolwenn TROËL-SAUTON (sous la direction de), *Stratégies d'enquête et de création artistique : résidences d'artistes, de chercheurs et de pédagogues de rue en expédition*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Guides, annuaire et rapports

Annuaire des arts plastiques et visuels Rhône-Alpes, 7^e édition, Lyon, Mapraa (Maison des arts plastiques Auvergne – Rhône-Alpes), 2015 (annuaire / papier et annuaire / Internet).

Art & entreprise. Comment aborder une résidence d'artiste dans son entreprise ?, Synthèse d'ateliers de réflexion développés par Mécènes du Sud, Marseille, Mécènes du Sud, juin 2015, gratuit sur demande.

Étude sur les résidences d'artistes en arts visuels à Marseille, Marseille expos (Olivier Le Falher, Erick Gudimard, Camille Videcoq, Laura Bayod), assistance à la maîtrise d'ouvrage commanditée par la Ville de Marseille, janvier 2015, diffusion à venir.

Policy Handbook on Artists' residencies. Open method of coordination (OMC), Working Group of EU member States experts on Artists' residencies, European Agenda for Culture, Work plan for Culture 2011-2014, décembre 2014, disponible à l'adresse : ec.europa.eu/culture/policy/cultural-creative-industries/documents/artists-residencies_en.pdf

Résidences Arts Visuels, Centre-Val de Loire, Guide pratique 2015, sous la direction de Sylvie LE CLECH, directrice régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Orléans, Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire, 2015, disponible à l'adresse : www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Publications/Residences-arts-visuels-Centre-Val-de-Loire

Article de périodique

Éric VILLAGORDO et Philippe DOMERGUE, « Au croisement des postures sociologique et artistique : la résidence d'artiste Processus / Découpe », *Tracés, Revue de Sciences humaines* [en ligne], n° 11, hors-série 2011, *À quoi servent les sciences humaines (III), Art contemporain et sciences humaines : usages réciproques*, Lyon, ENS Éditions, p. 29-45, ISSN 1963-1812 (numérique), disponible à l'adresse : traces.revues.org/5240

Travaux universitaires

Olivier LE FALHER, *Mettre en forme le travail artistique : les ressources de l'incertitude dans l'accueil en résidence d'artistes plasticiens*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, université d'Avignon, sous la direction de Daniel Jacobi, 2010.

Émilie VIAUT, *Trajectoires professionnelles d'artistes plasticiens. Étude de cas comparative. Espace29, France – Wonderful District, Vietnam*, thèse de doctorat en sociologie, université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3, sous la direction de Bruno Péquignot, 2012.

Directeur de la publication

Yves Robert, directeur du Centre national des arts plastiques

Direction éditoriale

Silvana Reggiardo, responsable du Centre de ressources en ligne, service de la communication, de l'information et des ressources professionnelles

Groupe de travail

Centre national des arts plastiques, Yves Robert et Silvana Reggiardo

Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, service des arts plastiques, Pascal Murgier, chef du département des artistes et des professions

Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, service des arts plastiques, inspection de la création artistique, collège arts plastiques, Sandra Cattini inspectrice

Usopav, Katerine Louineau (Caap), Harut Yekmalyan (SNSP)

Fraap, Camille Triquet

Cipac, Xavier Montagnon, secrétaire général

Cipac, Arts en résidence – Réseau national, Chloé Fricout (Palais de Tokyo, Paris) et Nathanaëlle Puaud (La galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec)

Cipac, Réseau documents d'artistes, Christine Finizio (Documents d'artistes Bretagne) et Marceline Matheron (Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Auteur : Aurélie Barnier
Stagiaire : Milena Glicenstein
Relecture : Katia de Azevedo
Conception graphique : Julie Rousset

Service de la communication, de l'information et des ressources professionnelles : Perrine Martin-Benejam, chef de service
Annabelle Oliveira, adjointe de la chef de service

Imprimé par Gibert Clarey Imprimeurs
à Chambray-lès-Tours
sur un papier Offset 90 g

223 Résidences d'arts visuels en France
est composé avec la police de caractères Verlag, Hoefler & Frere-Jones

Octobre 2016

Centre national des arts plastiques
Tour Atlantique
1, place de la Pyramide
92911 Paris La Défense
T. 01 46 93 99 50

Le Centre national des arts plastiques est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine des arts visuels. Acteur culturel et économique, il encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que les professionnels par plusieurs dispositifs de soutien. Il enrichit, pour le compte de l'État, le Fonds national d'art contemporain, collection nationale qu'il conserve et fait connaître par des prêts en France et à l'étranger. Rassemblant aujourd'hui plus de 100 000 œuvres acquises depuis 225 ans auprès d'artistes vivants, cette collection constitue un fonds représentatif de la scène artistique contemporaine dans toute sa diversité.

223 Résidences d'arts visuels en France est publié dans la collection des guides de l'art contemporain, qui a pour vocation d'informer et d'accompagner les professionnels, mais aussi de valoriser les pratiques les plus diverses et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion sur l'évolution de ce secteur.

223 Résidences d'arts visuels en France
sur www.cnap.fr

Diffusion gratuite
Dépôt légal : novembre 2016
ISSN : 2267-3075
ISBN : 978-2-11-151639-7

